

Connaître
Protéger
Gérer
Valoriser

Rapport départementaux

Réflexe site internet : <http://www.cen-centre.org/>



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE – 6 avril 2013

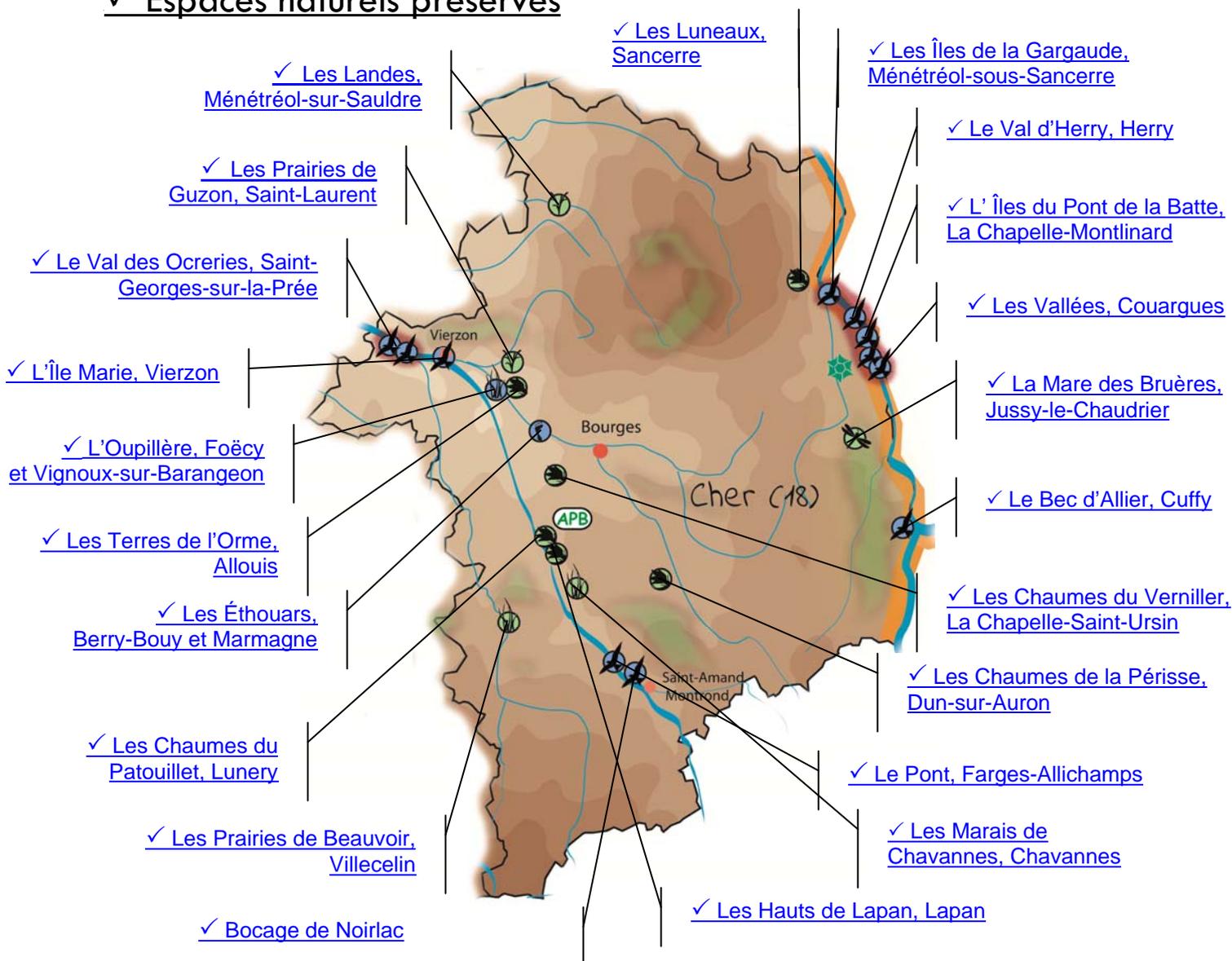
Rapport d'activités 2012



Département du Cher

Délégué départemental : Jean-Claude Bourdin

✓ Espaces naturels préservés



✓ Programme Loire nature

Cliquez sur le site naturel ou le thème que vous voulez consulter

✓ Actions transversales ou hors site

Les Prairies de Beauvoir, Villecelin

Conservatrice : Marie-Christine Falgoux



CONNAÎTRE

Suivi scientifique en régie :

Cette première année de suivi de la population de Cuivré des marais (*Lycaena dispar*) n'a pas été très favorable. En effet, seul deux individus ont été contactés cette année sur les deux journées de prospection effectuées.

La conservatrice bénévole du site a été sensibilisée à la détermination de l'espèce afin d'améliorer le calage temporel du suivi pour les années à venir.



PROTÉGER

Accompagner les politiques publiques, enjeux, objectifs, résultats : la convention de mise à disposition (CMD) du site est arrivée à échéance. Pour assurer une continuité de gestion, il avait été évoqué avec la SAFER la possibilité de glisser vers une convention de gestion du patrimoine agricole. Une proposition en ce sens avait été rédigée, mais celle-ci a finalement été refusée par la SAFER car non compatible avec le Conservatoire. La solution est donc en suspens pour l'instant et deux solutions sont à l'étude :

- la mise en place d'un prêt à usage sur deux années. Ce temps est le minimum avant de pouvoir rebasculer sur un double cycle de CMD ;
- le basculement vers un bail rural à clauses environnementales qui constituerait une évolution importante dans la gestion agricole du Conservatoire.



GÉRER

Un passage busé a été réalisé par l'association d'insertion Le Relais, afin de faciliter la circulation sur les prairies pour les sorties nature et scolaires, et l'activité agricole sur le site.

L'éleveur local, M. Aladenise a fait pâturer ses bêtes et effectuer la fauche des prairies, ceci en fonction du cahier des charges établi en 2010.



VALORISER

Animation publique :

La sortie annuelle organisée en partenariat avec l'Office de tourisme de Lignières s'est déroulée le 18 avril. Y ont participé treize adultes et trois adhérents. Lors de cette belle matinée, les participants ont pu observer de nombreuses fritillaires pintades encore bien fleuries.

Cette balade a eu lieu dans le cadre de l'opération nationale Fréquence Grenouille.

À noter également la présence d'un journaliste du Berry républicain.

Les Prairies de Guzon, Saint-Laurent

Conservateur : Christophe Bodin



GÉRER

Une opération de restauration de la tourbière et de la prairie a été réalisée. Cette opération, pratiquée à l'automne, a consisté à entretenir la tourbière pour éviter sa fermeture en limitant l'emprise des ronciers et des rejets de peupliers. Cette opération technique a été réalisée par l'association d'insertion Le Relais.



VALORISER

Animation publique :

Guidé par le conservateur du site, Christophe Bodin, les deux personnes présentes à cette sortie annuelle (un adhérent et l'animatrice de la maison de l'eau de Neuvy-sur-Barangeon) ont bénéficié d'une belle météo et de belles observations d'orchidées telles que l'Epipactis des marais ou bien encore l'Orchis tacheté. À noter la présence d'un journaliste du Berry républicain au lieu de rendez-vous.

Les Landes, Ménétréol-sur-Sauldre

Conservateur : poste à pourvoir



PROTÉGER

Accompagner les politiques publiques, enjeux, objectifs, résultats :

Depuis plusieurs années, des tentatives de rapprochement avec la commune de Ménétréol-sur-Sauldre ont été lancées. Dès 2010, une proposition de convention de gestion avait été envoyée au maire de la commune ; malheureusement, aucune démarche n'avait pu aboutir.

À l'occasion du classement en Espace Naturel Sensible du Conseil général du Cher, des échanges ont de nouveau eu lieu avec la commune de Ménétréol : le 20 juillet, à l'occasion de la présentation par le CG18 du contrat ENS, la commune et le Conservatoire se sont accordés sur le fait de définir le Conservatoire comme gestionnaire de l'ensemble de la tourbière. Ceci a permis d'aboutir le 5 juillet 2012 à la signature du contrat ENS et de la convention de gestion liant le Cen à la commune.



VALORISER

Animations publiques :

La sortie annuelle organisée par le Conservatoire a permis à neuf adultes, deux adhérents et deux enfants, de découvrir le cœur de la tourbière et d'observer la végétation particulière du site avec les gentianes pneumonanthes et les droséras à feuille ronde mais également quelques insectes des tourbières tels que le Conocéphale gracieux.

Information du public :

Un article a été proposé à la commune pour le bulletin municipal.

La Mare des Bruères, Jussy-le-Chaudrier

Conservatrice : Jeanine Dubois



GÉRER

Le panneau « Site naturel protégé » a été remplacé courant octobre, suite à la dégradation du précédent.



VALORISER

Animations publiques :

La soirée crépusculaire proposée par le Conservatoire sur les bords de la mare des Bruères s'est déroulée le 31 mars dans le cadre de l'opération nationale Fréquence Grenouille.

Malgré un niveau d'eau extrêmement bas, cette sortie aura permis aux huit personnes et cinq enfants de faire de belles découvertes avec en particulier l'observation de deux mâles de Triton crêté ainsi que qu'un mâle de Triton palmé, de quelques grenouilles agiles et de nombreuses pontes de rainette verte.

Cette année encore, la communication sur cette sortie a été relayée par le Conseil général du Cher auprès de ses techniciens car elle se déroulait durant la Semaine du développement durable. Ainsi, du Conseil général ont participé cinq adultes accompagnés de trois enfants.

Les Terres de l'Orme, Allouis

Conservateur : Étienne Pernollet



CONNAÎTRE

Suivi scientifique en régie :

Depuis 2006, un recensement de la population de Courlis cendré est effectué sur les Terres de l'Orme afin d'optimiser la gestion agricole (fauche et mise au pré) et de suivre l'évolution des effectifs. Le suivi, interrompu en 2010 et 2011, a été repris en 2012.

Initialement, le suivi a permis d'estimer la capacité d'accueil du site Conservatoire pour le Courlis cendré.

Suite à l'enlèvement d'environ 90 poteaux en béton, le suivi annuel devrait permettre à long terme d'évaluer l'effet des travaux sur la nidification du Courlis cendré.

30 poteaux ont été conservés, afin de préserver des postes de surveillance, et de séparer visuellement deux territoires pour un potentiel de 2 couples nicheurs de courlis cendré.

Sur la période de suivi, un couple a probablement niché sur l'enclos nord des Terres de l'Orme. Le 15 mai, un individu était posté en surveillance, et a poussé plusieurs cris d'alarme après approche à 30 m de deux observateurs.

Un couple était également cantonné sur le site TDF, et a été contacté à trois reprises, en période de nidification.



PROTÉGER

Accompagner les politiques publiques, enjeux, objectifs, résultats :

À l'image des prairies de Beauvoir, le partenariat agricole, jusque-là fructueux sur le site, est arrivé à terme sous sa forme actuelle. Après douze années de CMD, il est nécessaire de trouver une nouvelle formule pour la gestion passant soit par deux années de prêt à usage, soit par un bail rural à clauses environnementales.



GÉRER

Au mois de juin, la partie sud des Terres de l'Orme a été fauchée par M. Delaporte, avant de mettre en place un pâturage bovin sur regain vers la mi-juillet. L'ensemble du site a été pâturé du 15 juillet au 30 novembre. Un nouveau cahier des charges a été mis en place, il devait accompagner la convention réalisée dans le cadre du volet protection. Ce nouveau cahier des charges prévoit qu'il n'y aura désormais plus de fauche et que le pâturage s'effectuera du 1^{er} juillet au 30 octobre pour l'enclos nord, et du 1^{er} août au 30 novembre pour l'enclos sud.

Comme convenu dans le plan de gestion des Terres de l'Orme, l'association d'insertion Le Relais a planté dix arbres (espèces choisies : sorbier domestique, charme, noyer, frêne commun, érable champêtre, orme champêtre) sur le site, afin de favoriser un ombrage naturel pour le troupeau de bovins et d'améliorer la qualité paysagère.



VALORISER

Animation publique :

Cette année, la sortie annuelle organisée par le Conservatoire s'est déroulée le 16 mai. Trois adultes accompagnés de deux enfants ont participé à cette balade nature accompagnés par un vent assez fort, ce qui aura eu sans doute comme conséquence qu'aucun Courlis cendré n'a pu être observé à cette occasion. Il a été observé cependant quelques pieds d'orchis militaire en fleurs et des orchis pyramidaux encore en bouton, avec, pour la plupart, la tige de la hampe florale cassée.

Les Luneaux, Sancerre

Conservateur : poste à pourvoir



PROTÉGER

Accompagner les politiques publiques, enjeux, objectifs, résultats :

Si aucune action n'a concrètement été menée sur le site des Luneaux, du fait notamment de sa taille et de son éclatement (0,9 hectare réparti en trois parcelles non contigües), des réflexions ont quand même été entamées en interne. L'animation menée par le Conservatoire sur le site Natura 2000 « Coteaux calcaires du Sancerrois » permet aujourd'hui d'envisager un regroupement de parcelles avec les propriétaires locaux et une éventuelle mise en pâturage.

Ce projet est encore très théorique et commence à peine à germer ; il fait l'objet d'un travail spécifique de l'animateur Natura 2000 du secteur.

Les Chaumes du Verniller, La Chapelle-Saint-Ursin

Conservateur : Jean-Claude Bourdin



CONNAÎTRE

Suivi scientifique en régie :

Un suivi de la population d'Azuré du serpolet (*Maculinea arion*) a été conduit en 2012. La population reste globalement stable depuis 2008, mais cette année l'espèce était particulièrement abondante. Les suivis à venir permettront de confirmer une éventuelle tendance positive.

Suite aux travaux de débroussaillage, les ronces qui menaçaient la population semblent fortement régresser.



PROTÉGER

Accompagner les politiques publiques, enjeux, objectifs, résultats :

Deux grandes thématiques ressortent cette année pour le site :

- le travail mené avec M. Blanchard en amont de la mise en pâturage du site. Beaucoup de relationnel à cette occasion a été réalisé, avec les divers interlocuteurs locaux : commune de la Chapelle-Saint-Ursin, Nexter, MBDA. C'est d'ailleurs suite au refus de la mise en place du projet de ces derniers que l'expérience a été cantonnée aux seules parcelles du Conservatoire. Le pâturage a commencé le 29 juin sur le site après une réunion d'état des lieux avec l'exploitant et la SAFER ;

- le dossier de classement du site en réserve naturelle nationale n'a pas connu d'avancée majeure. Une réunion pour définir un partenariat quant à la gestion de cette dernière a été organisée avec la commune de la Chapelle le 18 juin. Elle n'a pas permis d'aboutir à la définition d'un partenariat pour l'instant.



GÉRER

Dans le cadre de la gestion des pelouses sèches sur les Chaumes du Verniller, un pâturage ovin (101 brebis) a été mis en place sur douze hectares de pelouses, propriété du Conservatoire. Les animaux ont pâture du 29 juin au 16 août sur deux secteurs différents. Le choix a été fait d'un léger surpâturage de la végétation pour enrayer le développement des ligneux.

En septembre, l'entreprise d'insertion Environnement 41 est venue effectuer un broyage d'entretien pour GRDF sur la ligne de gaz qui traverse le site. À cette occasion, un tour du site a été réalisé avec le responsable de l'équipe d'Environnement 41 pour obtenir des devis pour des opérations de débroussaillage, de bûcheronnage et de pose de clôture pour le pâturage.

Cette opération n'a pu aboutir faute de crédits et du départ prématuré de l'éleveur ovin pour une autre région.

Fin novembre, comme l'antenne Cher et Indre du Conservatoire avait l'honneur d'organiser le chantier salarial pour l'année 2012, un débroussaillage et un petit abattage ont été réalisés sur deux jours. Les

zones d'intervention sont des pelouses et des secteurs de junipéraie se trouvant au sud du site, le long du chemin et entre la culture céréalière voisine.



VALORISER

Animations publiques :

Deux sorties à destination du grand public ont été animées par Jean-Claude Bourdin, conservateur du site :

- le 12 mai dans le cadre de la Fête de la nature avec treize personnes dont cinq adhérents de Nature 18 ;
- le 15 septembre dans le cadre des Journées européennes du patrimoine avec six adultes et un adhérent.

Les Chaumes du Patouillet, Lunery

Conservateur : Claude Barbillat



CONNAÎTRE

Suivi scientifique en régie :

Des prospections ciblées ont permis de localiser la zone de reproduction de la population d'Azuré du serpolet (à l'extérieur du site Cen).



PROTÉGER

Accompagner les politiques publiques, enjeux, objectifs, résultats :

Le site est le second à avoir fait l'objet d'un pâturage par le même exploitant que sur les Chaumes du Verniller. Des démarches complémentaires ont cependant été nécessaires pour ce site puisqu'initialement, l'arrêté préfectoral de protection de biotope n'autorisait pas le pâturage sur le site et qu'il a été nécessaire de solliciter le Conseil scientifique pour la mise en place du pastoralisme puisque ce dernier n'était pas prévu par le plan de gestion.

La déclaration du site à la PAC par l'exploitant a été assez compliquée puisque le site est particulièrement embroussaillé et ne correspond pas aux critères habituels d'éligibilité des parcelles agricoles.

Enfin, le site a été labellisé Espace Naturel Sensible du département. La signature a eu lieu le 8 octobre et a donné lieu à un reportage sur France 3.



GÉRER

Comme chaque année, le chemin de découverte du site a été entretenu et nettoyé par l'association d'insertion Le Relais, afin de faciliter l'accès au public et aux différentes animations nature organisées par le Conservatoire.

Du 16 août au 10 septembre, l'ensemble des pelouses et une partie du boisement au nord du site ont été pâturés par une centaine de brebis. À cette occasion, un tour du site avec M. Blanchard, l'association d'insertion Le Relais et Environnement 41 a été réalisé dans le cadre de travaux de pose de clôtures fixes pour le pâturage. Cette opération a été annulée et mise en attente, faute de crédits et du départ prématuré de l'éleveur ovin.

Pour améliorer l'accueil du public, l'entreprise de travaux publics Millet et Fils a réalisé un parking clos (environ quatre véhicules) à l'entrée du site, avec une barrière permettant l'accès à des véhicules à l'intérieur du site, pour les opérations de gestion futures, et la réfection du busage existant pour permettre à des véhicules de passer. Une autorisation préfectorale a été demandée au comité de gestion de l'APPB avant le lancement des travaux.



VALORISER

Animations publiques :

Deux sorties nature ont eu lieu cette année, l'une organisée par le Conservatoire et l'autre par Nature 18 :

- le 6 mai par Nature 18. Cette sortie, encadrée par Jean-Claude Bourdin a réuni dix-sept personnes.
- le 13 mai par le Cen Centre dans le cadre de la Fête de la nature à laquelle ont participé seize adultes, un adhérent et deux enfants. Peu d'orchidées observées mais un très beau temps pour cette découverte du site.

Information du public :

Un article a été proposé à la commune pour intégration dans le bulletin municipal.

Les Hauts de Lapan, Lapan

Conservateur : Michel Billon



PROTÉGER

Accompagner les politiques publiques, enjeux, objectifs, résultats :

Quelques contacts ponctuels ont eu lieu durant l'année avec la Commune. Il a un temps été envisagé de réaliser une réunion regroupant l'ensemble des propriétaires de terrains en pelouse pour envisager un pâturage ponctuel sur le site.



GÉRER

Les fronts de taille sont des endroits dangereux à cause du risque de chutes de pierres, pouvant blesser des personnes ou occasionner des dommages divers. Pour prévenir le public des risques liés à la fréquentation, l'association d'insertion Le Relais a posé des panneaux « Danger, chutes de pierres » au pied des fronts de taille du site, au début du mois de décembre.

Les Chaumes de la Périsse, Dun-sur-Auron

Conservateur : Jean-Paul Thévenin



CONNAÎTRE

Expertises écologiques sous-traitées :

Cette année, deux sorties entomologiques (les 18 mai et 2 juin) et plusieurs inventaires nocturnes ont été organisés. 1 009 espèces d'arthropodes sont actuellement connues sur le site.

Sur le même modèle que l'inventaire entomologique, un inventaire botanique a été effectué le 10 mai avec le CBNBP et la SBCO.

Une étude de la population de *Gampsocleis glabra* (Orthoptère) a permis de localiser et d'évaluer l'état de conservation de cette espèce extrêmement rare.



PROTÉGER

Accompagner les politiques publiques, enjeux, objectifs, résultats :

Dans le cadre du partenariat défini avec la famille de Lammerville pour la gestion du site des Chaumes de la Périssette, une aide a été apportée dans le choix des mesures agro-environnementales territorialisées. Le choix initial portant sur des mesures de type HERBE07, le Conservatoire a défini les diagonales et la liste des espèces éligibles.

- Le 10 janvier 2012 : réunion de calage du principe des MAEt.
- Le 14 février 2012 : deuxième réunion de calage MAEt sur les parcelles éligibles à la mesure HERBE07.
- 26 avril 2012 : rencontre de M. de Lammerville, discussion sur la problématique de hersage.
- 31 mai 2012 : réunion sur site avec les services de l'État pour finaliser le dossier MAEt.

Enfin, il est à noter que le site a été labellisé ENS du département et que le contrat a été signé le 30 novembre.



GÉRER

Afin d'améliorer et de maintenir une mosaïque de milieux calcicoles secs, nécessaires aux espèces faunistiques et floristiques qui y sont inféodées, un pâturage ovin extensif est réalisé par M. De Lammerville et ses animaux de races Périssette, Mérinos et Berrichon de l'Indre, sur 160 hectares du site.

Dans le cadre de la préservation des dalles, des pelouses rases à Xerobromion et du manteau à genévrier où la fruticée se développe et où le pâturage et la fauche sont difficilement réalisables, l'association d'insertion Le Relais a débuté les travaux de débroussaillage de ces zones le 14 novembre. Ces opérations prévues dans le plan de gestion des Chaumes de la Périssette seront finalisées et réceptionnées au début de l'année 2013.



VALORISER

Animations publiques :

La sortie annuelle proposée par le Cen Centre s'est déroulée le 2 juin et fut encadrée par Jean-Paul Thévenin et Jean-Claude Bourdin pour un groupe d'une trentaine de personnes pour la plupart membres de l'association de Fontmorigny.

Animations pour des groupes :

Suite à une demande de l'association Mémoire et patrimoine lignérois, Jean-Paul Thévenin a accompagné un groupe d'une trentaine de personnes pour une découverte du site. Les personnes semblent être reparties ravies du moment passé sur le site en compagnie du conservateur.

Programme Loire nature

Les Vallées, Couargues

Conservateur : poste à pourvoir



PROTÉGER

Accompagner les politiques publiques, enjeux, objectifs, résultats :

Le maire n'a pu être rencontré cette année. Ceci est d'autant plus regrettable que la commune entretient parfois trop drastiquement des parcelles du site Conservatoire.

Un travail a été mené avec l'animateur Natura 2000 du site et le Conservatoire Bourgogne pour mettre en place à la fois un contrat Natura 2000 de restauration et une charte Natura 2000.



GÉRER

La gestion agricole se poursuit normalement par pâturage. Faute de temps et de réponses, M. Fleuriet, éleveur bovin exploitant les parcelles du Conservatoire, n'a pu être rencontré mais le projet est reporté au début d'année 2013.

Dans le cadre d'un contrat Natura 2000 pour la gestion des mégaphorbiaies et des prairies ligériennes du site, l'entreprise Jura Natura Services est venue découvrir le site pour nous proposer des devis d'intervention en accord avec la notice de gestion Natura 2000. Faute de crédits et d'une surface d'intervention suffisante pour modérer les frais de déplacements de l'entreprise, le contrat n'a pu être monté et est momentanément reporté.

Le Val d'Herry, Herry

Conservateurs : Yves Bolnot et Françoise Roger



PROTÉGER

Accompagner les politiques publiques, enjeux, objectifs, résultats :

Des contacts réguliers ont eu lieu pour organiser une rencontre sur le terrain avec la Commune mais n'ont malheureusement pas abouti. Dans le même temps, Bourges + a fait progresser son projet de captage d'essai qui a été accepté par le CSRPN, la CDPNS et le conseil scientifique de la RNVL. L'opération impactant des parcelles du Conservatoire sur les Mardelles, un suivi régulier du projet a été engagé par divers techniciens du Conservatoire.

Un suivi des actions menées par le chargé de mission Natura 2000 et le Conservatoire Bourgogne a été réalisé pour apporter des éléments quant à la définition du contrat Natura 2000 de gestion du solidage sur le site.



GÉRER

Du 12 au 30 novembre, dans le cadre d'un contrat Natura 2000 pour la réouverture et la lutte contre le solidage du Canada sur les Saulières, l'entreprise Cirade Environnement a réalisé des travaux de restauration lourds par broyage ras et ramassage sur environ huit hectares de fruticées et de solidage.

Le sentier et ses abords ont été entretenus par l'association d'insertion Le Relais pour permettre l'accueil du public sur le site. L'association a également installé une barrière type ONF à l'entrée des Saulières, pour limiter l'accès des véhicules tiers sur le site et créer une entrée pour les opérations d'entretien et les animations publiques.



VALORISER

Animations publiques :

Une sortie à destination du grand public a été proposée le 20 avril dans le cadre de l'opération nationale Fréquence Grenouille.

La pluie dense et froide est sans doute la cause du peu de personnes ayant participé à la sortie. En effet, accompagnées par Françoise Roger et son mari, ainsi que l'animatrice du Conservatoire, trois personnes seulement ont participé à cette soirée.

Et malgré cette météo épouvantable, de belles observations ont enchanté les trois participants dont celle d'un Triton ponctué mâle avec ses magnifiques colorations nuptiales, au niveau de la mare restaurée, ainsi que le claquement de queue d'un castor ayant senti notre approche. Cette soirée s'est terminée sous une forte pluie qui nous a obligés à nous réfugier dans les véhicules et de partager une boisson chaude accompagnée d'un gâteau préparé par la conservatrice.

Les Îles de la Gargaude, Ménétréol-sous-Sancerre

Conservateur : poste à pourvoir



CONNAÎTRE

Suivi scientifique en régie :

Le plan de gestion 2013-2022 a été validé en Conseil d'administration le 9 juin. Ce plan de gestion comprend un important volet de valorisation avec la mise en place d'un sentier pédagogique accessible aux personnes en situation de handicap. Le volet gestion comprend principalement une restauration lourde des pelouses à corynéphore.

Sur la base des inventaires accomplis en 2003 et aux modifications apportées en 2012, un suivi des populations d'orthoptères est effectué sur trois stations, associé à une analyse succincte de la végétation.

Ces relevés constituent un état des lieux avant travaux pour les opérations de restauration prévues en 2013.



PROTÉGER

Accompagner les politiques publiques, enjeux, objectifs, résultats :

Dans le cadre de la rédaction du plan de gestion, une séance avec le Conseil municipal de Ménétréol-sous-Sancerre a été organisée le 28 juin 2012. L'objectif était de faire valider le plan de gestion par la Commune, ce qui a été fait.

Le site a été labellisé ENS et la signature du contrat a eu lieu le 11 juin.

Pour mettre en œuvre le projet d'accès tout public prévu dans le plan de gestion, la maîtrise d'usage du chemin d'accès, pour notamment le restaurer et en assurer l'entretien, était nécessaire. Le propriétaire du chemin a été rencontré le 18 octobre. L'éventualité d'une convention quadripartite incluant les communes de Ménétréol-sous-Sancerre et Thauvenay a été annoncée. La signature de la convention doit être envisagée en 2013. Dans la mesure du possible, une orientation vers l'acquisition du chemin serait idéale.

Enfin, des problèmes de superposition de locations de chasse se sont posés sur le secteur en fin d'année 2012. Au final, le site fera l'objet d'une location de chasse, mais celle-ci sera assortie de contraintes spécifiques du fait de la gestion menée par le Cen sur le site depuis 1997.



GÉRER

Comme prévu dans le plan de gestion du site et afin de maintenir et améliorer les pelouses sableuses à corynéphore, l'association d'insertion Le Relais a réalisé des opérations d'arrachage des rejets et des racines de peupliers sur environ 2,5 hectares.

L'équipe technique du Conservatoire a réalisé l'arrachage manuel de stations de renouée du Japon sur les grèves des bords de Loire du site. Les tiges et racines de renouée ont été évacuées hors du site.



VALORISER

Animations publiques :

Le 28 juillet a eu lieu la sortie annuelle organisée par le Conservatoire pour une découverte générale du site et à laquelle ont participé quatorze adultes, dont deux adhérents, et deux enfants.

Suite à la validation du plan de gestion du site, une réunion publique a eu lieu le 19 septembre, à laquelle ont participé une dizaine de personnes dont deux représentants du conseil municipal, le président de l'association de chasse locale et des pêcheurs.

Était également présent Stéphane Dubois, chef du service environnement et développement durable pour les ENS au Conseil général et qui est intervenu pour présenter la politique mise en place par le Conseil général pour les espaces naturels sensibles.

Deux journalistes de la Voix du Sancerrois et du Berry républicain ont également participé à la réunion.

Les Éthouars, Berry-Bouy et Marmagne

Conservateur : *Philippe Renard*



GÉRER

Comme prévu dans la convention de mise à disposition SAFER, le site a été fauché le 9 juillet par M. Brillant, exploitant agricole local. Fin juillet, M. Brillant faisait pâturer le site par son troupeau de vaches charolaises.

Le conservateur bénévole du site a transplanté une haie installée de manière non satisfaisante en 2010 sur les Petites Éthouars. Cet important travail a permis de remettre la haie à la place prévu par le plan de gestion.

Le 28 mars, en raison d'une légère sécheresse et d'une problématique d'arrosage, M. Brillant a réalisé l'arrosage des plants avec sa tonne à eau. Début juillet, le conservateur a dégagé en partie les plants de la haie pour que l'agriculteur puisse réaliser un passage d'entretien avec un broyeur sur bras déporté.

Le conservateur a réalisé un bouturage de saules sur un secteur où une tentative infructueuse de plantation de ripisylve avait été réalisée lors de la réunion bi-départementale des conservateurs bénévoles en 2011.

L'Oupillère, Foëcy et Vignoux-sur-Barangeon

Conservateur : *Jean-Claude Léchelon*



PROTÉGER

Accompagner les politiques publiques, enjeux, objectifs, résultats :

Le plan de gestion du site s'est achevé cette année mais n'aura pas ou quasiment pas été appliqué. Pour essayer de faire avancer le sujet, une réunion a été organisée avec la SAFER, la commune de Foëcy et le SIAEP de Vignoux-sur-Barangeon le 6 mars. La SAFER a précisé que les acquisitions étaient pour le moment bloquées. Un partenariat avec le Conservatoire pour la gestion des parcelles des collectivités via bail emphytéotique est toujours d'actualité, mais il est nécessaire de rencontrer les agriculteurs pour mieux appréhender ce qui les gêne dans les cahiers des charges du Conservatoire.

En ce sens, le 14 juin, la Chambre d'agriculture a été rencontrée pour poursuivre le dialogue avec les organismes professionnels agricoles.

L'Île Marie, Vierzon

Conservateur : *David Bonnin*



PROTÉGER

Accompagner les politiques publiques, enjeux, objectifs, résultats :

Une nouvelle chargée de mission environnement a été recrutée par la Ville de Vierzon. Afin de maintenir le relationnel avec la collectivité, cette personne a été rencontrée le 15 octobre. Un bilan des actions menées par le Cen sur le site de l'Île Marie et sur l'historique du relationnel avec le Cen a été effectué.



GÉRER

Comme prévu dans le plan de gestion de l'Île Marie, l'entretien du sentier a été assuré par l'association d'insertion Le Relais ; le nouveau linéaire a été mis en place.

L'entretien annuel des prairies n'a pu avoir lieu suite à des incendies survenus au moment de la forte sécheresse du mois d'août. L'entretien des prairies et des ronciers par l'association Le Relais est reporté à 2013.

Le panneau « Site naturel protégé » a été remplacé suite à des dégradations. Une main courante a été déposée au commissariat de police de Vierzon.

Le site a bénéficié de nombreuses visites de surveillance par le conservateur bénévole ce qui a permis de constater à plusieurs reprises du camping sauvage sur l'île et le bras mort. Les services de police ont été avertis de cette fréquentation illégale.

Début mai, il a été constaté la disparition d'une borne pédagogique sur le sentier de découverte. Une main courante a été déposée au commissariat de Vierzon.

Conformément au plan de gestion, le conservateur du site a réalisé le débroussaillage d'une station à solidage du Canada sur l'un des îlots de l'Île Marie. Il est également intervenu sur la jussie.



VALORISER

Animations publiques :

Le 30 juin, une balade nature a été proposée en fin d'après-midi pour une découverte générale du site. Ce sont ainsi une quinzaine d'adultes et deux enfants qui ont parcouru le sentier avec des points d'observation sur la flore et la faune présentes sur le site. Un journaliste du Berry républicain était également présent au point de rendez-vous.

Le 29 septembre, à l'initiative du conseil municipal des jeunes de Vierzon qui avait organisé une opération "Nettoyons la nature" sur les bords du Cher, une visite guidée de l'Île Marie a été proposée au groupe constitué d'une douzaine d'enfants et de sept adultes.

Animation scolaire :

Un projet sur trois séances était prévu avec une classe de CE1 de l'école Jean-Turpin à Vierzon portant sur les thématiques des oiseaux, des plantes et des insectes sur l'Île Marie. Mais en raison d'un niveau d'eau important dans le bras mort du Cher, seule la sortie prévue le 5 avril sur le thème des oiseaux a pu être réalisée.

L'Île du Prieuré, Saint-Georges-sur-la-Prée

Val des Oceries

Conservateur : poste à pourvoir

L'Île de Rozay, Saint-Georges-sur-la-Prée

Val des Oceries

Conservatrice : Claire Nicolazo



CONNAÎTRE

Expertises écologiques sous-traitées :

Un inventaire entomologique a été réalisé sur les bords du Cher (rive gauche) et le Cabochon et a permis d'observer plus d'une centaine d'espèces dont, notamment, *Biphyllus lunatus*, un petit coléoptère rare qui se développe à l'intérieur de champignons.



GÉRER

Comme prévu dans le plan de gestion du Val des Oceries pour le maintien des prairies alluviales ouvertes, l'Île de Rozay a été pâturée par des chèvres et quelques équidés appartenant à M. et Mme Langlois.

Le pâturage étant juste suffisant pour l'entretien des prairies, l'association d'insertion Le Relais est venue sur le site pour établir des devis d'entretien des stations de fruticées et de frênes, colonisant progressivement les zones ouvertes.



VALORISER

Animation publique :

Cette année a eu lieu la sortie à destination du grand public à laquelle ont participé dix-sept adultes dont cinq adhérents et deux enfants.

Après avoir traversé un bras de la rivière au niveau d'un gué, nous avons pu accéder au cœur de l'île qui surprend toujours le public par l'étendue de la prairie et le dépaysement total. Au menu des observations, Mante religieuse, Lorient d'Europe et Bruant jaune en compagnie des ânes et des chevaux présents sur le site. Une correspondante du Berry républicain nous a suivis durant la visite.

Le Pont, Farges-Allichamps

Conservatrice : Hélène Servant-Massé



GÉRER

Comme prévu dans le plan de gestion, et afin de permettre l'accueil du public et des animations du Conservatoire, l'entretien, la mise en sécurité et le ramassage des déchets du sentier de découverte ont été réalisés par l'association d'insertion Le Relais.



VALORISER

Animation publique :

La sortie annuelle du Conservatoire a eu lieu le 1^{er} septembre mais seulement trois adhérents étaient présents au lieu de rendez-vous. La végétation était très sèche mais nous avons pu observer quelques orthoptères et papillons mais pas de Scilles d'automne car elles étaient déjà défleuries. Un correspondant local du Berry Républicain était présent au lieu du rendez-vous et nous a suivis au début de la visite.

Le Bocage de Noirlac, Bruère-Allichamps

Conservatrice : Anne-Marie Lamy



CONNAÎTRE

Expertises écologiques sous-traitées :

La deuxième année de comptage (réalisée par Nature 18) a permis de suivre les populations nicheuses d'hirondelles de rivage et de guépiers d'Europe. Une légère baisse des effectifs a été établie sans que des conclusions puissent être tirées à ce stade précoce du suivi. Une montée tardive du Cher a empêché la nidification des petits gravelots cette année. Il s'agit de la deuxième année consécutive sans nidification avérée du petit gravelot sur le site.

La deuxième année d'inventaire des coléoptères saproxyliques sur le site (réalisée par la Société d'histoire naturelle Alcide d'Orbigny) a permis d'augmenter significativement le nombre d'espèces connues sur le site et de renforcer l'intérêt hautement patrimonial de ce site.



PROTÉGER

Accompagner les politiques publiques, enjeux, objectifs, résultats :

Conformément aux éléments définis par le marché, dans le cadre de la protection, les éléments suivants ont été réalisés :

- le 18 avril, participation au comité de suivi du site ;
- en fin d'année, réalisation du rapport d'activité ;
- poursuite du relationnel courant avec le maître d'ouvrage sur l'année.



GÉRER

Dans le cadre de l'assistance à maîtrise d'ouvrage du Conservatoire sur l'Espace Naturel Sensible du Bocage de Noirlac, propriété du Conseil général du Cher, quatre marchés publics ont été passés.

Pour le maintien du système bocager nécessaire aux espèces inféodées, un marché public de plantation et de restauration de haies a été réalisé par l'association d'insertion Le Relais. Environ 500 mètres de haies avec des plants d'essences locales ont été installés, et environ 660 mètres de haies ont été restaurées par plantations d'arbres de haut-jet (chêne pédonculé, frêne commun, charme, orme champêtre) pour accroître la biodiversité du système bocager.

Suite à l'entretien des haies réalisé en 2011, il a été convenu avec les agriculteurs locaux et le Conseil général que les zones d'intervention seraient semées à nouveau pour endiguer la reprise de la ronce et des essences ligneuses. Un marché « Semis de prairies naturelles » a été réalisé par l'association d'insertion Le Relais, en réalisant un labour puis un semis d'espèces prairiales.

Dans l'objectif de conserver les fruitiers du verger, un marché « Entretien du verger » a été obtenu par l'association d'insertion ASER, habituée à réaliser ce genre d'opération spécifique et spécialisée.

Afin d'éviter la propagation de la renouée du Japon, connaissant ses capacités d'invasion biologique sur le bassin de la Loire, un marché « Gestion pour l'élimination de la renouée du Japon » a été réalisé par l'association d'insertion ASER, disposant d'une technicienne rivière pour encadrer l'opération. Les stations ont été arrachées et creusées de façon à enlever un maximum de racines. Les parties aériennes et racinaires ont par la suite été brûlées avant d'être évacuées hors du site. Ce marché a été conduit en plusieurs temps, de façon à enrayer chaque nouveau regain de renouée sur les grèves.

Comme convenu dans les prêts à usage, et afin de préserver les systèmes prairiaux, les deux exploitants locaux du Bocage ont fauché et mis en pâturage les différentes prairies du site. Le pâturage est réalisé par des animaux de race charolaise pour les deux exploitants.



VALORISER

Animations publiques :

Trois sorties à destination du grand public ont été réalisées cette année. Les dates ont été programmées en partenariat avec l'Abbaye de Noirlac :

- le 12 mai, dans le cadre de la Fête de la nature. Lors de cette balade ayant pour thématique les oiseaux, et à laquelle ont participé sept personnes, nous avons eu la chance d'observer des scènes inoubliables sur les bords du Cher. En effet, tout avait commencé par le ballet de huppés fasciés et leur va-et-vient au-dessus du Cher, des insectes dans le bec, puis ce fut le tour de deux loriots mâles et d'une femelle se poursuivant. Quant aux guêpiers d'Europe, ils étaient bien présents, postés sur une aubépine, sur l'autre berge, permettant ainsi au public de bénéficier d'une belle observation de leurs couleurs. Cette sortie s'est terminée par une observation rare et inédite d'un Coucou gris posté sur le même arbuste qu'une huppe fasciée, à quelques centimètres l'un de l'autre.

Les personnes présentes sont reparties enchantées de cette matinée de découvertes.

À noter en début de balade la présence d'un journaliste du Berry républicain.

- le 20 juillet, avait été proposée une balade crépusculaire sur le Bocage. En présence d'Anne-Marie Lamy, conservatrice bénévole, et de Sandra Gonzaga, animatrice du Conservatoire, une vingtaine de personnes dont trois enfants sont parties à la découverte de la vie dans le bocage un soir d'été. Cette balade aura permis de belles observations principalement sur le retour, alors que la nuit était déjà bien installée sur le site, avec l'écoute et l'observation de sauterelles vertes en pleine activité dans les haies ainsi que des araignées ayant installé leur toile sur les buissons au bord du chemin. La sortie s'est terminée aux portes de l'abbaye avec l'observation d'un ballet de chauves-souris en chasse autour des spots lumineux.

- le 15 septembre, dans le cadre des Journées européennes du patrimoine. Pour cette balade sur la découverte des haies du Bocage, peu de personnes étaient présentes, ceci pouvant certainement s'expliquer par l'organisation, le même jour, d'une autre découverte du Bocage autour d'un projet artistique « contre nature », qui a induit une confusion du public. Durant cette matinée, nous nous sommes attardés sur les arbres et arbustes composant les haies du Bocage, l'observation de leur feuillage et de leurs fruits ainsi que leur utilisation par l'homme. Fusain d'Europe, Houblon, Cornouiller sanguin ou bien encore Frêne commun ont bénéficié de toute notre attention. Ce fut également l'occasion de présenter les travaux de restauration et de création de haies entrepris par le Conseil général sur le Bocage.

Le circuit emprunté s'est terminé sur la zone à schiste cartonneux afin d'observer à cet endroit la dynamique de la rivière.

Animations scolaires :

- Restitution du projet avec l'école de Farges-Allichamps.

À l'issue du projet démarré en septembre 2011, la restitution du travail a eu lieu le 29 juin à l'abbaye. Elle a donné lieu à une exposition du bestiaire réalisé par les élèves. Les parents et les enfants de l'école de la Celle, qui ont bénéficié d'un projet scolaire en 2011, étaient également présents. Le Berry républicain assistait à cette animation. Elle s'est terminée autour d'un verre de l'amitié offert par l'abbaye et le

Conservatoire, et un diplôme de petit naturaliste en herbe a été remis aux enfants en plus du bestiaire qu'ils ont réalisé.

- Projet 2012-2013 avec l'école de la Grotte.

Un projet en six séances sera mené avec la classe de CE2-CM1 de l'école de la Grotte sur le thème « Mon ami l'arbre et ses secrets ». L'objectif est de permettre aux enfants de comprendre la relation qui existe entre l'homme et l'arbre, en les amenant à apprendre à reconnaître quelques essences d'arbres présentes sur le bocage et l'abbaye, et rechercher qu'elles ont pu être autrefois leurs utilisations.

La première séance s'est donc déroulée le 29 novembre avec une première découverte sur le site des arbres choisis pour le projet.

- Suite au projet mené par l'Abbaye autour des 300 ans des tilleuls du monastère, qui permettait à des classes d'adopter un tilleul et de travailler sur l'identité de l'arbre choisi, une classe de seconde STAE du lycée agricole du Subdray ayant participé à cette opération a bénéficié également d'une sortie

sur le bocage qui s'est déroulée le 16 février et qui avait pour objectif la découverte des arbres du Bocage et la gestion des haies.

Textes de communication.

Dans le cadre du marché, le Conservatoire a rédigé pour le Conseil général six textes sur les thématiques suivantes :

- la flore du Bocage ;
- la vie sur les bords du Cher ;
- les micromammifères du Bocage ;
- la dynamique de la rivière Cher ;
- les orthoptères du Bocage ;
- le bilan des actions de sensibilisation sur le Bocage.

Le Marais de Chavannes, Chavannes

Conservateur : poste à pourvoir



CONNAÎTRE

Suivi scientifique en régie :

Dans le cadre de la réalisation du plan de gestion, le site a fait l'objet d'une cartographie des habitats et d'un inventaire faune-flore.



PROTÉGER

Accompagner les politiques publiques, enjeux, objectifs, résultats :

Le travail d'animation sur le site du marais est plus ancien que l'année 2012. Toutefois, le partenariat avec la commune s'est vraiment développé cette année.

Durant l'année, des rendez-vous réguliers ont eu lieu avec le maire et le conseil municipal pour faire aboutir le projet sous la forme d'un bail emphytéotique administratif, le 3 octobre.

Le site a été classé Espace Naturel Sensible du département le 1^{er} juin.

Le Bec d'Allier, Cuffy

Conservateur : poste à pourvoir



PROTÉGER

Accompagner les politiques publiques, enjeux, objectifs, résultats :

Le Conservatoire travaille depuis maintenant plusieurs années avec la commune de Cuffy à la protection du site du Bec d'Allier. Dès 2007 dans le cadre de l'animation Natura 2000 des contacts avaient été pris et un projet de contrat avait été envisagé, il n'avait malheureusement pas pu aboutir.

L'opportunité d'intervention sur le site s'est précisée via la désignation du Bec d'Allier comme espace naturel sensible. Une proposition de partenariat entre l'état la commune et le Conservatoire a été faite et acceptée par l'ensemble des parties.

Afin de définir précisément le périmètre, une première visite de terrain a été organisée avec l'animateur Natura 2000 le 7 mars. Une carte du périmètre a été réalisée et discutée avec les services de l'état le 16 mars aboutissant au projet de périmètre final qui a été soumis aux Conseils scientifique et d'administration du Conservatoire. Ces deux organes de décisions ayant validé l'opportunité d'intervention, une proposition de convention de gestion a été soumise à la commune et aux services de l'état le 25 juin 2012.

Conformément aux principes édictés par le contrat espace naturel sensible, un comité de suivi du site a été mis en place et la première réunion de ce dernier s'est déroulée le 12 juillet. Des rencontres régulières pour affiner le projet ont eu lieu par la suite avec la commune et le pays Loire val d'Aubois qui prévoit l'aménagement d'un circuit de découverte autour du Bec d'Allier.

Enfin, la signature du contrat espace naturel sensible ainsi que de la convention liant le Conservatoire, l'état et la commune a eu lieu le 8 novembre à la mairie de Cuffy.

L'année s'est conclue sur le site avec la gestion de la problématique de mise en location de la chasse sur le secteur. En effet, le site ne faisait plus l'objet d'action cynégétique depuis plusieurs années. La DDT a cependant souhaité réactiver la chasse sur le site. Pour éviter des problèmes d'incompatibilité d'activité entre les actions du Cen et les actions de chasse, l'amodiation sur le site a été ajustée pour prendre en compte la préservation de la biodiversité.



GÉRER

Dans le cadre d'un contrat Natura 2000 et de la notice de gestion du Bec d'Allier sur la restauration et l'entretien des pelouses sableuses, plusieurs entreprises, associations d'insertion et ESAT ont été consultés pour des devis comparatifs d'intervention. Le contrat est actuellement en cours de réalisation et sera finalisé courant 2013.

Les pelouses de la Grande Roche, Corquoy

Conservateur : poste à pourvoir



PROTÉGER

Accompagner les politiques publiques, enjeux, objectifs, résultats :

Sur proposition du Conservatoire, le site des pelouses alluviales de la Grande Roche ont été labellisées Espace Naturel Sensible. Dans le cadre de l'animation réalisé par le Conseil général pour promouvoir ses ENS, le 24 mai le maire de la commune a été rencontré. A l'issue de la présentation du Conservatoire qui lui a été faite, la mise en place d'un partenariat sous la forme d'un bail emphytéotique administratif a été conclue. La signature du contrat ENS ainsi que du bail emphytéotique a eu lieu le 16 novembre à la mairie de Corquoy.

L'Île du Pont de la Batte, La Chapelle-Montlinard

Conservateur : poste à pourvoir



PROTÉGER

Accompagner les politiques publiques, enjeux, objectifs, résultats :

Le site est inclus dans le périmètre de la Réserve naturelle du Val de Loire (RNVL). Des actions avaient déjà été menées dans ce cadre par le passé. Le nouveau PG de la RNVL faisait apparaître la gestion de ce site comme d'intérêt pour la préservation des milieux ligériens. En ce sens, des démarches ont été entreprises par le Conservatoire auprès du service Loire de la DDT 58 pour obtenir une autorisation d'occupation temporaire et ainsi mettre en œuvre la gestion sur ce site. La DDT a été rencontrée le 16 mars 2012 et le projet lui a été présenté. Le site est maintenant géré par le Conservatoire depuis le 24 mai, date de signature de l'arrêté d'occupation temporaire du domaine public fluvial, à la Charité-sur-Loire.



GÉRER

Dans le cadre d'un contrat Natura 2000 pour la réouverture et l'entretien des pelouses sableuses à fétuque et des prairies ligériennes à chiendent, l'entreprise Cirade Environnement, spécialisée dans la restauration et l'entretien d'espaces naturels, a effectué des travaux lourds de restauration sur les pelouses de l'Île du Pont de la Batte, colonisées voire fermées par des formations ligneuses. Un étrépage expérimental a été réalisé sur un secteur de fruticée afin d'observer le pouvoir de recolonisation des espèces végétales des pelouses sableuses.

Les travaux seront réceptionnés en début d'année 2013 avec le prestataire, l'animateur Natura 2000 du site et la Direction départementale des territoires du Cher.

Actions transversales ou hors sites

1- Cartographie nationale des enjeux territorialisés de biodiversité remarquable (CARNETB).

Cette année, le Cen Centre a choisi de travailler en priorité sur deux entités naturelles : le Boischaut sud et la Marche. Des recherches ont également été menées en Champagne berrichonne, principalement dans les bois thermophiles et mésophiles. Ponctuellement, des prospections de lépidoptères ont été effectuées en Pays-Fort. Quelques sites ont été visités, à l'extrémité sud-ouest de la Vallée de Germigny.

Le Cen Centre a ciblé ses recherches sur quatre groupes taxonomiques : Coléoptères, Lépidoptères, Odonates et Orthoptères.

Deux espèces de coléoptères ont principalement été recherchées : le Grand capricorne (*Cerambyx cerdo*) et le Pique-prune (*Osmoderma eremita*). Les Lépidoptères Rhopalocères ont été spécifiquement prospectés, mais le Cen a également effectué des recherches concernant la Laineuse du prunelier (*Eriogaster catax*).

Les recherches ont été effectuées dans les rivières et ruisseaux, landes sèches et pelouses calcicoles, prairies, tourbières, marais alcalins et boisements.

Neuf observateurs, salariés comme bénévoles du Cen Centre, ont collecté durant l'année 1 623 données, pour 319 espèces et sous-espèces. Parmi ces données, 1 232 font partie des groupes taxonomiques visés, soit environ 76 %, dont 782 de lépidoptères (752 données de rhopalocères et 26 d'hétérocères), 262 d'orthoptères, 145 d'odonates et 47 de coléoptères, pour 174 espèces.

Le Boischaut sud a été prospecté de manière relativement homogène. L'extrême sud de la Marche a été moins visité, les résultats en termes de nombre d'observations sont donc plus faibles dans les deux mailles les plus méridionales.

Les mailles affichant le plus grand nombre de données sont situées sur un axe Saint-Hilaire-en-Lignières/Vesdun, ainsi qu'en marge, et au nord nord-est du Boischaut sud, autour des communes de Morlac et de Saint-Amand-Montrond. La maille de Champagne qui affiche une quantité importante de données est celle des Usages de Meillant/Bois d'Arpeuilles.

Une seule maille du Boischaut sud n'a pas été prospectée, faute de temps. 70 % de sa surface se trouve dans l'Indre.

Parmi les groupes taxonomiques visés, 51 espèces patrimoniales ont été observées, dont 12 d'Orthoptères, 10 d'Odonates, 24 de Lépidoptères et 3 de Coléoptères.

Enfin, 11 espèces sont protégées nationalement, 6 espèces sont en annexes II et IV, trois uniquement en annexe II et deux uniquement en annexe IV de la directive Habitats Faune Flore. Deux espèces sont « en danger critique d'extinction », 7 espèces sont « en danger », 16 espèces sont « vulnérables » en région Centre (d'après les listes rouges en vigueur à la date de rédaction du bilan). 42 espèces sont déterminantes ZNIEFF.

2- Animation territoriale Natura 2000 Axe Loire-Allier niverno-berrichon.

Rappel des sites :

Sites	Nature du site	Surface totale
Vallées de la Loire et de l'Allier (FR2400522)	ZSC	4 069 ha
Vallée de la Loire entre Fourchambault et Neuvy-sur-Loire (FR2600965)	ZSC	2 600 ha
Bec d'Allier (FR2600968)	SIC	1 069 ha
Val d'Allier bourguignon (FR2600969)	ZSC	893 ha
Vallée de la Loire entre Mornay-sur-Allier et Neuvy-sur-Loire	ZPS	1 3815 ha

2.1. Animation générale du site.

De part son étendue, le territoire nécessite un temps de relationnel important avec les différents usagers et acteurs ligériens. Le maintien d'un contact régulier avec les partenaires locaux pour les informer des évolutions et objectifs des sites, et collecter également en retour les informations de terrain, reste donc une part importante du temps d'animation.

Le contact avec les associations locales (naturalistes, usagers, riverains...) a été maintenu pour échanger sur leurs volontés de gestion et d'aménagement ainsi que leurs projets présents et à venir.

L'État en tant que gestionnaire du domaine public fluvial au travers de la DDT est également un partenaire récurrent sur les sites. La discussion et le regard de l'animateur permettant d'ajuster les travaux d'entretien du lit de la Loire afin de concilier l'enjeu hydraulique avec la biodiversité ligérienne, une réflexion quant à des interventions ciblées de la DDT sur certains sites à enjeu fort est en cours.

2.2 Développement des outils de communication.

Afin de mieux faire connaître Natura 2000, ses enjeux et ses moyens, divers supports de communication ont été élaborés :

- une gazette annuelle d'information à destination des acteurs du territoire ;
- un site internet a été créé sur la base des sites internet clefs en main de l'ATEN ;
- la presse locale a été sollicitée sur divers évènements.

2.3. Accompagnement réglementaire.

L'évaluation des incidences Natura 2000 permet une systématisation de l'accompagnement des projets sur le site. Ceci permet de réorienter les projets dans une prise en compte des enjeux de biodiversité des sites.

2.4. Contrats Natura 2000.



Le Champ de Tir (Challuy)

Porté par la Commune et débuté en 2009 sur 10,7 ha de pelouses et prairies.

Les Chamons Nord (Marzy)

Porté par la SOBA et débuté en 2009 sur 6,5 ha de pelouses et prairies.

Les Chamons Sud (Marzy)

Porté par la SOBA et débuté en 2010 sur 3,3 ha de pelouses et prairies.

Le Ver-Vert (Nevers)

Porté par la commune et débuté en 2010 sur 10,8 ha de pelouses et prairies.

Les pelouses de la RNVL (Pouilly-sur-Loire et Mesves-sur-Loire)

Porté par le Cen Bourgogne et débuté en 2011 sur 15,8 ha de pelouses et prairies.

Le Bec d'Allier (Gimouille)

Porté par le CG 58 et débuté en 2011 sur 6,5 ha de pelouses et prairies.

Le Bec d'Allier (Cuffy)

En attente par le Cen Centre pour plus de 19 ha de pelouses et prairies.

Les Brocs (La-Celle-sur-Loire)

Porté par le Cen Bourgogne et débuté en 2012 sur 22 ha de pelouses et prairies, option pâturage.

Les Vallées (Couargues)

En attente par le Cen Centre pour près de 10 ha de mégaphorbiaies, pelouses et prairies.

L'Île du Pont de la Batte (La-Chapelle-Montlinard)

Porté par le Cen Centre pour près de 3 ha de pelouses et prairies.

La Gargaude (Ménétréol-sous-Sancerre)

En attente par le Cen Centre pour plus de 3 ha de pelouses.

Les Saulières (Herry)

Porté par le Cen Centre pour plus de 10 ha de prairies et lutte contre le solidage.

La Pointe (Mesves-sur-Loire)

En attente par un privé pour 30 ha de peupleraie en reconversion.

L'Étang de Marvy (Neuvy-sur-Loire)

En attente par la FDC58 pour plan d'eau et roselière, et peupleraie en reconversion.

2.5. Mesures agro-environnementales.

Un bilan des quatre années de contractualisation des MAEt sur le territoire Loire-Allier a été dressé. Il sera complété en 2013 par un bilan qualitatif, permettant d'évaluer l'impact environnemental des pratiques mises en œuvre au travers des MAEt.

Il ressort que la contractualisation a été plus que bonne sur Loire-Allier :

- 30 % de la SAU engagée en MAEt ;
- 57 exploitants ;
- environ 2 000 hectares.

Le val d'Allier, grâce à l'investissement de l'association des Amis du Val d'Allier, est presque entièrement concerné par des MAEt, avec un groupe d'exploitants moteurs et volontaires.

Sur le val de Loire, les résultats sont plus mitigés, la contractualisation est plus éparse.

2.6. Chartes Natura 2000.

Les premiers signataires de chartes ont été rencontrés et les démarches lancées. Le Conservatoire d'espaces naturels de la région Centre s'engage dans cette démarche sur l'ensemble de ses propriétés des bords de Loire.

2.7. Études et connaissances.

➤ **APPB Sternes.**

Sur la base des suivis sternes réalisés les années précédentes, les bases de travail pour la création d'un arrêté préfectoral de protection de biotope dédié aux colonies de sternes ligériennes et de l'Allier ont été posées. Cette démarche sera poursuivie en 2013 pour une application au plus tôt.

➤ **Cistude d'Europe.**

En relation avec le PRA Cistude de Bourgogne, un suivi des boires présentant des individus de cistude a été réalisé. Les données à confirmer et les signalisations ont été nombreuses, faisant passer le décompte à 3 boires de présence certaine et 15 boires à confirmer sur 2013, pour une espèce notée absente il y a encore trois ans du val de Loire.

Les suivis se poursuivent et s'accroissent en 2013.

➤ **Préfiguration pastorale.**

L'objectif de l'étude est d'introduire le pastoralisme comme outil de gestion des pelouses et prairies ligériennes, tout en favorisant une rentabilité agricole de ces espaces. Une telle étude se doit d'être transversale entre les aspects biodiversité et agricole. Pour ce faire, deux approches distinctes doivent être menées.

L'approche proposée consiste en une évaluation des surfaces pâturables et de la patrimonialité et fragilité des habitats présents. L'objectif de cette phase est de définir les limites de l'exercice pastoral permettant une expression optimale des habitats pelousiers et prairiaux ligériens.

En complément de cette approche, sera réalisé un volet agricole. Celui-ci permettra d'apporter une vision des potentiels fourragers des espaces identifiés ainsi que de recenser les éleveurs locaux susceptibles de s'intégrer à la démarche. Un regard devra être porté sur la viabilité agricole de l'exploitation de ces terrains.

Le croisement de ces deux axes, intégré à la proposition, permettra de définir une stratégie de mise en œuvre du pastoralisme sur le site en définissant les outils adaptés à chaque contexte (MAEt, contrat N2000, autres...). L'objectif étant d'avoir une stratégie applicable en début de programmation PAC et PDRH en 2015.

L'étude sera réalisée dès le premier trimestre 2013.

2.8. Bilan d'animation.

Première année de transition entre deux programmations, 2012 a permis de mettre en place des actions opérationnelles mais également de préparer les années 2013 et 2014, qui devront poser les bases de la vie des sites Natura 2000 pour les nouvelles programmations découlant de la PAC et du PDRH.

3- Animation territoriale Natura 2000 Pays-Fort - Sancerrois

Rappel des sites :

Sites	Nature du site	Surface totale
Massifs forestiers et rivières du Pays-Fort (FR2400518)	ZSC	3 104 ha
Coteaux calcaires du Sancerrois (FR2400517)	ZSC	195 ha

3.1. Appropriation des enjeux du site.

L'animation débutant pour le Cen Centre, il a été nécessaire de prendre connaissance des sites et de s'approprier les enjeux locaux. Cette phase a permis à l'animateur de mieux comprendre ce territoire.

Ces rencontres ont permis de baser la stratégie de mise en œuvre sur les volontés d'engagement potentiel de chacun dans la démarche N2000.

Le DOCOB du site sancerrois étant antérieur au nouveau PDRH (2007-2013), les mesures ont dû être confrontées aux engagements du PDRH et adaptées en cas de nécessité. Les mesures forestières et non-agricoles-non-forestières ont été étudiées, les engagements agricoles n'ont pas été remaniés, le renouvellement de la PAC en 2014 et la création d'un projet MAEt seront l'occasion de retravailler ces mesures au besoin.

3.2. Stratégie de mise en œuvre de l'action.

Afin de faire naître une dynamique sur le territoire, il a été souhaité de concentrer les efforts sur des zonages précis des sites. Deux critères principaux ont été retenus, les habitats et espèces présents ainsi que le parcellaire cadastral de la zone.

Sur le Pays-Fort, la priorité est mise sur les secteurs de tourbière et de lande ainsi que les zones à écrevisse.

Sur le Sancerrois, ce sont les entités de pelouses de grande surface qui sont priorisées ainsi que les cavités à chiroptères.

3.3. Stratégie de communication.

Les deux plaquettes ont été rédigées et mises en page. Les plaquettes ont été présentées en COPIL et amendées partiellement. Leur diffusion s'effectuera dès 2013 auprès des acteurs du territoire.

3.4. Volet réglementaire.

Une réponse aux sollicitations concernant l'évaluation d'incidence est apportée à la demande. Un seul projet a été analysé jusqu'à aujourd'hui, le traitement hélicoptéré des vignes aux environs de Sancerre, quelques conseils ont également pu être donnés à différents organismes.

3.5. Contractualisation.

Sur la base de la stratégie d'intervention définie, le recensement des propriétaires a été initié sur les entités retenues. Ce travail est en cours et prend plus de temps du fait de l'inaccessibilité des fichiers cadastraux nominatifs. Chaque propriétaire sera contacté individuellement pour exposer la proposition de gestion des sites et des réunions seront organisées entre les différents propriétaires d'une même entité de gestion.

La recherche de contractants à la charte N2000 n'est pas prévue au programme d'animation 2012 du marché, il est tout de même regardé les secteurs potentiels dans le cadre de la hiérarchisation des secteurs d'intervention, notamment sur les secteurs ne nécessitant pas d'actions de restauration.

Aucun programme MAEt n'est prévu sur cette période, une attention est toutefois maintenue dans le cadre de la hiérarchisation des secteurs d'intervention à prendre en considération.

3.6. Bilan d'animation.

L'animation durant la période 2012 a permis de prendre en main les enjeux et les jeux d'acteurs du territoire. Première année d'animation, elle a permis de définir la stratégie de mise en œuvre des actions pour les années futures.

Plusieurs projets intéressants ressortent toutefois et reçoivent un bon accueil des acteurs locaux.

4- Relationnel avec le Conseil général du Cher

Le CG 18 est un partenaire très important du Conservatoire et de nombreuses actions sont menées en partenariat avec celui-ci.

4.1 Les démarches ENS

Le Conservatoire a largement été associé à la définition en 2011 des Espaces Naturels Sensibles. Cette association s'est poursuivie sur l'année 2012 avec notamment des interventions réalisées par le Conservatoire lors du forum des ENS le 19 janvier. Le partenariat s'est révélé d'autant plus fructueux que le Conservatoire est aujourd'hui impliqué dans la gestion de 8 ENS sur les 17 désignés et qu'un travail reste à fournir sur d'autres sites dans le courant de l'année 2013.

4.2 Rédaction du document d'objectifs « coteaux, bois et marais calcaires de la Champagne berrichonne »

Le site Natura 2000 FR2400522 est animé par le Conseil général. Dans le cadre du marché de révision du document d'objectifs, le conservatoire associé au bureau d'étude IEA a réalisé en 2012 plusieurs chapitres qui ont été validés par le comité de pilotage. Le Conservatoire a plus particulièrement eu la mission de rédiger le diagnostic socio-économique et les objectifs de développement durable.

4.3 Mesures agro-environnementales

Le Conseil général a sollicité le Conservatoire pour l'aider à définir les mesures agro-environnementales territorialisées sur les pelouses calcicoles.

4.4 Animation sur les marais alcalins de Champagne berrichonne

Dans le cadre du Grenelle de l'environnement, l'Agence de l'Eau Loire Bretagne a pour mission d'acquérir ou d'aider à l'acquisition de 2 000 hectares de zones humides. Dans ce cadre, le Conservatoire a proposé sur les départements de l'Indre et du Cher de travailler sur les marais alcalins. Pour le département du Cher, trois sites ont été ciblés initialement : le marais de Chavannes, le marais de Massay et le marais de Contres. A l'issue des prospections de terrain réalisées dans le cadre des carnets B, la pelouse marneuse de la Celle a été incluse dans le programme.

A l'exception du marais de Chavannes qui a été détaillé plus haut dans ce rapport, les démarches de partenariat avec les propriétaires n'ont pas pu aboutir. Les élus de la commune de Massay ainsi que les autres propriétaires du marais et du coteau labellisé en ENS par le CG18 ont été rencontrés et des perspectives de partenariat ont été évoquées. Pour le marais de Contres, après une première rencontre avec l'adjoint au maire de Dun-sur-Auron, un refus catégorique a été émis par la commune ne permettant pour l'instant pas d'envisager le moindre partenariat pour la gestion du site. Enfin, en ce qui concerne les pelouses de la Celle, des démarches doivent être entamées très prochainement.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE – 6 avril 2013

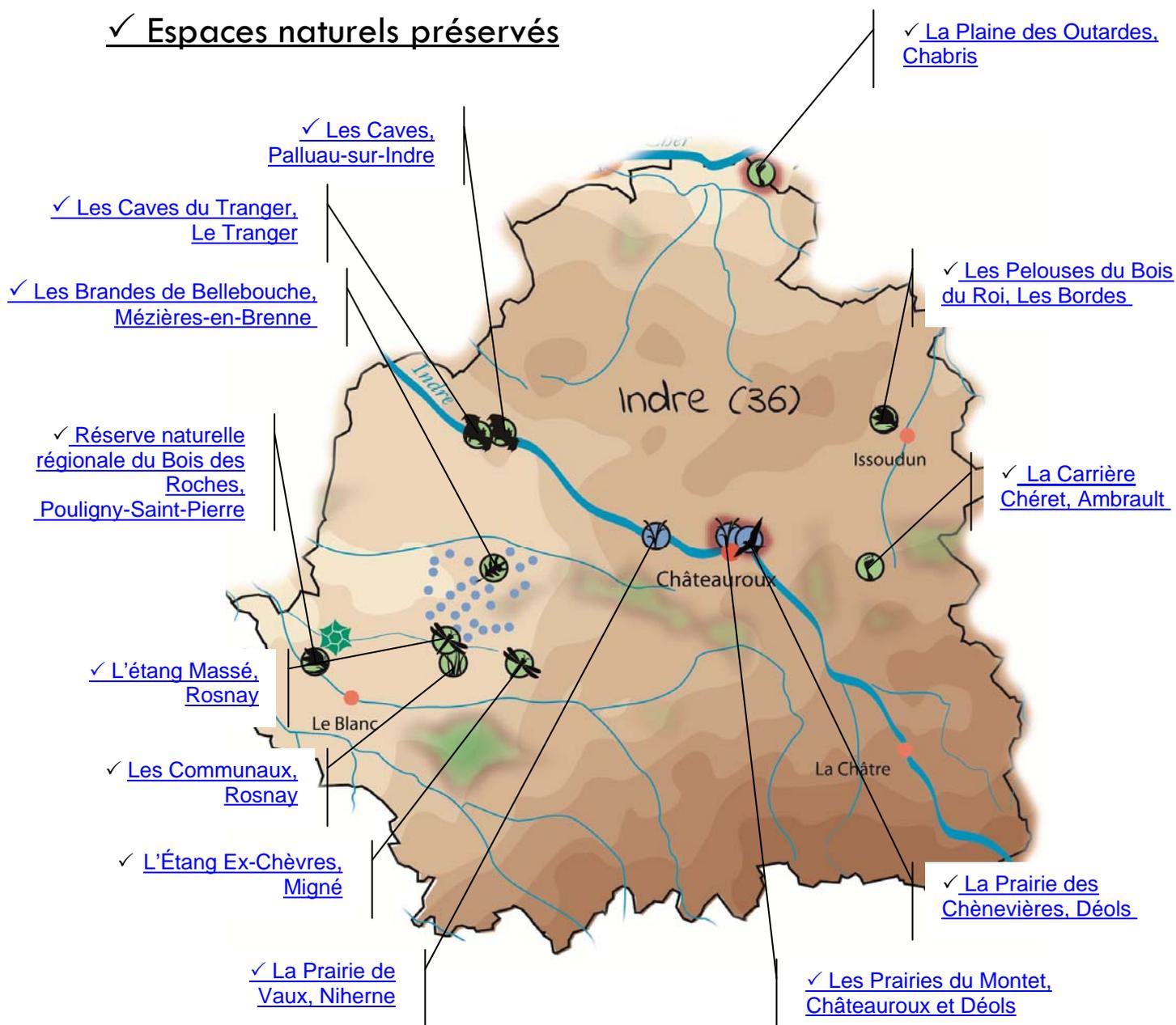
Rapport d'activités 2012



Département de l'Indre

Délégué départemental : Michel Prévost

✓ Espaces naturels préservés



✓ Programme Loire nature

✓ Actions transversales ou hors site

Cliquez sur le site naturel ou le thème que vous voulez consulter

Le Plateau de Chabris, Chabris et La Chapelle-Montmartin (41)

Conservateur : Claude Chottin



CONNAÎTRE

Expertise écologique sous-traitée :

Comme chaque année, le suivi de la population d'Outarde canepetière (*Tetrax tetrax*) a été assuré par Indre Nature et le conservateur bénévole du site.

Suivi scientifique en régie :

Le plan de gestion 2013-2027 a été validé en Conseil d'administration le 9 juin 2012. Ce plan de gestion comprend une partie principale préconisant de poursuivre, sur la majeure partie du site, une gestion agricole propice à la reproduction de l'Outarde canepetière et de l'avifaune des plaines agricoles. De manière à éviter le dérangement de l'avifaune et en particulier de l'outarde, le site n'est pas ouvert au public.



PROTÉGER

Accompagner les politiques publiques, enjeux, objectifs, résultats :

Peu de démarches ont été entreprises sur le site de la Plaine aux outardes. La volonté de rencontrer les maires des deux communes est toujours présente, mais faute de temps cela n'a pu se conclure. À défaut, la participation du Conservatoire, le 25 juin 2012, au comité de pilotage de la ZPS FR2410023 a permis de rencontrer une partie des acteurs agissant pour la préservation de l'Outarde canepetière dans ce secteur.



GÉRER

Afin de favoriser la population d'outardes canepetières présente sur le site, des travaux agricoles spécialisés ont eu lieu au mois de septembre : fauche et réensemencement de lotier et de trèfle blanc, simple broyage pour certaines zones et mise en terre nue pour d'autres.

Une bande de terre nue fait l'objet d'un essai de semis d'avoine d'hiver, pour créer un couvert sur le sol après les premières gelées, visant à limiter la reprise de la végétation sur la terre nue.

Les travaux agricoles sont réalisés par l'EARL du Bordelat (M. Laurent Riollet). Les travaux ont été réceptionnés au début du mois d'octobre.

Sur le site quelques parcelles sont actuellement chassées par deux sociétés différentes. Une sur le département du Loir-et-Cher et l'autre sur le département de l'Indre. En contrepartie, les chasseurs réalisent un petit entretien par broyage et bûcheronnage des parcelles où ils ont le droit de chasser.



VALORISER

Animations publiques :

Deux sorties à destination du public ont eu lieu cette année sur le plateau :

- 26 juin, sortie organisée par la Fédération des chasseurs du Loir-et-Cher, à laquelle ont participé 12 personnes guidées par Jean-Michel Lett et l'animatrice de la Fédération.
- Samedi 29 septembre, sortie organisée par le Conservatoire. Seulement quatre personnes locales ont participé à cette balade nature, guidées par Laurent Riollet, qui a expliqué ses

travaux agricoles sur le plateau en faveur de l'outarde, et de l'animatrice du Conservatoire. Un journaliste de la Nouvelle République a également participé à cette sortie.

Le plan de gestion ayant été validé en 2012, une réunion publique a été proposée par le Conservatoire le mardi 18 septembre. Le chargé d'étude a présenté le document devant une assemblée de six personnes dont un chasseur, Laurent Riollet et le président du COPIL mis en place sur le site.

À noter à cette occasion la présence d'un journaliste de la Nouvelle République avec parution d'un article le 15 septembre.

Les Caves, Palluau-sur-Indre

Conservateur : Jean-Emmanuel Frontera



CONNAÎTRE

Suivi scientifique en régie :

Le suivi chiroptères a été assuré par le conservateur bénévole et le bilan du comptage de l'hiver 2011-2012 aura permis de recenser au moins 2 235 individus dont 1 366 vespertillons à oreilles échancrées, 440 grands rhinolophes et 74 petits rhinolophes. Une légère baisse est constatée par rapport à 2011 excepté pour les rhinolophes euryales qui ont vu leur population hivernale fortement augmenter.



PROTÉGER

Accompagner les politiques publiques, enjeux, objectifs, résultats :

L'une des caves du site fait l'objet d'une attention toute particulière depuis maintenant plusieurs années. En effet, le développement de la végétation en surface a fragilisé une voûte qui s'est effondrée en partie. Outre les problèmes de sécurité que cela pose, cet incident pourrait perturber le bon fonctionnement de la cavité et être néfaste aux populations de chiroptères qui s'y réfugient. Pour solutionner ce problème, des contacts ont été pris avec les services de l'État afin de mettre en place une mesure Natura 2000 permettant de financer les travaux.



GÉRER

À l'occasion de la Nuit européenne de la chauve-souris, un petit entretien a été réalisé à l'entrée de la cave 1 (sud) sur les ligneux, afin de faciliter l'accès des chiroptères à la cave.



VALORISER

Animation publique :

Comme tous les ans, une soirée est organisée dans le cadre de la Nuit européenne de la chauve-souris. Cette année, elle s'est déroulée le samedi 25 août. Une première partie en salle aura permis à une trentaine de personnes dont huit enfants de découvrir sous forme de diaporama la biologie et l'écologie des chauves-souris. Puis une quinzaine d'entre elles ont visité les caves, se sont plongées dans l'ambiance particulière des lieux, ont découvert les sites d'hibernation des principales espèces et, à l'aide d'une batbox, ont perçu les ultra-sons des individus encore présents dans les caves au moment de la visite.

Les Pelouses du Bois du Roi, Les Bordes

Conservatrice : *Élisabeth Sieber*



PROTÉGER

Accompagner les politiques publiques, enjeux, objectifs, résultats :

Faute de temps, aucune réunion avec les communes des Bordes et d'Issoudun n'a été organisée en 2012. Il sera impératif d'en organiser une rapidement dans les premiers mois de l'année 2013.



GÉRER

Courant décembre, et comme prévu dans le plan de gestion des Pelouses du Bois du Roi, deux parcelles, la C 346 et la AO158, ont été bornées par le bureau d'études de géomètres-experts BLAGéo d'Issoudun. Cette action est essentielle pour la réalisation des opérations GH1 et GH2 sur ces parcelles. La réception des travaux a eu lieu le 14 décembre 2012.

La Carrière Chéret, Ambrault

Conservateur : *Jean-Pierre Fonbaustier*



GÉRER

Comme chaque année, le chemin de découverte du site a été entretenu et nettoyé par l'association d'insertion Solidarité Accueil de Châteauroux, afin de faciliter l'accès au public et aux différentes animations nature organisées par le Conservatoire.



VALORISER

Animations publiques :

Deux balades nature se sont déroulées sur la carrière.

- Mardi 22 mai, dans le cadre de l'opération nationale Fréquence Grenouille et animée en partenariat avec Indre Nature. Lors de cette chaude soirée sur les bords de la mare presque à sec, une dizaine de personnes ont pu observer mâle et femelle de Triton crêté, stars de la soirée, mais également Triton palmé et Grenouille agile.

- Samedi 7 juillet, une balade matinale a entraîné six adultes accompagnés de trois enfants au cœur de la carrière, avec observation des espèces animales et végétales présentes sur le site.

Réserve naturelle régionale du Bois des Roches, Poulligny-Saint-Pierre

Conservateurs : Denis Vandromme et Pierre Plat



CONNAÎTRE

Suivi scientifique en régie :

Le comptage hivernal de la Grotte Chabot a relevé l'hivernage de 107 grands rhinolophes et de deux murins à oreilles échancrées le 30 mars.

Le suivi estival réalisé en juin et juillet a montré une désertion des grottes du Bois des Roches (32 rhinolophes euryales et 2 grands rhinolophes). La population semble s'être reproduite dans la Vienne cette année.

Le suivi du transit automnal a permis de recenser 500 à 600 rhinolophes euryales le 24 septembre.

Le plan de gestion 2013-2023 a été validé par le Conseil scientifique régional du patrimoine naturel le 21 février. Il comprend un important volet « valorisation » avec l'aménagement du sentier de découverte. Le volet « gestion » comprend principalement une ouverture des éperons rocheux et une extension du pâturage sur le site.



PROTÉGER

Accompagner les politiques publiques, enjeux, objectifs, résultats :

Ces actions sont essentiellement menées par le chargé de mission territoriale. En 2012, la mise en place de la RNR a conduit à communiquer auprès du grand public. Un article a été publié dans la presse en avril. Dans le même temps, la finalisation du plan de gestion a conduit le Conservatoire à réaliser une réunion publique le 6 mars.

Par ailleurs, afin de mettre en place le projet de sentier, des contacts ont été pris avec les habitants du village pour la création d'un parking. Bien que favorables au projet lors de la rédaction du plan de gestion, ces derniers ont changé de position, ce qui pourrait conduire à quelques modifications.

Enfin, le PNR Brenne, structure animatrice du site Natura 2000 vallée de la Creuse, a été rencontré pour mettre en place des contrats sur le site.



GÉRER

Comme chaque année, le Conservatoire a sollicité l'association d'insertion Idées en Brenne pour l'entretien et la mise en sécurité du sentier qui traverse la réserve.

Dans le cadre d'une charte de partenariat avec le Parc naturel régional de la Brenne, les dix brebis et les trois ânes du PNR ont pâturé les pelouses du plateau et de l'éperon ouest en début d'année, puis d'octobre à mi-décembre. Du 9 au 22 septembre, les ânes ont dû être retirés du site pour recevoir un traitement vétérinaire.

L'opération d'entretien du plateau et de l'éperon ouest par débroussaillage, qui devait être l'intervention phare des travaux pour l'année 2012, n'a pu être réalisée. En effet, le financement prévu dans le cadre d'un contrat Natura 2000 n'a pu être honoré, faute de crédits. Cette opération sera reconduite dans le cadre du nouveau plan de gestion de la réserve.

Pour le montage d'un contrat Natura 2000, plusieurs prestataires ont été contactés et rencontrés sur les mois d'août, septembre et octobre, pour des opérations d'abattage, de débroussaillage et d'entretien prévues au plan de gestion.

Une surveillance courante du site a été effectuée tout au long de l'année, dans le cadre du respect des travaux demandés pour l'entretien et la mise en sécurité du sentier et du pâturage.



VALORISER

Animations publiques par le Cen Centre :

Le Conservatoire a proposé en 2012 trois rendez-vous avec le public : deux balades nature et une réunion publique.

- Réunion publique le mardi 6 mars.

Devant une dizaine de personnes, Serge Gressette, responsable scientifique et technique, a présenté le nouveau plan de gestion avec, entre autres, les futures actions prévues sur le site. Pose d'affiches, interview sur France Bleu Berry, article dans la Nouvelle République et article dans le bulletin municipal ont accompagné la communication réalisée autour de cette réunion.

- Balades nature accompagnées.

Une première balade naturaliste a été organisée le samedi 5 mai pour une découverte générale du site en compagnie de 8 adultes dont une majorité habitant Pouligny. Un journaliste a accompagné le groupe durant une bonne partie de la sortie, ce qui a permis la parution d'un article sur le journal correspondant.

En partenariat avec Indre Nature, une sortie s'est déroulée le 5 septembre sur le thème des orthoptères. Elle a permis à 8 adultes (dont 5 adhérents d'Indre Nature) et 3 enfants d'observer les différentes espèces présentes sur le plateau. Petits et grands sont repartis heureux des découvertes qu'ils ont faites sur ces animaux si peu connus.

- Sortie pour public spécialisé.

Une sortie a été organisée le 23 mai pour un groupe composé d'une dizaine de patients de l'hôpital de jour de Tours. Cette matinée sur la réserve a eu lieu sous un magnifique soleil et s'est déroulée à travers une découverte sensorielle axée principalement sur le toucher, la vue et l'ouïe.

Animations par le PNR Brenne :

Une animation axée sur la découverte des pelouses calcicoles a été encadrée par le Parc naturel régional de la Brenne pour une classe de 26 élèves de CE2 le 29 mars.

Animation scolaire :

À la demande du CPIE Brenne Pays d'Azay, une classe de 3^e a été accueillie sur le site dans le cadre des classes Natura 2000 coordonnées par le CPIE. L'objectif de cette animation était de présenter aux treize élèves le site et les particularités qui ont conduit à sa protection.

Information du public :

Afin d'informer sur l'actualité du site, un article a été proposé à la commune pour le bulletin municipal « Le petit Cabouin ».

Réseau Cistude :

Dans le cadre des réunions du réseau Cistude (qui regroupe les structures réalisant des animations sur le territoire du Parc), une journée a été proposée le 2 octobre sur la réserve naturelle avec, le matin,

présentation de la géologie et de l'archéologie par Jean-Claude Marquet puis, l'après-midi, présentation du nouveau plan de gestion de la réserve naturelle et des actions prévues dans les années à venir.

Les Communaux, Rosnay

Conservateur : Tony Williams



CONNAÎTRE

Suivi scientifique en régie :

Le suivi du Damier de la succise (*Euphydryas aurinia*) a été réalisé le 25 mai et complété par le suivi des habitats de l'exclos à Succise des prés le 13 septembre.



PROTÉGER

Accompagner les politiques publiques, enjeux, objectifs, résultats :

Chaque année est organisée une rencontre avec le maire de Rosnay et le conservateur du site pour faire un état de la gestion du site. Cette réunion a eu lieu le 21 décembre en présence de M. Paré exploitant agricole en charge du site.

Le passage à une convention de gestion plus durable pour l'agriculteur a été évoqué ainsi que la suite du bail qui s'achève en 2015. En raison de cette échéance, le prêt à usage n'est pas modifié pour l'instant. Il n'existe pas aujourd'hui de certitude sur la poursuite du bail après échéance de celui-ci même si tous les participants ont convenu que la gestion était en net progrès et que le partenariat tel que pratiqué aujourd'hui était très satisfaisant. Enfin, la commune s'est engagée à réhabiliter le chemin pour faciliter l'accès au site.



GÉRER

Depuis 2006, un pâturage avec des vaches de race charollaise est réalisé sur le site par M. Antoine Paré, dans le cadre d'un prêt à usage.

Le panneau SNP du site, posé à l'entrée, a été déplacé et installé à l'entrée du sentier menant aux Communaux, conformément aux engagements du Conservatoire à l'issue de la réunion annuelle avec la commune de Rosnay.

En février, un chantier scolaire a été réalisé en partenariat avec le lycée agricole de Saint-Cyran sur l'exclos à succise. Les élèves ont participé à l'entretien du site par un débroussaillage manuel.

L'opération d'entretien de l'exclos à succise par débroussaillage, qui devait être l'intervention principale sur le site, n'a pu être réalisée. En effet, le financement prévu dans le cadre d'un contrat Natura 2000 n'a pas été honoré, faute de crédits. Cette opération sera reconduite en 2013.



VALORISER

Animations publiques :

Plusieurs animations ont été proposées par le conservateur au titre de la LPO Brenne ainsi que pour les tours opérateurs britanniques Naturetrek , Focus on Birds....

Animations scolaires :

Après avoir bénéficié d'une intervention en classe le 16 février, animée par le chargé de gestion, pour le LEAP St-Cyran, une classe de 14 élèves en 1^{ère} STAE est venue sur le site le 24 février pour un chantier de débroussaillage.

Information auprès des médias :

À deux reprises, le conservateur a accueilli des journalistes sur le site.

Les Brandes de Bellebouche, Mézières-en-Brenne

Conservateur : François Pinet



PROTÉGER

Accompagner les politiques publiques, enjeux, objectifs, résultats :

Un contact a été rétabli depuis 2011 avec les chasseurs du site. Un bon relationnel s'en est suivi. De fait, le responsable de la chasse invite régulièrement le Conservatoire à venir y assister. Cette année, la chasse annuelle avec les conseillers généraux du département de l'Indre a eu lieu en janvier. Des agendas particulièrement chargés sur la période concernée n'ont pas permis de participer, ce qui est regrettable pour le maintien du relationnel.

M. Pivot, responsable de la chasse, a de nouveau proposé que les chasseurs de Bellebouche assurent une partie des travaux prévus dans le cadre du plan simple de gestion.

La mise en place d'un comité de pilotage pour la gestion du grand site de Bellebouche, évoqué dans le courant de l'année 2011, n'a pas connu d'avancée majeure en 2012.

L'Étang Ex-Chèvres, Migné

Conservateurs : Jean-Louis Simoulin et Thomas Chatton



CONNAÎTRE

Suivi scientifique en régie :

Afin de connaître l'évolution des effectifs d'oiseaux nicheurs menacés en Brenne, et de mesurer les modes de gestion mis en œuvre par le Conservatoire, un suivi des populations d'oiseaux nicheurs est réalisé sur 13 espèces patrimoniales à l'étang Ex-Chèvres.

Cette année, les niveaux d'eau variables du printemps auront eu pour conséquence une installation tardive des guifettes, en juin.

Une trentaine de nids ont été occupés, pour 30 poussins comptés le 7 juillet.

Enfin, une campagne de baguage effectuée par la réserve de Chérine et l'un des deux conservateurs bénévoles du site, Thomas Chatton, a permis le baguage de 20 poussins. Au cours de l'année, trois adultes portant déjà des bagues se sont reproduits sur le site. Deux d'entre eux avaient été bagués sur Ex-Chèvres en 2010.

3 couples de grèbes à cou noir ont tenté une nidification qui a échoué.

3 couples de grèbes castagneux ont niché sur l'étang en 2012, contrairement à 2011.



PROTÉGER

Accompagner les politiques publiques, enjeux, objectifs, résultats :

Le travail de mise en place d'une convention de mise à disposition (CMD) piscicole SAFER a connu son dénouement en début d'année. Le choix du pisciculteur s'est porté sur Mme de la Guillonnière qui gère également les étangs piscicoles situés en aval et qui s'était au départ proposée pour faire l'acquisition de l'étang.

Le cahier des charges et les conditions de la CMD ont été arrêtés en réunion avec la SAFER le 23 janvier et la signature, pour une durée de 6 ans, a eu lieu le 14 février suivant.



GÉRER

Comme prévu dans le plan de gestion de l'étang Ex-Chèvres, et pour faciliter la pêche de l'étang au mois de décembre, l'association d'insertion Idées en Brenne a réalisé l'entretien de la levée de l'étang et le débroussaillage du fossé exutoire. Les travaux ont été réalisés le 29 novembre.

La pêche de l'étang a eu lieu le 13 décembre par Mme de la Guillonnière.



VALORISER

Animation publique :

La sortie annuelle organisée par le Conservatoire s'est déroulée le 16 juin. Y ont participé 8 adultes et 2 enfants en présence d'un journaliste de la Nouvelle République.

Aucune observation de hérons mais le ballet des guifettes moustacs ainsi que les poussins sur les nids ont ravi les visiteurs.

L'Étang Massé, Rosnay

Conservateur : pas de nomination



CONNAÎTRE

Suivi scientifique en régie :

Dans le cadre de la réalisation du plan de gestion, le site a fait l'objet d'une cartographie des habitats et d'un inventaire faune-flore. Ce diagnostic a été réalisé en partenariat avec le Parc naturel régional de la Brenne et avec l'appui d'un stagiaire.



PROTÉGER

Acquisition du site.

Le site a été acquis officiellement le 6 mars 2012.

Mise en place de la gestion courante du site.

Cinq exploitants agricoles ont été retenus pour assurer la gestion du site. Pour des raisons pratiques liées à la réalisation du plan de gestion, un cahier des charges spécifique leur a été proposé pour l'année 2012, préconisant une fauche au 20 juin permettant ainsi aux botanistes et autres naturalistes de réaliser les inventaires nécessaires à la réalisation du plan. Après consultation du cahier des charges des prairies des étangs Foucault, appartenant au PNR, et avec une partie des exploitants, deux cahiers des charges ont été définis : l'un préconisant une fauche et un pâturage estival sur regain, l'autre offrant la possibilité d'un pâturage hivernal.

Deux pisciculteurs ont été retenus pour assurer la pêche sur les cinq étangs de la propriété. Compte tenu de la date assez tardive de l'entrée en propriété, les exploitants ont réalisé une pêche sur la base de ce qu'ils avaient planifié en 2011 et en début d'année 2012. Dans le courant de l'année, des échanges ont eu lieu avec les pisciculteurs (6 septembre et 10 octobre), le PNR, la RN de Chérine (25 octobre) et le Conservatoire pour mettre en place des cahiers des charges plus conformes, avec des objectifs de préservation de l'environnement. Un cahier des charges par étang de pisciculture a donc été produit et présenté aux pisciculteurs au mois d'octobre 2012. Les contraintes qu'ils imposent aux pisciculteurs risquent de ne pas nous permettre de continuer à travailler avec eux.

Le site de Massé fait l'objet depuis plusieurs années d'une chasse organisée vers le gros gibier et le gibier à plume. En prenant possession de l'étang, le Conservatoire a choisi de proscrire la chasse au gibier d'eau. En revanche, pour assurer notamment un contrôle des populations de sangliers sur un territoire où les dégâts sont nombreux, il a été décidé de maintenir la chasse au grand gibier. Le site fait l'objet d'un plan de chasse et une association de chasse intervient au minimum deux fois par mois sur le site. Un bail de chasse a été conclu avec l'association en fin d'année.

- 13 avril : rencontre de M. Cosson pour discussion sur le cahier des charges de la chasse.
- 25 mai : rencontre de M. Fuzeau pour la mise en place des miradors destinés à sécuriser la chasse.

- 15 juin : rencontre de M. Cosson pour les problèmes d'installation de mirador au milieu des parcelles agricoles.

Problématique Cormoran.

Assez rapidement après l'entrée en propriété, le Conservatoire a dû gérer des problèmes de relationnel avec le Syndicat des pisciculteurs et les propriétaires voisins en raison de la présence d'une importante colonie de cormorans nicheurs sur le site. Cette installation était d'autant plus problématique que les oiseaux nichaient en mélange avec plusieurs espèces de hérons, rendant impossible toute intervention.

Plusieurs échanges de courriers ont eu lieu avec le Syndicat des pisciculteurs, ainsi que plusieurs échanges téléphoniques. Enfin, plusieurs réunions ont été organisées pour essayer de trouver une solution au problème :

- 29 mars : rencontre des services de l'État sur le site pour constater la présence de cormorans en comportement de nidification ;
- Rencontre du président du Syndicat des pisciculteurs le 25 mai ;
- 20 juin : participation au comité de pilotage cormoran à la Sous-préfecture du Blanc.
- 5 juillet : rencontre sur le site entre le Syndicat des pisciculteurs, M. Wibaux, voisin du site, le sous-préfet du Blanc et le Conservatoire pour essayer de définir une stratégie d'intervention.
- 31 juillet : après constat de la dispersion des hérons nicheurs et de l'abandon des nids par les cormorans, première intervention de l'ONCFS sur le site à l'aide d'atténuateurs de bruit pour minimiser le dérangement.
- 24 septembre : réunion de préparation des campagnes de dérangement hivernal sur les cormorans avec le Syndicat des pisciculteurs, le PNR, l'ONCFS, la RN de Chérine et le Conservatoire. Il est convenu d'intervenir régulièrement sur le dortoir durant l'hiver sans précautions particulières concernant le bruit.
- 4 octobre : première opération de tir hivernal de l'ONCFS sur le cormoran.
- 17 octobre : intervention de l'ONCFS sur le cormoran.
- 13 novembre : intervention de l'ONCFS sur le cormoran dans le cadre de l'opération coordonnée par les lieutenants de louveterie.

Gestion du relationnel courant avec les voisins du site.

À la suite de la mise en place de la chasse sur le site, est vite apparu un problème de compatibilité entre l'activité cynégétique et le pâturage équin hivernal sur les parcelles de l'une des exploitantes agricoles du site. Plusieurs réunions de concertation ont eu lieu pour trouver une solution satisfaisante pour toutes les parties (4 et 12 octobre, 21 décembre). Finalement, la mise en place d'une clôture permettant de transférer les chevaux à l'abri les jours de chasse a été la solution retenue pour satisfaire les deux parties.



GÉRER

Le 25 mai, le panneau présentant le site de Massé et l'investissement de l'Union européenne dans l'action du Conservatoire, a été installé au niveau du sentier menant au grand observatoire par l'entreprise « Atelier Champigny-Duo ».

Le 15 juin, rencontre de la société de chasse, représentée par M. Fuzeau, pour définir les emplacements des miradors et des postes de tir, et expliquer les modalités d'organisation des chasses.

Courant juin et juillet, les prairies du site ont été fauchées par les exploitants. Le foin a été roulé et récupéré par les éleveurs. Comme convenu dans les cahiers des charges SAFER, un pâturage sur regain a eu lieu.

Après divers entretiens avec les éleveurs pour faire le point sur les CMD, ces derniers ont réalisé un entretien des haies et un broyage des refus de pâturage pendant l'automne.

Le 30 juillet, M. Antoine Paré et son père ont réalisé l'entretien des sentiers et des levées des étangs par broyage et bûcheronnage léger, facilitant l'accès du Conservatoire et des différents usagers du site, notamment pour les sessions de pêche.

L'étang Neuf, l'étang Pintade, l'étang Massé et l'étang Jacquet ont été pêchés entre mi-octobre et fin décembre.

Le 7 décembre, dans le cadre de la mise en place d'un contrat Natura 2000, rencontre de l'animateur Natura 2000 « Grande Brenne » pour la mise en pâturage des chevaux du Parc naturel régional de la Brenne sur plusieurs parcelles du site.



Programme Loire nature

Les Prairies du Montet, Châteauroux et Déols

Conservateur : Michel Prévost



PROTÉGER

Accompagner les politiques publiques, enjeux, objectifs, résultats :

Faute de temps, il n'a pas été possible de rencontrer la commune de Déols et les représentants de la CAC avec qui un partenariat pourrait être envisagé pour une extension de maîtrise d'usage sur le site.



GÉRER

Comme chaque année, M. Dumas a fait pâturer le site et effectuer la fauche dans le cadre du cahier des charges de la CMD SAFER.

M. Dumas cessant son activité au printemps 2013, il sera nécessaire de trouver un nouvel exploitant pour la gestion des parcelles.

Le conservateur bénévole du site a éradiqué une partie de la station de berce du Caucase du site. Il a également travaillé à l'évacuation de déchets amenés par le vent et les débordements de la rivière Indre.

La Prairie des Chènevères, Déols

Conservatrices : Gisèle Boulanger et Jeanny Labeille



CONNAÎTRE

Suivi scientifique en régie :

Dans le cadre de la gestion expérimentale du solidage du Canada, le suivi scientifique entamé en 2002 s'est poursuivi avec la cartographie et les mesures de densité sur le site.

Suite aux travaux de transformation de la friche en prairie, un suivi botanique a été réalisé pour mesurer l'évolution de la végétation. 2012 est la première année de ce suivi et constitue un état des lieux après labour et semis.



GÉRER

Début avril, Othello a été castré pour éviter tous problèmes de territorialité avec Orion. Quant à Bahia, elle a été pucée avant de quitter le site.

Le 24 avril, naissance d'un poulain prénommé Orphée. La jument Okapi a dû être assistée par un vétérinaire pour la délivrance.

La mairie de Déols a apporté son soutien technique pour la fauche du solidage et de la prairie restaurée sur le site. Une intervention manuelle a été également réalisée par une équipe de chargés de gestion écologique du Conservatoire à l'aide d'engins thermiques légers.

Une interface public/troupeau a été installée par l'association d'insertion Solidarité Accueil. Cette clôture a pour objectif d'éviter que le public ne donne du pain aux chevaux, opération étroitement liée à l'action d'information des conservatrices bénévoles auprès du public.

Une nouvelle fois la mare s'est asséchée au plus fort de l'été. Le fond étant particulièrement vaseux, la commune de Déols a mis à disposition du Conservatoire un abreuvoir pour les chevaux.

Durant le mois d'août, un incendie s'est déclaré dans la partie nord du site, au niveau de la peupleraie. Il n'a pas été possible d'établir s'il était de nature criminelle, accidentelle ou naturelle (sécheresse).

Comme chaque année, la rotation des panneaux saisonniers expliquant la vie sur les prairies a été effectuée.

Le panneau d'affichage et la clôture électrique de l'interface public/troupeau ont été l'objet de dégradations et ont dû être réparés à plusieurs reprises. Les chevaux ont également été victimes de mauvais comportements ; ils ont été une fois encore tondus à une époque où les insectes sont des plus gênants.



VALORISER

Animations publiques :

Dans le cadre de Fréquence Grenouille.

Deux sorties ont été animées par les conservatrices du site :

- le 25 mars sur le thème du réveil printanier de la nature sur les Prairies des Chènevières et à laquelle ont participé une quinzaine d'adultes et une douzaine d'enfants. Un journaliste de la Nouvelle République a également suivi le début de la sortie.
- Le 29 avril avec une initiation aux chants d'oiseaux à laquelle ont participé une douzaine d'adultes.

Soirée Loire nature le 2 juin.

Le public était attendu dès le début de l'après-midi avec différentes activités proposées sur l'ensemble de l'Écoparc. Dès l'entrée principale, un village de stands regroupant plusieurs partenaires (Indre Nature, la Sittelle des bois, l'ONEMA, l'ONCFS, la Mairie de Déols, le point Info tourisme) présentait le travail de chacun et proposait un test sensoriel en lien avec l'activité de la structure (kim'toucher avec des moulages d'empreintes d'animaux, kim'toucher avec des feuilles d'arbres, jeu sur les poissons de rivières, jeu sur les exuvies de libellules...). L'association *Les Poissons des arbres* avait également installé sur l'Indre des embarcations en bois et proposait des épreuves liées au toucher du bois et à l'odeur des résines.

Associé à cette découverte des stands, un jeu d'orientation avait été mis en place par l'association Orientation 36 tout autour des Prairies des Chènevières avec des questions liées à l'histoire de l'Écoparc et des balises pour valider les épreuves. À chaque enfant était donné un passeport nature permettant de valider, grâce à une gommette, son passage sur chacun des stands.

Enfin, comme l'année précédente, une descente en canoë sur l'Indre était proposée par le canoë-kayak club de Châteauroux. Elle a remporté un franc succès.

En fin de journée, après le discours officiel du maire adjoint au développement durable et de Michel Prévost, vice-président du Conservatoire, a eu lieu le tirage au sort des meilleurs passeports nature remplis par les enfants au cours de l'après-midi, suivi de la remise de prix aux trois gagnants.

Après un apéritif du terroir offert par le Conservatoire, l'association Le Masque de Sganarelle a conduit un petit groupe d'une quinzaine de personnes le long l'Indre pour une balade contée en compagnie des moustiques !

Journées européennes du patrimoine.

L'animation s'est déroulée le 16 septembre avec la participation d'une dizaine de personnes dont deux enfants. Guidés par les deux conservatrices et le délégué départemental, les participants ont parcouru le site avec des moments d'observation de la faune et de la flore typiques du marais. Un journaliste de la Nouvelle République a suivi une partie de la sortie et publié un article quelques jours après.

Sortie nature organisée par d'autres structures :

Une sortie sur le thème des graminées a été animée par Richard Bernaer pour l'association Maintien agriculture paysanne le 13 Juin et à laquelle ont participé neuf membres de cette association.

Animations scolaires :

Un projet scolaire a été mené avec une classe de CE2 de l'école Paul Langevin dans le cadre de l'opération Fréquence Grenouille.

Après une séance en classe où les enfants ont découvert le travail d'un conservatoire sous forme de jeux, deux sorties sur le terrain leur ont permis de partir à la rencontre des plantes et arbustes spécifiques du milieu, suivi d'une pêche aquatique dans les mares au cœur du site.

Ce projet a abouti à la création d'un livre illustré par des textes et des dessins réalisés par les enfants qui a, par la suite, été exposé à la soirée Loire nature.

Information du public :

Dans le cadre d'un travail scolaire, une jeune collégienne a réalisé un livret nature présentant le site, quelques espèces animales et végétales particulières des prairies ainsi que la gestion par les chevaux de Camargue. Pour cela, elle s'est rendue à plusieurs reprises sur le site accompagnée et guidée par Gisèle Boulanger.

De plus, comme chaque année, une information est réalisée par les conservatrices et le délégué départemental au niveau du panneau d'information.

- Deux affichettes sur la biodiversité du site ont été réalisées, l'une sur l'aurore et l'autre sur la grande ortie. A également été produite une affiche traitant de l'actualité du site pour le mois d'avril.

La Prairie de Vaux, Niherne

Conservateur : Christian Boisseau



PROTÉGER

Accompagner les politiques publiques, enjeux, objectifs, résultats :

Le site, de petite taille, n'a fait l'objet d'aucune animation particulière, il n'y a rien à signaler de particulier.

Actions transversales ou hors site

Relationnel avec le PNR de la Brenne.

La mise en place de la future réserve naturelle régionale comprenant les propriétés du PNR et du Conservatoire a naturellement induit une augmentation du relationnel avec le PNR et plus spécifiquement le service environnement de ce dernier. À l'occasion de la rédaction du plan de gestion de la réserve, des rencontres entre les services du PNR et du Conservatoire ont eu lieu :

- le 28 février : réunion avec le PNR pour le calage des PG ;
- le 29 mars : réunion de comité consultatif de gestion (CCG) pour le PG Foucault ;
- le 5 juillet : CCG RNR Foucault.
- le 6 novembre : réunion de calage pour la concordance des deux plans de gestion.

Le PNR a également été consulté le 10 octobre en tant que structure animatrice des sites Natura 2000 de la Brenne. L'objectif était d'aboutir à des signatures pour des chartes et des contrats Natura 2000 sur les sites dont le Conservatoire est gestionnaire. Ces dossiers sont en cours et n'ont pas encore abouti.

Dans le même temps, un travail concomitant s'est mis en place pour l'acquisition foncière du marais de l'Ozance. Les services du PNR ont rapidement pris contact avec le Conservatoire pour l'informer de l'opportunité qui s'offrait sur le site. Par la suite, le Conservatoire a pris le dossier en main réalisant les analyses foncières, se rendant sur le terrain pour appuyer son analyse cartographique. En complément, afin de connaître la perception locale d'une telle action, une rencontre avec le maire de la commune a été organisée le 21 juin. Par la suite, la SAFER a été missionnée par le Conservatoire

pour mener les négociations foncières. Le 10 septembre, le service départemental de l'Indre a été rencontré et un exposé des parcelles que le Conservatoire souhaite acquérir a été fait.

Sur le secteur de la Brenne, un relationnel courant a également été établi avec la réserve naturelle de Chérine et plus particulièrement avec le conservateur de cette dernière, Jacques Trotignon. La réserve a été particulièrement consultée et a apporté un appui non négligeable au Conservatoire dans le cadre des actions menées sur le cormoran pour le site de l'étang Massé et dans le cadre de l'élaboration des cahiers des charges piscicoles. Enfin le Conservatoire a participé aux réunions du CCG de la réserve qui se sont déroulés en 2012 ainsi qu'aux groupes de travail qui avaient été composés dans le cadre du renouvellement du plan de gestion.

Champagne berrichonne.

Des prospections foncières ont été menées sur les marais alcalins de Champagne berrichonne dans l'Indre. Deux marais étaient particulièrement visés : le marais de Thizay et celui de Saint-Georges-sur-Arnon.

- Le premier a fait l'objet de quelques contacts dans le courant de l'année 2012 après un premier échange avec la commune en 2011. Le contexte local reste encore assez compliqué et tendu, mais des perspectives de maîtrise d'usage semblent se dessiner notamment grâce à Natura 2000. Une réunion de terrain a eu lieu le 21 juin dans le cadre de l'évaluation du contrat Natura 2000 signé par la FDPPMA de l'Indre. Durant cette visite et pendant la réunion préalable, l'intérêt du Conservatoire pour le site a été réaffirmé de même que la volonté d'un fonctionnement en partenariat avec la commune. Ce discours, mal perçu au départ, semble porter ses fruits et des opportunités pourraient s'ouvrir dans les années à venir. L'une des propriétaires du site, présente le jour de la réunion semble avoir été particulièrement intéressée par le projet du Cen et il serait intéressant de poursuivre en lui proposant une convention de gestion sur ses parcelles.

- Le marais de Saint-Georges a fait l'objet d'une longue animation en 2011 sans voir aboutir la moindre signature de bail ou de convention. En 2012, le dossier n'a pas avancé, le maire ayant signifié sa volonté de poursuivre mais n'ayant pas donné suite aux tentatives de contact de la part du Conservatoire.

Concernant ce dernier point toutefois, les perspectives de partenariat restent possibles. Le Cen a rencontré le Conseil général de l'Indre le 7 novembre ; le site de Saint-Georges étant inscrit comme ENS du département, il peut faire l'objet de financement pour la réalisation du plan de gestion, ce qui constituait l'un des problèmes pour la suite de l'opération. Enfin, le Conservatoire a pris l'initiative de répondre au marché d'animation du site d'intérêt communautaire « Îlots de marais et coteaux calcaires du nord ouest de la Champagne berrichonne » en fin d'année 2012. Le choix de la structure animatrice n'est pas encore arrêté.

Il est important de noter que le marais de Saint-Georges, comme celui de Thizay font partie du site Natura 2000, que la commune de Saint-Georges est maître d'ouvrage et le maire président du comité de pilotage du site.

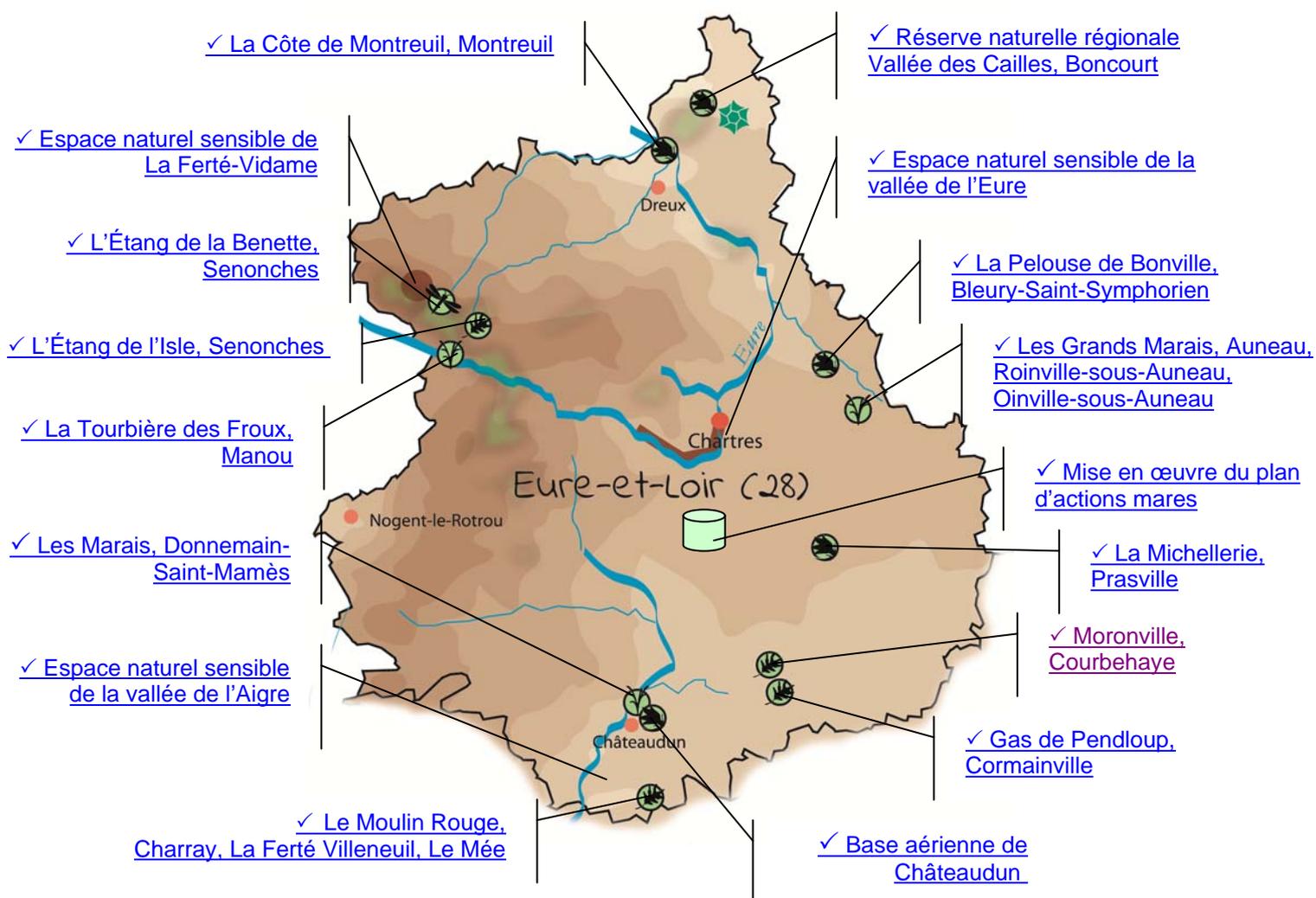
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE – 6 avril 2013

Rapport d'activités 2012



Département d'Eure-et-Loir
Délégué départemental : Pierre Boudier

✓ Espaces naturels préservés



✓ Actions transversales ou hors site

✓ Partenariat avec le Conseil général d'Eure-et-Loir

Côte de Montreuil, Montreuil

Conservateur : Michel Joly



CONNAÎTRE

Le plan de gestion de la Côte de Montreuil a été renouvelé et les nouvelles orientations de préservation du patrimoine naturel des coteaux et de leur valorisation ont été validées en conseil scientifique le 27 janvier 2011. Le diagnostic écologique a permis de porter à 148 le nombre d'espèces végétales connues sur le site géré et de commencer un inventaire des papillons de jour (Lépidoptères Rhopalocères) et des criquets et sauterelles (Orthoptères), dont on connaît désormais respectivement 29 et 16 espèces.

Pour sa durée de vie, de 2012 à 2021, le nouveau plan de gestion prévoit d'améliorer et maintenir l'état de conservation des pelouses sèches calcicoles et des lisières forestières en poursuivant la fauche d'entretien et en développant la possibilité d'un pâturage, d'améliorer les connaissances faunistiques et floristiques grâce à des inventaires notamment sur les papillons de jour et de nuit, les insectes coléoptères et les reptiles.

Afin de sensibiliser les publics à la préservation des pelouses sèches de la vallée de l'Eure, il est prévu de créer et installer un panneau d'information, d'éditer une plaquette de sensibilisation sur le site de la Côte de Montreuil et de travailler ensuite à un livret plus vaste sur le réseau de pelouses sèches à l'échelle de la vallée de l'Eure, tant dans l'Eure-et-Loir que dans la continuité avec la Haute-Normandie. Moyennant une maîtrise foncière supplémentaire, un sentier de découverte sera également à l'étude.



PROTÉGER

Une convention de gestion a été signée en 2012 avec l'établissement public « Eau de Paris » qui gère un périmètre de captage sur la commune de Montreuil. Cette convention concerne l'ensemble des propriétés d'Eau de Paris sur Montreuil. Elles sont composées de 7 hectares de pelouses sèches dans la continuité du site appartenant au Conservatoire et d'environ 50 hectares de prairies en bordure de l'Eure et où sont situés les puits de captage. Cette extension du site augmente considérablement la surface du site de Montreuil qui atteint 70 hectares environ.

Plusieurs autres secteurs de pelouses sont encore intéressants à gérer. Actuellement à l'abandon, ces terrains se referment sous l'effet de la dynamique végétale naturelle. Accueillant encore des populations d'espèces végétales patrimoniales, l'effort de prospection foncière doit être poursuivi afin de préserver la connexion entre les pelouses encore existantes sur le coteau.



GÉRER

Des travaux de fauche ont été réalisés par l'ADSEA (Association départementale pour la sauvegarde de l'enfant à l'adulte) fin septembre sur financement de contrat Natura 2000. L'entretien du sentier et le remplacement des pieux limitant l'accès aux pelouses par le GR a aussi été réalisé.

- La mise en place des opérations de gestion sur le site a nécessité 1 déplacement.
- La surveillance du site a nécessité deux passages.



VALORISER

Découverte libre :

Le site est non accessible librement mais il est possible de le longer à pied en empruntant le GR 22 qui monte sur le coteau pour rejoindre le chemin de ronde en lisière de forêt. La forte pente et le morcellement des parcelles préservées par le Conservatoire sont des handicaps à l'aménagement.

Animations publiques :

Faute d'inscriptions suffisantes, la Balade nature du 12 mai « La Fête de la Nature célèbre les pelouses sèches » a été annulée.

Information du public :

Un article a été publié dans le bulletin municipal de la commune de Montreuil en janvier 2012 (deux pleines pages).

Étang de la Benette, Senonches

Conservateur : Daniel Esnault



CONNAÎTRE

Plusieurs analyses de la qualité de l'eau et des vases accumulées en fond d'étang ont été réalisées. Ces résultats seront analysés ultérieurement. Profitant de la mise en assec de l'étang, une étude des bryophytes réalisée par Vincent Hugonot (expert indépendant) a révélé la présence de 86 espèces sur l'étang et ses abords dont certaines sont rares localement sans pour autant être en danger. Il faut cependant signaler la présence d'une association de bryophytes très rare située sur les vases en fond d'étang. Cet état initial a également mis en évidence un complexe particulièrement riche de bryophytes se développant sur les écorces de vieux Saules en bordure d'étang.



GÉRER

Pour rappel, le busage du système d'évacuation s'est rompu durant la vidange de l'étang en fin d'année 2011. Suite à ce problème, des travaux ont du être menés en vue de rétablir le bon fonctionnement du système d'évacuation.

Un curage du busage a préalablement été réalisé par l'ADSEA sur toute sa longueur pour le dégager des remblais, puis des travaux de réfection du conduit ont été menés en partenariat avec le Conseil général durant le mois de février par l'entreprise Charles Travaux. L'entretien du crapauduc a ensuite été réalisé par l'ADSEA juste avant la migration des amphibiens.

L'étang a été remis en vidange le 27 février et n'a été en assec qu'à partir du mois de juin suite aux fortes précipitations printanières.

La progression du bouchon vaseux dans la pêcherie lors de la mise en assec a nécessité plusieurs opérations de curage. Ils ont été menés en régie le 10 avril et le 5 juillet.

Des problèmes sont survenus lors de la réouverture du système de vidange suite au curage de la pêcherie le 5 juillet. Le système de vannage en fonte souffrait d'une corrosion importante due à la forte acidité de l'eau de l'étang et a donc nécessité son remplacement en urgence.

Le remplacement de l'ancienne vanne en fonte par une vanne tout inox a été effectué par l'entreprise STCP durant la première quinzaine de novembre.

Des travaux de restauration par coupe sélective de la saulaie et des rejets ligneux ont été réalisés cet hiver en queue d'étang par l'ADSEA en vue de limiter la colonisation des saules.

La fermeture du moine a eu lieu sans encombre durant la fin du mois de novembre pour la remise en eau de l'étang, mettant ainsi fin à son assec décennal. Le prochain assec prolongé aura donc maintenant lieu en 2022.

La prochaine vidange est quand à elle prévue pour 2014 afin d'effectuer la pêche traditionnelle.

Les travaux d'enlèvement des embâcles et de coupe d'éclaircie de la Gervaine sont planifiés pour le mois de janvier 2013.

Les opérations annuelles de fauche de la clairière du Gué au Chéron et de fauche de la Renouée du Japon sont prévues dès le début d'année 2013.

Les 3 passages d'entretien annuel du sentier sont toujours menés par l'ADSEA.

Surveillance du site : la pénétration d'engins motorisés, probablement de quads, a été constatée sur le site par la Chargée d'étude scientifique le 20 août. Des marques au sol sont visibles au niveau de la queue sud de l'étang sur un gazon à Litorelle. La mairie de Senonches et l'Oncfs ont été alertés. Lors d'un suivi de chantier le 14 novembre, des traces d'un foyer (sol brûlé et saules noircis) ont été constatées sur la parcelle Cen du Gué au Chéron dans l'angle formé par l'intersection de la route départementale et de la route menant à la Puisaye. Après signalement au responsable de la Direction des routes du Conseil général, une voiture aurait brûlé à cet emplacement.

- La mise en place des opérations de gestion sur le site a nécessité 24 déplacements.
- La surveillance du site a nécessité 4 passages.



VALORISER

Découverte libre :

Le site est accessible au public dans sa partie nord avec possibilité de stationner sur le parking le long de la D941.

Animations publiques :

Les animations sur ce site sont relayées par le Parc naturel régional du Perche dans son Agenda. Le vendredi 13 avril, une balade nature nocturne à la découverte des « Petits habitants de l'Étang de la Benette » organisée dans le cadre de l'opération nationale de sensibilisation aux zones humides Fréquence grenouille a attiré 6 personnes. Cette animation a fait l'objet d'un article dans « L'Action républicaine » et dans « L'Echo républicain ».

Une seconde balade nature organisée le samedi 16 juin en partenariat avec l'association des « Amis de la Forêt de Senonches » intitulée « La végétation profite de l'assec » a permis la sensibilisation de 16 personnes.

Un chantier de bénévoles a été mené le 6 octobre intitulé « Les têtards ont besoin de vous ! » organisé dans le cadre de l'opération nationale Chantiers d'automne. Ce chantier a permis d'entretenir les saules taillés en « têtards » qui retiennent les berges de l'étang. 4 personnes ont appris cette technique de taille ancestrale et leurs intérêts écologiques tributaires de la main de l'homme. Tous les bénévoles sont repartis avec un petit guide pratique de la Trogne. Ce chantier a fait l'objet d'un article dans « L'Echo républicain », « le Perche » et « l'Action républicaine ».

Information du public :

Sur le site, il existe deux panneaux d'information, l'un au niveau du parking, l'autre au niveau des tables de pique-nique. Le poster illustré de ce site est lui aussi largement distribué gracieusement. Depuis le début de l'année, la plaquette de présentation du site naturel préservé de l'Étang de la Benette a été diffusée, notamment lors des bourses touristiques, en 700 exemplaires auprès des offices du tourisme du département qui seront réapprovisionnés tout au long de l'année.

Estimation de la fréquentation du site par le public :

Afin d'évaluer la fréquentation du site, un écompteur a été disposé à l'entrée. L'interprétation des relevés sera effectuée en 2013.

Étang de l'Isle, Senonches

Conservateur : Michel Boin

Conservateur-adjoint : Claude Legrand



CONNAÎTRE

Plusieurs analyses de la qualité de l'eau ont été réalisées. Ces résultats seront analysés ultérieurement.



PROTÉGER

Une convention de gestion a été signée en février 2012 avec la commune de Senonches pour une durée de 20 ans. Cette convention concerne une prairie humide jouxtant le site appartenant au Conservatoire.



GÉRER

L'arrachage mécanique de la grosse station de Renouée du Japon par l'ADSEA située au Vieux pont s'est déroulé durant le mois de juillet. Une attention particulière a été apportée sur les risques de prolifération de cette espèce par bouturage. La terre a été tamisée pour en extraire tous les rhizomes et des systèmes de filets ont été implantés en pied de berge et dans le lit du cours d'eau Saint-Cyr pour éviter la dissémination de la renouée.

Par ailleurs, une fauche de la mégaphorbiaie a été réalisée comme tous les ans, ainsi que la mise en place de clôtures fixes pérennes, en remplacement des infrastructures temporaires pour le pâturage des chevaux.

Les deux Koniks polski de l'ESAT (Etablissement et service d'aide par le travail) de la Loupe ont pâturé l'ancien étang et les parcelles communales pendant une durée totale de 4 semaines.

Une coupe localisée de la saulaie est prévue durant le mois de janvier 2013 en vue de reconnecter les différentes zones de mégaphorbiaie ainsi qu'une coupe d'éclaircie du ruisseau Saint-Cyr pour favoriser les potentialités d'accueil du site pour les odonates. Les rejets issus de l'abattage des peupliers et des robiniers de l'hiver dernier devraient être coupés durant le printemps pour limiter leur reprise.

Une entrevue avec Madame Le Gal, adjointe au Maire, et le Garde animateur a eu lieu le 16 septembre concernant la problématique des corvidés.

- La mise en place des opérations de gestion sur le site a nécessité 3 déplacements.

- La surveillance du site a nécessité 4 passages.



VALORISER

Découverte libre :

Le site est accessible pour partie à pied en empruntant la digue des Esseaux. L'Étang de l'Isle étant difficilement accessible par la densité de végétation et l'état tourbeux du sol, aucun itinéraire de découverte libre n'y a encore été créé. Celui-ci devrait voir le jour en 2013.

Animation publique :

Les animations sur ce site sont relayées par le Parc naturel régional du Perche dans son Agenda. La balade nature « A la découverte de l'ancien Etang de l'Isle » proposée le samedi 9 juin dans le cadre de Nozidéo a dû être annulée faute de participant.

Information du public :

A l'entrée du site, chemin des Esseaux, il existe un panneau d'information sur les richesses naturelles du site. Un article a été publié dans le bulletin municipal « le Senonchois » de la commune de Senonches en janvier 2012.

Gas de Pendloup, Cormainville

Conservateur : Pierre Boudier



GÉRER

Les 350 mètres linéaires de pieux permettant la limitation d'accès sur le site par les engins motorisés sont en cours de mise en place. Comme tous les ans, la pelouse a été fauchée sur un tiers de sa surface en janvier 2012.

- La mise en place des opérations de gestion sur le site a nécessité 3 déplacements.



VALORISER

Le petit site du Gas du Pendloup ne profite pour l'instant d'aucun aménagement ni d'aucune brochure de découverte.

Aucune visite n'y a été programmée pendant l'année 2012.

Les Grands Marais, Auneau, Roinville, Oinville-sous-Auneau

Conservateur : Mathieu De Flores



CONNAÎTRE

Le plan de gestion du site des Grands Marais (2004-2008) a été renouvelé et validé par le Conseil d'administration du Conservatoire le 09 juin 2012. Plusieurs visites de terrain se sont déroulées en 2011 afin d'actualiser la cartographie des habitats et les listes d'espèces présentes sur le site. La réalisation du diagnostic écologique a impliqué la collaboration des associations de protection de la nature, des scientifiques et du conservateur du site. 4 habitats d'intérêt communautaire ont été cartographiés dans cette zone humide. 145 espèces végétales ont été recensées dont 9 sont patrimoniales comme le Marisque, la Fougère des marais ou la Laïche paradoxale.

Au niveau faunistique, 152 espèces ont été également recensées dont le Sphinx de l'épilobe (papillon nocturne) particulièrement rare. Une synthèse sur la Laïche paradoxale a été réalisée pour affiner notre connaissance sur l'état de conservation de cette station et proposer des mesures de gestion possibles.



PROTÉGER

L'étude menée en 2011 pour l'Agence de l'eau Seine-Normandie, sur les vallées de la Voise et de l'Aunay, pour établir un diagnostic écologique et faire des propositions pour la préservation, a été rendue en fin d'année 2011. En 2012, une animation territoriale a été menée à destination des propriétaires de parcelles situées sur les secteurs d'intervention prioritaires pour la préservation des milieux. Ces dernières étant localisées sur une partie du site Natura 2000 « Vallée de l'Eure de Maintenon à Anet et vallons affluents », l'animation territoriale a été faite en collaboration avec l'association Hommes et territoires, la structure animatrice du site. 6 propriétaires ont pu être contactés et 3 rencontres ont été organisées.



GÉRER

La fauche de la grande clairière a été réalisée début janvier par l'ADSEA. Trois passages d'entretien du sentier ont été effectués.

La fauche annuelle de la grande clairière et de la clairière à Marisque devrait être réalisée dès le début d'année 2013 par l'ADSEA conformément au nouveau plan de gestion.

- La mise en place des opérations de gestion sur le site a nécessité 3 déplacements.
- La surveillance du site a nécessité 2 passages.



VALORISER

Découverte libre :

Ce site est accessible au public grâce à un sentier balisé de 2 km. Inondé une grande majorité de l'année, il nécessite toutefois de porter des bottes pour être suivi dans son intégralité. Le nouveau plan de gestion prévoit la mise en place d'un sentier sur pilotis permettant la découverte du site à pied sec toute l'année. Ce sentier devrait voir le jour en 2014.

Animations publiques :

Pendant le premier semestre 2012, 2 animations grand public ont été organisées sur ce site. La première balade nature intitulée « Découverte nocturne des Grands Marais et de ses habitants », organisée le soir du vendredi 20 avril en partenariat avec la Ville d'Auneau dans le cadre de l'opération nationale de sensibilisation à la préservation des zones humides « Fréquence grenouille » et de la Route du Blé en Beauce, a intéressé 4 personnes. La seconde a été organisée le dimanche 17 juin en partenariat avec l'OPIE et le Conseil général dans le cadre de Nozidéo et de la Route du Blé. Cette sortie animée par Mathieu de Florès, Conservateur bénévole du site, a réuni 7 personnes.

Le 6 juillet, 15 personnes du groupe Actions aînés des Familles Rurales - Fédération Départementale d'Eure-et-Loir (Chartres) ont bénéficié d'une visite guidée du site dans le cadre de la convention de partenariat entre nos deux structures.

Une visite commentée d'une demi-journée à destination des élus du Conseil général et des communes d'Eure-et-Loir a réuni une vingtaine de personnes le 12 juillet. Les modalités pratiques de cette journée ont été définies en lien avec les services du département. Elle a notamment bénéficié de la présence de Monsieur de Montgolfier, Président du Conseil général et de Monsieur Manceau, Président de la Commission Agriculture et Environnement au sein du Conseil général. L'ensemble des élus présents ont découvert avec intérêt le boisement humide, les deux mares et la clairière à Marisque ainsi que la gestion mise en place par le Conservatoire pour les préserver. Ils ont aussi pris connaissance du projet d'aménagement de ponton permettant la circulation du public tout au long de l'année sur le site.

Le 21 septembre, le plan de gestion renouvelé a été présenté au grand-public lors de la réunion publique « Quoi de neuf aux Grands Marais ? » organisée en partenariat avec la Ville d'Auneau. Elle a réuni 6 participants dont le maire d'Auneau.

Information du public :

A l'entrée du site, au niveau du parking du pont qui franchit la Voise, un panneau informant sur les richesses de cette zone humide est installé. La plaquette de présentation de ce site naturel préservé est en rupture de stock. Le poster illustré de ce site est largement distribué gracieusement.

Le site a bénéficié d'un article dans le bulletin municipal « Auneau à la Une » en avril 2012 et en a fait la couverture. Un autre article a été proposé en fin d'année 2012 pour une publication en avril 2013.

Moronville, Courbehaye

Conservateur : Jean-Paul Garnier



CONNAÎTRE

En 2012 le plan de gestion de Moronville est renouvelé (L'ancien plan de gestion datant de 2005). Le diagnostic du plan de gestion a été réalisé au printemps et en été les enjeux de conservation ont été définis en automne ainsi que les premières propositions de gestion. La biodiversité des pelouses calcicoles se maintient. 18 espèces végétales patrimoniales sont connues sur ce site mais l'assec du marais a fait disparaître temporairement plusieurs espèces remarquables comme la Samole de Valérand ou l'Utriculaire commune qui réapparaîtront dès que le marais redeviendra humide.

Le diagnostic du plan de gestion dans le cadre de son renouvellement a débuté ce printemps et consiste à actualiser les inventaires faune et flore ainsi que la carte de végétation. Ce travail permettra également d'évaluer l'impact des actions de gestion menées sur le site entre 2005 et 2011. La réalisation du plan de gestion en étroite collaboration avec les propriétaires et le conservateur bénévole du site sera terminée au printemps 2013.

La diversité écologique sur les pelouses calcicoles reste remarquable, l'essentiel des plantes patrimoniales s'y trouve (Orchis pyramidal, Coronille minime...). Plusieurs espèces animales particulièrement rares y sont également inféodées comme l'Ephippiger des vignes (sauterelle) ou le Mercure (papillon diurne). La préservation des pelouses calcicoles et des milieux herbacés ouverts du marais sont les deux principaux enjeux de conservation du site. Le plan de gestion sera finalisé au printemps 2013.



PROTÉGER

Ce site est la propriété de l'Association de gestion forestière et cynégétique de Moronville (AGFCM) dont Monsieur HURBAULT est le Président. Le souhait formulé par l'AGFCM de préserver ce patrimoine naturel en conciliant biodiversité et activités humaines s'est traduit par une convention de gestion signée le 21/02/2003 pour une durée de 10 ans. Ainsi, 2013 sera l'année du renouvellement de la convention avec néanmoins un ajustement des parcelles sous maîtrise d'usage. Ainsi, la prochaine convention se fera avec quelques désengagements de propriétaires ayant des parcelles à moindre valeur biologiques. Ne seront concernées que les parcelles incluses dans la zone humide du lit de la Conie et les pelouses sèches, appartenant à M. HURBAULT et M. RESTEGUE



GÉRER

La pelouse calcaire a été fauchée en début d'année sur 1/3 de sa surface soit environ 3 hectares par l'EARL (Exploitation agricole à responsabilité limitée) de Moronville. Les travaux de débroussaillage de la lande à buis initialement prévus en début d'année ont été réalisés par l'entreprise CIRADE Environnement durant le mois de septembre.

- La mise en place des opérations de gestion sur le site a nécessité 3 déplacements.
- La surveillance du site a nécessité 2 passages.



VALORISER

Découverte libre :

Ce site est privé et chassé en automne-hiver, il n'est donc pas accessible au public en visite libre.

Animations publiques :

Le vendredi 22 juin, la balade nature « Voyage de la zone humide à la prairie sèche » organisée en partenariat avec la Maison de la Beauce dans le cadre de Nozidéo et de la Route du Blé en Beauce a été suivie par 4 adhérents aux deux structures et par M. HURBAULT, propriétaire. Cette sortie a bénéficié de deux articles de presse, dans l'Echo Républicain et dans la République du Centre.

Le dimanche 8 juillet, Jean-Paul Garnier, Conservateur bénévole du site proposait en partenariat avec Eure-et-Loir Nature une balade nature intitulée « Papillons volent dans les herbes folles ! ». Elle a été suivie par 11 personnes. De plus, en 2012, la Maison de la Beauce a organisé 3 jeux de piste pour 53 enfants d'écoles et de centre de loisirs et 1 sortie grand public pour 22 adultes.

Information du public :

Un petit panneau d'information est disposé le long de la RD 132-6 au niveau du pont sur la Conie.

Un article a été proposé en fin d'année 2012 pour le bulletin municipal de Courbehaye, à l'heure actuelle nous ne savons pas s'il a été publié.

Les Marais, Donnemain-Saint-Mamès

Conservateur : poste à pourvoir



GÉRER

Ce site n'a pas fait l'objet d'action de gestion en 2012. La fauche annuelle de la roselière et de la lisière humide ainsi que l'entretien du couloir d'observation et de la mare sont prévus pour janvier 2013.

- La mise en place des opérations de gestion sur le site a nécessité 1 déplacement.
- La surveillance du site a nécessité 2 passages.



VALORISER

Animation publique :

Le dimanche 3 juin, une balade nature « le roseau dans tous ses états ! », organisée en partenariat avec la mairie et le comité des fêtes de Donnemain-Saint-Mamès dans le cadre de Nozidéo et de la Route du Blé en Beauce, a réuni 23 participants dont la correspondante locale de l'Echo Républicain.

Découverte libre :

Le site en lui-même est non accessible au public, mais il peut être découvert depuis le chemin rural qui relie Dheury à la ferme du Goulet en rive droite ou depuis la rive gauche à Beaulieu grâce à un observatoire qui offre un point de vue sur la rivière et le marais.

Information du public :

Des panneaux d'interprétation sont installés au lavoir et à l'observatoire afin d'en connaître davantage sur les richesses et l'histoire de la Conie ainsi que sur les marais, les roselières et leurs habitants.

Depuis le début de l'année, la plaquette de présentation du site naturel préservé des Marais a été diffusée, notamment lors des bourses touristiques, en 440 exemplaires auprès des offices du tourisme du département qui sont régulièrement réapprovisionnés tout au long de l'année.

Un article a été publié dans le bulletin municipal de la commune de Donnemain-Saint-Mamès en janvier 2012 (une pleine page), un autre proposé en fin d'année 2012 a été publié en janvier 2013.

Moulin Rouge, Charray, La Ferté Villeneuve, Le Mée

Conservateur : poste à pourvoir



PROTÉGER

Suite à la définition d'une partie de la vallée en Espace naturel sensible par le Conseil général d'Eure-et-Loir, une animation territoriale est menée sur l'ensemble de la vallée. Le Conseil général a fait l'acquisition de parcelles appartenant à la maison de retraite de la Ferté Villeneuve ainsi que de parcelles privées. Parallèlement à la démarche du Conseil général, le Conservatoire travaille plus spécifiquement sur l'extension du site de Moulin-Rouge par contact des propriétaires privés alentours et sur des projets de signature de convention de gestion avec des propriétaires privés.



GÉRER

L'entretien de la ripisylve sur une longueur de 700 mètres linéaires, le débroussaillage de la lisière humide, la fauche des pelouses sèches et l'ouverture de la zone à Marisque par débroussaillage et enlèvement du bois mort ont été réalisés durant le mois de mars par l'ADSEA. Un suivi de chantier avec les élus des communes de Charray et de la Ferté-Villeneuve a été réalisé le 13 février.

- La mise en place des opérations de gestion sur le site a nécessité 4 déplacements.
- La surveillance du site a nécessité 2 passages.



VALORISER

Animation publique :

Le vendredi 27 avril, la balade nature « Ça coasse au Moulin Rouge ! » co-organisée avec l'Ecomusée de la Vallée de l'Aigre dans le cadre de « Fréquence Grenouille » et de la Route du Blé en Beauce a permis de sensibiliser 20 personnes aux zones humides et à leurs habitants. Elle a bénéficié d'un article dans l'Echo républicain.

Une visite commentée d'une demi-journée à destination du Service Gestion des Risques, Eau et Biodiversité de la DDT 28 a eu lieu le 20 septembre. Une vingtaine d'agents a donc découvert ce site alliant pelouses sèches calcicoles et marais boisé. Une rencontre qui a permis de présenter également la concordance de politiques publiques (ENS, Natura 2000...) sur une vallée d'une grande biodiversité.

Découverte libre :

Ce site n'est pas accessible librement, on peut le longer à pied en empruntant divers chemins communaux qui le bordent.

Vallée des Cailles, Boncourt

Conservatrice adjointe : *CHEREMETEFF Marie*



CONNAÎTRE

Le plan de gestion du site de la Vallée des Cailles a été validé le 17 octobre 2011 par le comité consultatif de la réserve puis par le Conseil Scientifique Régional de Protection de la Nature le 21 février 2012.



PROTÉGER

Le projet de classement en réserve naturelle régionale est encadré par un comité consultatif de gestion. Ce comité s'est réuni le 21 février 2012 pour valider le plan de gestion. Ce comité a pour vocation de suivre l'élaboration du plan de gestion, de veiller au bon fonctionnement de la réserve, à sa gestion, aux mesures de protection prévues, d'examiner les rapports d'activités, les comptes financiers et le budget prévisionnel. C'est un véritable outil de relation multipartenariale au service de la gestion de la Réserve et de la mise en œuvre des actions.

Propriété communale, le site est inscrit dans la stratégie de veille et prospection foncière, déposée à la SAFER 28, cette veille a permis de détecter la vente de parcelles et de positionner le Cen Centre sur l'achat de 2 parcelles supplémentaires en 2013.



GÉRER

La fauche annuelle des pelouses a été réalisée par l'ADSEA durant les mois de novembre et de décembre sur financement Natura 2000. Les travaux de restauration d'1 hectare de pelouses, la modification de la chicane et la mise en place des pieux pour limiter l'accès par les engins motorisés seront mis en œuvre dès le début d'année 2013.

Une entrevue avec le Maire, le Chargé de mission territoriale et le Garde animateur a eu lieu le 14 septembre pour présenter les futures actions de gestion sur la Réserve naturelle régionale.

- La mise en place des opérations de gestion sur le site a nécessité 5 déplacements.

- La surveillance du site a nécessité 4 passages.



VALORISER

Animations publiques :

Dans le cadre de la « Fête de la Nature », une animation gratuite intitulée « Vive la réserve naturelle régionale de la Vallée des cailles » a été réalisée le samedi 12 mai.

Un article d'une demi-page dans l'Echo républicain a annoncé la balade nature et a permis une forte mobilisation durant cette journée. 35 personnes ont été sensibilisées à la découverte des orchidées, des oiseaux et à la biodiversité de la réserve.

Le chantier de bénévoles « La Réserve naturelle régionale a besoin de main d'œuvre ! » organisé le 24 novembre dernier dans le cadre de l'opération nationale Chantiers d'automne a dû être annulé faute de participants.

Découverte libre :

Le site est accessible au public grâce à une boucle de 2,7 km.

Information du public :

Aux abords des pelouses, le sentier est muni d'un panneau d'information sur les richesses naturelles de la Vallée des Cailles.

Depuis le début de l'année, la plaquette de présentation du site naturel préservé de la Vallée des Cailles a été diffusée, notamment lors des bourses touristiques, en 195 exemplaires auprès des offices du tourisme du département qui ne seront plus réapprovisionnés car elle est en rupture de stock.

Le GR22 passant au pied du site, la randonnée de découverte du parcours et la présentation du topoguide GR22 organisée le 22 juin 2012 par le Conseil général a permis la diffusion d'une cinquantaine de fiches site (la plaquette étant épuisée).

Tourbière des Froux, Manou

Conservateur : Jean-Louis Gillet



PROTÉGER

La rencontre en 2012 du propriétaire des parcelles situées en aval de la tourbière laisse envisager la signature d'une convention de gestion. Il s'agit de parcelles de bois tourbeux et d'étangs présentant de nombreux enjeux de biodiversité, notamment par la présence de 2 étangs oligotrophes.

Le jeu de partenaires autour de la réserve biologique intégrale est complexe. Une réunion partenariale a relancé la démarche pour que chaque signataire fasse part des écueils et reparte sur un modèle de gestion de la Réserve, associé à une définition collégiale des opérations de valorisation, tout en définissant les prérogatives de chacun



GÉRER

Le pâturage a été poursuivi avec les Koniks polski de l'ESAT sur financement Natura 2000. L'entretien du sentier a lui aussi été réalisé par l'ESAT de la Loupe. En fin, les travaux de coupe des rejets ligneux ont débutés sur la tourbière en fin d'année 2012. La surveillance du site a nécessité 2 passages.



VALORISER

Découverte libre :

Ce site est accessible au public grâce à un sentier aménagé de pontons sur pilotis d'1,5 km au départ du parking du lavoir.

Animations publiques :

Les balades nature sur ce site naturel sont relayées par le Parc naturel régional du Perche dans son agenda.

La balade nature « Vous avez dit tourbière ? » proposée le dimanche 6 juin dans le cadre de Nozidéo a réuni 5 personnes.

Une sortie de découverte de la tourbière a été organisée par le Parc naturel régional du Perche. Elle a rassemblé 10 personnes le 3 août dernier.

Information du public :

A l'entrée du site, au niveau du parking du lavoir, un panneau informant sur ce milieu très particulier est installé. Le livret édité par le Parc naturel régional du Perche a été réédité et la plaquette éditée par le Conservatoire est en rupture de stock.

La Michellerie, Prasville

Conservateur : poste à pourvoir



CONNAÎTRE

La réalisation du plan de gestion a débuté par la réalisation du diagnostic écologique au printemps. 5 plantes remarquables ont été observées (Mauve hérissée, Ratoncule naine...). Le site est réputé pour sa population d'aëdicnèmes criards dont 3 à 4 couples nichent sur les parcelles gérées par le Conservatoire.

Plusieurs mares temporaires alimentées en eau par les conditions humides du printemps ont accueilli plusieurs pontes de crapauds calamites. Les enjeux de conservation sont centrés sur la préservation des prairies et pelouses calcaires par fauche et pâturage. Un pâturage pour entretenir la parcelle la plus vaste (22ha) est envisagé avec un éleveur local. Le plan de gestion sera finalisé au printemps 2013.



PROTÉGER

Un bail emphytéotique de 30 ans sur 36 ha a été signé entre le Conservatoire et le groupe Lafarge le 21 mars 2011. Ce bail est associé à une convention de partenariat entre la société des matériaux de Beauce et le Conservatoire pour la réalisation du plan de gestion et d'un accompagnement de l'entreprise dans la restauration du site après exploitation.

La signature officielle de ce bail et de la convention de partenariat a eu lieu sur le site le 1^{er} juin 2012 en présence de tous les partenaires. Une visite du site a été proposée aux participants.

Base aérienne de Châteaudun, Châteaudun, Jallans et Lutz-en-Dunois



CONNAÎTRE

Le Conservatoire a réalisé en 2011 (comme prévu dans le cadre de la convention entre le Cen Centre et la base aérienne de Châteaudun) le plan de gestion sur une partie du terrain de ce terrain militaire (environ 90 ha). Les inventaires réalisés au printemps 2011 ont identifié une surface en pelouse méso-xérophile de 33 ha et de pelouses xérophiles sur 4 ha. Cet ensemble de pelouses est sans doute le plus important en Eure-et-Loir à l'échelle d'un même site. Le plan de gestion a été validé le 9 juin par le Conseil d'administration du Conservatoire.

130 espèces végétales ont été inventoriées dont plusieurs sont patrimoniales comme la Spiranthe d'automne, le Rosier des haies, le Micrope dressé, la Luzerne naine, l'Hélianthème des Apennins et la Jusquiame noire. L'avifaune est également intéressante puisque l'on recense une belle population d'œdicnèmes criards nicheurs sur la Base aérienne et notamment au niveau de la réserve de chasse.

Il faut également signaler la présence du Mercure, une espèce de papillon rare, inféodé aux pelouses calcaires ainsi que l'Ascalaphe ambré typique des pelouses calcaires.

Les opérations de gestion prévues pour les 5 prochaines années consisteront à entretenir les pelouses calcaires et à réaliser une restauration des pelouses les plus envahies par les buissons. L'entretien sera réalisé entre novembre et février par les services de la base qui possède déjà du matériel. Un comité de suivi a été constitué afin de suivre la mise en œuvre du plan de gestion.



GÉRER

L'accompagnement de la Base aérienne pour sa demande de financement des opérations de gestion 2013 auprès du Fond d'intervention pour l'environnement aura nécessité deux déplacements sur site.



VALORISER

Une brève de quelques lignes a été publiée dans le bulletin municipal de Châteaudun « C-Mag » de mars-avril 2012 informant le grand-public de la signature de cette convention.

La Pelouse de Bonville, Bleury-Saint-Symphorien

Conservateur : poste à pourvoir



CONNAÎTRE

Le diagnostic écologique de la Pelouse de Bonville a été réalisé au printemps et en été dans le cadre du plan de gestion. Cette petite pelouse calcicole de 1ha située sur les coteaux de l'Aunay affluent de l'Eure possède 5 espèces végétales patrimoniales dont l'Orchis pyramidal. L'essentiel de la pelouse est envahi par une graminée sociale : le Brachypode penné et quelques buissons. L'enjeu de conservation des habitats naturels consiste à restaurer et préserver les milieux herbacés ouverts et secs. C'est ainsi qu'un pâturage par des ânes, appartenant au propriétaire voisin, est envisagé pour atteindre cet objectif.



PROTÉGER

Un bail emphytéotique de 30 ans pour l'euro symbolique a été signé en novembre 2010 entre la commune de Bleury-Saint-Symphorien et le Conservatoire.



VALORISER

Dans l'attente de la validation du plan de gestion et de la définition d'un calendrier prévisionnel des actions de sensibilisation avec la mairie, aucune animation n'est pour l'instant prévue en 2013.

Animation publique :

La balade nature « A la découverte de la Pelouse de Bonville » du 6 octobre 2012 organisée en partenariat avec la Mairie de Bleury-Saint-Symphorien et l'association du Patrimoine des Vallées a dû être annulée à cause des mauvaises conditions météorologiques.

Information du public :

Un article a été rédigé en fin d'année 2012 pour une publication dans le bulletin municipal au printemps 2013.

Actions transversales ou hors site

Partenariat avec le Conseil général d'Eure-et-Loir

Introduction générale

En juin 1999, le Conseil général d'Eure-et-Loir et le Conservatoire du Patrimoine Naturel de la Région Centre signaient une convention de partenariat prévoyant la rédaction du Schéma de Gestion du Patrimoine Naturel d'Eure-et-Loir. L'objectif de cette étude était de disposer d'un état des lieux du patrimoine naturel du département et de sa gestion, de sensibiliser sur ces enjeux et de faire des propositions pour une gestion rationnelle de ce patrimoine.

En 2012, les deux structures ont signé leur 14^e convention annuelle de partenariat qui complète une convention cadre pluriannuelle pour les années 2011 à 2013. Cette dernière a pour objet de définir le partenariat entre le Département et le Conservatoire pour les actions et projets présentant un intérêt environnemental départemental.

En 2011, le Conservatoire du Patrimoine Naturel de la Région Centre a changé de nom pour devenir le Conservatoire d'espaces naturels de la région Centre.

Le Conservatoire réalisera le programme d'actions qu'il aura défini conformément à ses objectifs statutaires. Pour sa part, le Département, sous réserve de l'inscription annuelle des crédits au budget de la collectivité, soutiendra financièrement la réalisation de ces actions. La convention cadre pluriannuelle se décline selon deux axes :

Axe 1 : Préservation des espaces naturels et ruraux remarquables du département d'Eure-et-Loir

Cet axe détermine le soutien du Département aux objectifs de constitution et de renforcement du réseau de sites préservés dans le département d'Eure-et-Loir par le Conservatoire. Les actions éligibles répondent aux objectifs suivants:

a) Connaître le patrimoine naturel

Expertises, plans de gestion des sites, suivis écologiques, inventaires, état des lieux.

b) Protéger les espaces

Maîtrise foncière et/ou d'usage (existante et à venir), mise en place de protection réglementaire.

c) Gérer durablement

Gestion technique, gestion agricole, intégration des sites dans le contexte local (appropriation par les acteurs), chantiers de bénévoles

d) Valoriser pour sensibiliser

Animations grand public, animations scolaires, communication générale ou ciblée, supports pédagogiques *in-situ*.

Axe 2 : Les actions transversales

Dans une logique de complémentarité et de mise en cohérence des politiques publiques et des actions du Conservatoire, cet axe détermine comment les principes d'intervention du Conservatoire s'intègrent dans la mise en œuvre des politiques environnementales des collectivités et des acteurs du territoire, conformément au « Projet coordonné pour la préservation des espaces naturels ruraux » élaboré par le Conservatoire.

Par décision du Conseil d'administration, le Conservatoire souhaite fortement privilégier la mixité des interventions en vue de la préservation des sites et s'appuyer sur l'ensemble des politiques publiques existantes. A ce titre, le Conservatoire utilisera ses compétences en vue de structurer des démarches stratégiques de préservation du patrimoine naturel du département.

Pour l'année 2012, la convention entre le Conseil général et le Conservatoire d'espaces naturels de la région Centre prévoit la réalisation des actions suivantes :

- 1 - Mise en œuvre d'un plan d'action en faveur des mares d'Eure-et-Loir**
- 2 - Valorisation du patrimoine naturel eurélien par l'organisation d'animations gratuites pour le grand public et d'une visite de site à l'attention des élus locaux**
- 3 - Mise en œuvre des propositions de gestion et d'aménagement sur les sites pilotes Espaces Naturels Sensibles**
- 4 - Accompagnement du Conseil général pour la définition de sa politique "Espaces Naturels Sensibles"**
- 5 - Constitution d'un réseau d'espaces naturels préservés en Eure-et-Loir**

Ce document est le rapport final en date du 15 décembre 2012 de la réalisation des actions prévues dans le cadre de la convention annuelle.

Mise en œuvre du plan d'action en faveur des mares d'Eure-et-Loir

Objectif : *L'inventaire du patrimoine naturel des propriétés des collectivités et de l'Etat réalisé entre 2001 et 2007 sur 97 communes du département a mis en évidence la présence de mares dans la majorité des communes. Ces mares constituent souvent le seul élément de patrimoine naturel sur les propriétés communales. Elles posent régulièrement un problème de gestion. Le Conservatoire a mis en place une démarche sur ce thème, en lien avec l'ensemble des acteurs concernés et a proposé un plan d'actions en 2007.*

En 2012, les opérations menées sont :

- **Co-animer avec le Conseil général le comité technique « Mares d'Eure-et-Loir »** composé du Conseil général, de l'Association des Maires, du Muséum des Sciences Naturelles et de Préhistoire de Chartres, du Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE), du Parc naturel régional du Perche, des 5 Pays, de l'association Eure-et-Loir Nature, du service départemental d'incendie et de secours (SDIS), de l'Office national des forêts (ONF), de la Direction départementale des territoires 28 (DDT), de l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques (ONEMA), de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS) et de tout organisme concerné par cette thématique.



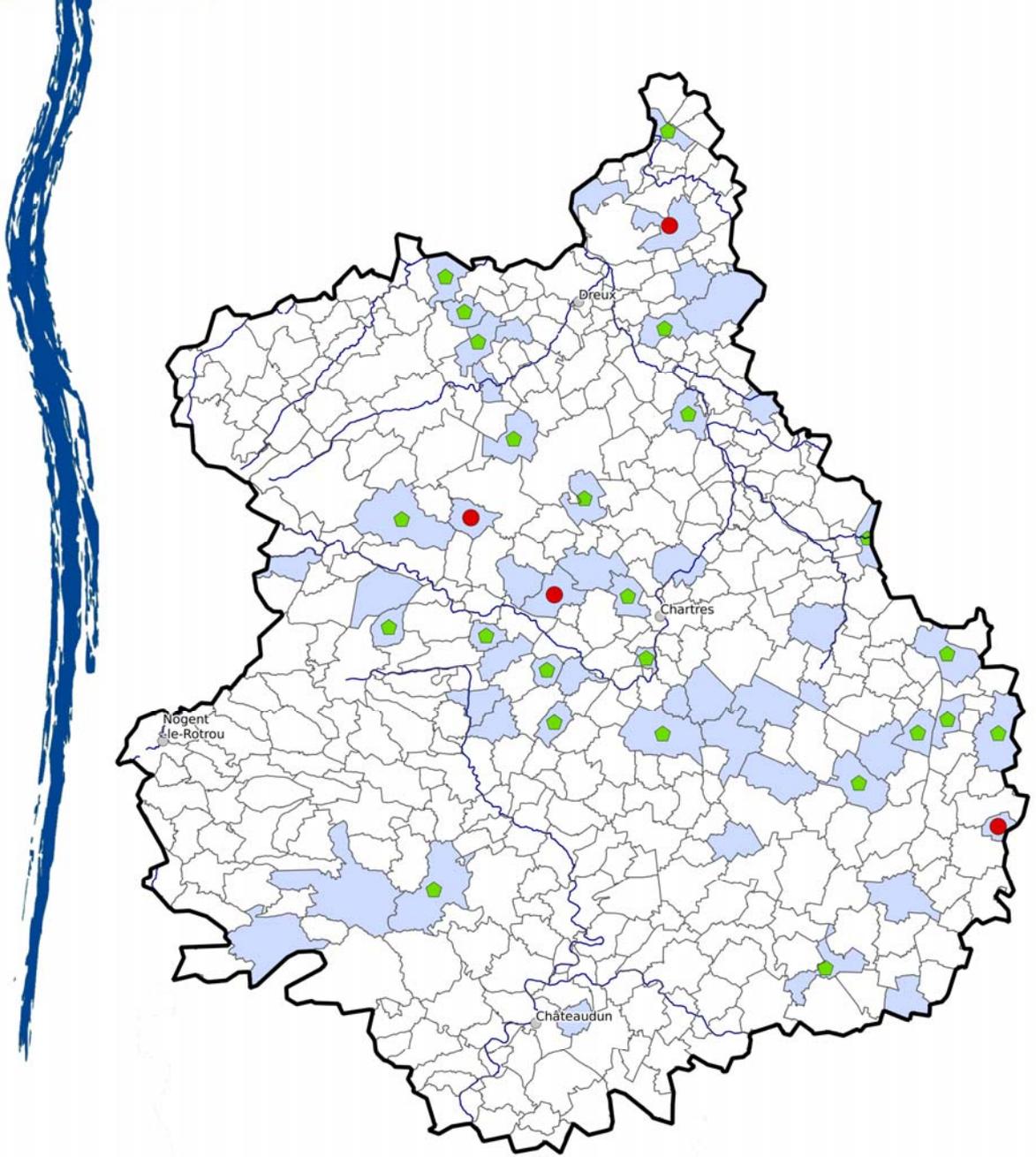
► **Une réunion a été organisée, le 30 mai afin de présenter un bilan des actions réalisées en 2011 et début d'année 2012. Cette réunion a été l'occasion de faire le point sur les communes qui sont accompagnées dans leur projet de réaménagement de mares communales. Enfin, une réflexion sur les perspectives du deuxième plan d'actions en faveur des mares a été initiée.**

Une deuxième réunion a eu lieu le 18 octobre afin de présenter le bilan des 5 ans d'actions du premier plan d'actions en faveur des mares (2008 – 2012) et de définir les actions à mener dans le deuxième plan (2013 – 2017).

- Poursuivre l'**accompagnement des communes** engagées dans des projets de réaménagement de mares dans l'élaboration de leur cahier des charges et de leur demande de financement, suivre les réalisations techniques avec les entreprises durant les travaux et intégrer les demandes des communes faites en 2012.

- ▶ **Depuis 2009, 57 communes ont été accompagnées dans leur réflexion d'aménagement ou de réhabilitation d'une ou plusieurs mares communales.** Ces visites ont fait l'objet de comptes-rendus dans lesquels sont indiquées les préconisations de travaux à réaliser. En cinq ans, une commune d'Eure-et-Loir sur sept a donc déjà bénéficié d'au moins un conseil dans le cadre du plan d'action en faveur des mares !
- ▶ **Les préconisations étant très hétérogènes, le bilan de la mise en œuvre des préconisations n'est pas aisé. Un tableau de bord mis à jour annuellement permet un bilan exhaustif. Ce document de suivi a été présenté en début d'année 2011 au comité technique. Globalement, les communes se répartissent ainsi :**
 - **Les communes ayant bénéficié d'un soutien technique et de subventions financières.** Elles ont conduit les travaux. Un suivi de l'évolution de la mare est réalisé afin de s'assurer de la réussite des aménagements,
 - **Les communes ayant bénéficié d'un soutien technique mais n'ayant pas encore réalisé les travaux sur la ou les mares communales concernées.** Il s'agit souvent de communes qui n'avaient pas voté de budget spécifique pour les travaux de la mare. Les travaux sont donc reportés à l'année suivante en fonction du vote du budget,
 - Il peut également s'agir de projet complexe qui demande des réflexions accrues en terme de réponse technique et/ou un suivi par un architecte paysagiste, un architecte ou un urbaniste ayant des compétences et des références dans l'aménagement d'espaces de nature. Ce concepteur peut, en concertation permanente avec la commune maître d'ouvrage, dessiner un projet d'ensemble, étudier les différentes possibilités techniques pour assurer les aménagements, envisager un phasage des travaux, estimatifs sommaires à l'appui. Il pourra assurer la consultation des entreprises ainsi que le suivi des travaux jusqu'à leur réception,
 - **Les communes ayant bénéficié d'un soutien technique et ayant mis en œuvre les préconisations.** Il peut s'agir de travaux réalisés en régie ou de modifications de pratique de gestion permettant d'aboutir à une amélioration de la biodiversité de la mare. Dans les deux cas, la commune n'a pas fait de demande de subvention mais les aménagements ont été réalisés.

La carte suivante illustre cet accompagnement des communes.



- commune accompagnée
- mise en oeuvre des actions de réhabilitation préconisées
- réalisation de travaux sans tenir compte des prescriptions
- réseau hydrographique
- limite communale

N 1:520000

 Source : Cen Centre 2012
 Réalisation : BA/FS, décembre 2012

Trois communes se sont lancées dans la réhabilitation de mares communales en cette fin d'année : Digny dès le mois de septembre et Moutiers-en-Beauce et Gommerville en novembre 2012.



DIGNY



MOUTIERS-EN-BEAUCE



GOMMERVILLE

- **Participer aux actions de communication sur le thème des mares**, organisées au niveau départemental (réunions d'information, visites...).

► Chaque rencontre d'élus autour d'un projet communal sur une ou plusieurs mares est une action de communication et de sensibilisation sur la préservation des mares. **Entre janvier et juillet 2012, 11 réunions ont eu lieu. Elles regroupent toujours un ou plusieurs élus ainsi que des représentants des structures du comité technique : le Conservatoire, le Conseil général et/ou le Pays concerné.**

► **Les projets scolaires Plan mares ont continué au printemps 2012. Ainsi, 8 classes de 4 écoles primaires différentes ont bénéficié de ces projets permettant de faire prendre conscience aux élèves du rôle et des attraits insoupçonnés tant écologique qu'historique des mares communales.** Réparti en 4 séances sur 2 années scolaires, ce projet permet de suivre une mare communale avant, pendant et après travaux de restauration écologique. Cette année, les 199 élèves, leurs enseignantes et certains parents accompagnateurs ont ainsi redécouvert les mares communales de Moutiers-en-Beauce, Gommerville, Baudreville et Fontaine-la-Guyon de manière pédagogique. Les classes de Gommerville et Moutiers-en-Beauce viendront observer et comprendre les travaux de restauration des mares communales en décembre 2012. Ainsi, lors de l'inauguration des mares restaurées en juin 2013, les élèves pourront expliquer comment et pourquoi les mares communales ont été restaurées.

► Deux classes du Lycée de la Saussaye ont bénéficié de présentations pédagogiques sur le rôle des mares euréliennes. Une de ces classes à thématique « paysage » suivra le réaménagement de la mare de Fontaine-la-Guyon prévu pour la fin d'année 2012.

► Le volet valorisation du plan d'action mares a été présenté lors des assises régionales de l'éducation à l'environnement et au développement durable le 11 décembre 2012 à Vierzon dans le cadre de l'atelier « Mobiliser la population locale en faveur de la biodiversité ».



- Participer, en lien avec les différents acteurs concernés, à une démarche d'information/formation pour les entreprises.

► Cette action n'a pas été réalisée. Cette action suppose de réfléchir à une formation spécifique à la gestion de ces zones humides pour les entreprises.

- Etablir une programmation des travaux 2012, en tenant compte, entre autres, des évolutions concernant les mesures de lutte contre les incendies.

► Lors de la réunion du comité technique du 30 mai 2012, un point a été fait sur les communes qui seront accompagnées sur les années 2012 et 2013. Cette programmation est évolutive au fil de l'année et des points réguliers sont faits avec les financeurs de l'action : Conseil général, Pays et le GAL Beauce Dunois.

- Poursuivre le conseil aux collectivités ayant des projets d'aménagement, sur la démarche à suivre, répondre aux besoins d'information sur la gestion de leurs mares.

► Les communes faisant part de leur projet à une ou plusieurs structures du comité technique sont informées de l'existence du plan d'action mares et de sa mise en œuvre. Une rencontre est automatiquement organisée avec les élus par une des structures animatrices (Conservatoire ou Conseil général). Cette visite de terrain fait l'objet d'un compte rendu envoyé à la commune, au Conseil général et au Pays concerné.

- Valoriser le réseau des mares notamment par la définition d'un projet « mares à vélo » sur une commune et la réflexion sur la création d'une exposition sur les mares (définition et chiffrage des projets pour une réalisation en 2013).

► Le projet « mares à vélo » a été présenté lors de la réunion du comité technique mares du 30 mai 2012. Il s'agit d'un sentier sur la commune d'Orrouer créé en lien avec les sentiers vélo existants et gérés par le Conseil général. L'objectif du sentier sera de faire découvrir ces petites zones humides à travers leurs différents rôles par l'intermédiaire d'une plaquette et de panneaux pédagogiques.



► La pose de panneaux à proximité des mares ayant bénéficié de travaux est en réflexion. Ces panneaux suivraient une même charte graphique à l'échelle du département afin de promouvoir le plan d'action en faveur des mares. Leur financement pourrait être intégré dans le financement global des aménagements prévus sur la mare. Un panneau type a été présenté au comité technique mares 28 lors de la réunion du 18 octobre.

- Réaliser des inventaires naturalistes afin de préciser les préconisations d'aménagement et de gestion et de cibler les actions de lutte contre les espèces envahissantes

► Ces inventaires ont été réalisés progressivement sur le début d'année sur les mares des communes accompagnées. Ils concernent principalement trois groupes d'espèces : les amphibiens (mars à juillet), les odonates (mai à août) et les espèces végétales invasives (toute l'année). Le bilan des inventaires menés depuis 2010 donne un total de 950 données. Elles font toutes l'objet d'une fiche de renseignement dans la base de données Serena utilisée par le Conservatoire. L'année 2012, avec 634 données, a été la plus prolifique depuis 2010 en termes de nombre de données car les inventaires ont bénéficié de l'opération Carnet B (Cartographie Nationale des Enjeux Territoriaux de Biodiversité) lancée en région Centre par la DREAL.

Comme en 2010 et 2011, ces inventaires ont, entre autres, permis de mettre en évidence la présence d'espèces patrimoniales d'amphibiens et d'espèces floristiques. Le début d'année 2012 a été marqué par la réalisation de nombreux inventaires des tritons, espèces particulièrement difficile à observer. Sur les 95 mares inventoriées (29 communes), les Tritons ponctué, alpestre, crêté et palmé ont été contactés sur 34 mares mais le marbré reste absent. Ces inventaires confirment l'importance de protéger et gérer écologiquement le réseau de mares euréliennes existantes.



Le Triton crêté : un amphibien patrimonial pour l'Eure-et-Loir !



Le Triton ponctué

Parallèlement, plusieurs stations d'espèces végétales invasives ont été découvertes. Deux stations ont fait l'objet d'une tentative d'éradication. Le suivi de ces opérations a montré la reprise des plantes. Une seconde intervention est donc à prévoir. Les autres stations devront rapidement bénéficier de travaux d'éradication pour éviter toute prolifération sur d'autres zones humides.

Cette problématique nécessite une organisation au niveau départemental afin d'avoir une action pertinente et durable. Depuis 2008, 16 stations de plantes invasives ont été identifiées sur les mares d'Eure-et-Loir.



Le Myriophylle du Brésil : une invasive dangereuse pour la conservation des habitats naturels et des mares

- Réaliser un bilan du plan d'actions en faveur des mares et rédiger le deuxième plan d'actions pour les 5 années à venir (2013 – 2017)

► Ce bilan a été réalisé et fait l'objet d'un document particulier. Il présente les actions réalisées (premier plan) et à réaliser (deuxième plan) à travers les 4 axes de travail retenus : connaître, protéger, gérer et valoriser.

BILAN GENERAL

Pour sa dernière année de mise en œuvre, le premier plan d'action mares d'Eure-et-Loir continue sa montée en puissance. Le nombre de communes souhaitant être conseillées est en constante progression avec un total de 57 communes rencontrées depuis mars 2009. Cette action répond à une réelle attente des élus dans un souci de préservation de ces zones humides.

Le bilan de ce premier plan d'actions en faveur des mares est réalisé et a permis de définir les actions à poursuivre et celles à commencer dans le deuxième plan qui débutera dès 2013.

Il est à noter que cette année, les subventions du Conseil général aux communes pour la mise en œuvre des actions prévues dans le cadre du plan d'action sont intégrées à la politique ENS. Cette modification dans le système d'aide apporte des moyens financiers accrus pour l'accompagnement des communes dans leurs projets et devrait permettre de voir aboutir des réhabilitations dans les mois à venir.

Valorisation du patrimoine naturel eurélien

► ANIMATIONS SUR SITES NATURELS



Le Conservatoire organise chaque année des animations à destination du grand public (1 à 2 selon les sites) et des projets pédagogiques à destination des scolaires.

Ces actions d'éducation à l'environnement s'inscrivent dans des programmes de manifestations publiques mondiaux comme la Journée Mondiale de l'Environnement et nationaux comme les Journées Européennes du Patrimoine ou la Fête de la Nature. Au niveau régional, ces animations peuvent s'inscrire dans le cadre de la Route du Blé et au niveau départemental dans le cadre de l'opération du Conseil général d'Eure-et-Loir « Nozidéo » qui est une opération regroupant toutes les actions liées au

développement durable dans le département.

Chacune fait l'objet d'une annonce par affichage et par voix de presse et donne lieu à des parutions d'articles d'annonce et de couverture de sortie. Les actions partenariales avec d'autres associations locales (Ecomusée de la Vallée de l'Aigre, Eure et Loir Nature...) sont privilégiées.

Le Conservatoire a organisé durant l'année 2012 :

- 7 animations gratuites à destination du grand public :

→ 4 balades nature dans le cadre du partenariat avec le Conseil général d'Eure-et-Loir :

- Le 9 juin à l'Étang de l'Isle (Senonches) en partenariat avec le Parc naturel régional du Perche dans le cadre de Nozidéo.
- Le 16 juin à l'Étang de la Benette (Senonches) en partenariat avec l'Association des Amis de la Forêt de Senonches et le Parc naturel régional du Perche dans le cadre de Nozidéo.
- Le 17 juin aux Grands Marais (Auneau) en partenariat avec l'Office Pour les Insectes et leur Environnement (OPIE) dans le cadre de la Route du Blé et de Nozidéo.
- Le 24 juin à Saint-Georges-sur-Eure dans le cadre de la politique Espaces naturels sensibles du Conseil général d'Eure-et-Loir et de Nozidéo.

→ 2 balades nature dans le cadre de la Fête de la Nature, le 12 mai à la Réserve Naturelle Régionale de la Vallée des Cailles (Boncourt) et sur la Côte de Montreuil (Montreuil).

→ 1 balade nature le 8 juillet à Moronville (Courbehaye) en partenariat avec Eure-et-Loir Nature.

→ 1 réunion publique le 21 septembre à Auneau en partenariat avec la Ville d'Auneau.

► **Ces animations gratuites ont réuni 92 participants.**

- 1 visite commentée d'une demi-journée sur un site naturel à destination des élus. Les modalités pratiques de cette visite sont définies en lien avec les services du Département.

► **Cette rencontre a eu lieu le 12 juillet 2012 sur le site des Grands Marais à Auneau et a réuni une vingtaine d'élus. Elle a notamment bénéficié de la présence de Monsieur de Montgolfier, Président du Conseil général et de Monsieur Manceau, Président de la Commission Agriculture et Environnement au sein du Conseil général. L'ensemble des élus présents ont découvert avec intérêt le boisement humide, les deux mares et la clairière à Marisque ainsi que la gestion mise en place par le Conservatoire pour les préserver. Ils ont aussi pris connaissance du projet d'aménagement de ponton permettant la circulation du public tout au long de l'année sur le site.**



- 1 visite commentée d'une demi-journée sur le site naturel de Moulin Rouge en vallée de l'Aigre à destination du Service Gestion des Risques, Eau et Biodiversité de la DDT 28.

► Cette rencontre a eu lieu le 20 septembre 2012 sur le site de Moulin Rouge à la Ferté-Villeneuve. Une vingtaine d'agents a donc découvert ce site alliant pelouses sèches calcicoles et marais boisés. Une rencontre qui a permis de présenter également la concordance de politiques publiques (ENS, Natura 2000...) sur une vallée d'une grande biodiversité.



Mise en œuvre des propositions de gestion et d'aménagement sur les sites pilotes Espaces naturels sensibles

Suite aux études menées en 2008 sur les sites ENS de la Vallée de l'Eure (entre Saint-Georges-sur-Eure et Chartres) et la Ferté-Vidame, le Conservatoire poursuit l'élaboration des projets et propositions concernant ces ENS ainsi que leur mise en œuvre, en accord avec les services du Conseil général, en concertation avec les différents partenaires concernés et en coordination avec les autres réflexions et projets menés sur les secteurs.

► ESPACE NATUREL SENSIBLE DE LA VALLEE DE L'EURE

Occupant 1180 hectares, le site d'étude de la Vallée de l'Eure accueille des milieux naturels diversifiés. Il compose un poumon vert à proximité de l'agglomération chartraine et en territoire de plaine. La qualité écologique de cet espace naturel s'appuie sur la présence de prairies pâturées, fauchées ou en développement naturel, d'anciennes ballastières et de boisements. Ces habitats biologiques sont de véritables vecteurs de biodiversité.



a : Mise en œuvre et suivi des documents de gestion réalisés entre 2009 et 2011 à destination des collectivités

Au vu des enjeux définis dans l'étude 2008, une proposition faite était de réaliser des documents de gestion à destination des collectivités et structures propriétaires qui le souhaitent. En 2009 trois documents de gestion pluriannuels ont été élaborés sur les propriétés des collectivités de Chartres, Chartres Métropole et Morancez. En 2010, trois autres documents ont été élaborés sur les communes de Barjouville, Thivars et Saint-Georges-sur-Eure et en 2011 un document a été élaboré sur la commune de Nogent-sur-Eure. D'une durée de 5 ans, ces derniers sont un outil d'aide à la gestion et à la préservation des espaces naturels.

Le Conservatoire accompagne en 2012 cinq des sept collectivités pour la mise en œuvre des actions du document (les communes de Morancez et Thivars n'ont pas souhaité continuer la mise en place des actions).

Suivi des actions de gestion sur les collectivités Chartres et Chartres Métropole :

Plusieurs échanges téléphoniques et par mails avec M. Sauger (Responsable espaces verts à Chartres Métropole) et M. Stives (Responsable espaces verts à Chartres) ainsi que des sorties sur le terrain ont permis de suivre les actions de gestion sur la prairie des trois ponts et la prairie de Luisant.



Collectivités Actions	Chartres (prairie des Trois Ponts)	Chartres Métropole (Prairies de Luisant)
Fauche	A l'instar des années précédentes une partie des prairies de Chartres Métropole (prairies de Luisant) ont été fauchées début août par un GAEC de façon gratuite, en laissant des bandes refuges. La prairie de Chartres n'a pu être fauchée du fait de son humidité trop importante.	
Pâturage des prairies	/	Le centre équestre (Le Carillon) a mis à disposition cinq chevaux en 2012.
Roselière	La fauche avec exportation des résidus a été effectuée en février en régie, sur les zones définies dans le document.	
Elimination de la Renouée du Japon	Les techniciens ont réalisé une veille sur la zone et ont éliminé les rejets.	
Elimination des repousses de ligneux	Dans le cadre d'une animation nature avec le centre aéré de Morancez, encadrée par le Conservatoire, une partie des repousses de saules a été enlevée, le restant sera traité par les services techniques de Chartres	/
Gestion des arbres têtards	/	Une partie des arbres a été taillée en février-mars.
Mise en place de seuils	/	Suite à la mise en place du seuil, le niveau d'eau en amont a augmenté, mais le seuil pourrait être amélioré car il existe des fuites. Un autre sera réalisé sur un autre fossé avant la fin d'année.

Suivi des actions de gestion sur la commune de Barjouville

► Une sortie avec un élu et la responsable des Espaces Verts a eu lieu début février afin de faire le point sur les actions menées en 2011 et à mener en 2012. Un bilan positif est dressé suite au curage de la mare et du reprofilage d'une berge de l'étang fin 2011. Le Conservatoire a réalisé un suivi botanique de la berge, trois relevés ont été réalisés. La présence importante du Butome en ombelles (très rare en Eure-et-Loir), l'Oseille aquatique et la Sagittaire à feuilles de flèches, toutes deux déterminantes ZNIEFF ont pu être notées.



► L'enlèvement des ligneux par tronçonnage et débroussaillage dans une des prairies a été réalisé en régie en février.

► La gestion différenciée a été mise en place depuis mai sur les zones de prairies, avec des zones tondues régulièrement et zones refuges qui ont été broyées en septembre.



► Suite au curage de la mare en 2011, les services techniques ont enlevé et exporté les repousses de massettes et d'Elodée de Nutall en octobre.

Suivi des actions de gestion sur la commune de Saint-Georges-sur-Eure

► Malgré les réunions techniques organisées en 2011 avec les pêcheurs, les responsables de la base nautique, la commune, le Conseil général et le Conservatoire, une action de coupe des ligneux d'une berge a été réalisée sans avertir la commune. Mme le Maire a pris soin de préciser les objectifs de gestion aux personnes intervenues.

► Suite aux travaux d'ouverture du boisement sur l'îlot par les services techniques, le Conservatoire a effectué un suivi botanique. Trois sorties ont été réalisées.

► La gestion différenciée autour de l'étang a été mise en place par les services techniques, dès le mois de mai. Une partie des prairies ont été fauchées en octobre et une autre a été laissée en développement pour l'hiver.

► Les chevaux ont été installés de mai à novembre dans les prairies pâturées.

► L'alignement des peupliers le long de l'Eure a été abattu par les équipes de l'ESAT le Nid des Bois basé à la Loupe.



Parallèlement à ces actions, le Conservatoire a poursuivi le travail entrepris avec la commune de Saint-Georges-sur-Eure en matière de gestion différenciée à l'échelle communale. Des panneaux ont été installés afin de sensibiliser les habitants à cette démarche (travail élaboré par Eure-et-Loir Nature).

► Depuis 2009, l'action s'est orientée sur deux propriétés communales situées en dehors du zonage ENS que sont les prairies en bord de la rivière Eure, le bras de déchargement de la rivière traversant la commune de part en part et les deux mares communales.

Les services techniques ont maintenant bien intégré les opérations à mener sur ces secteurs.

► Une réunion a été organisée le 17 septembre afin de faire le point sur la gestion mise en place et celle à mener sur les espaces communaux hors ENS.

Suivi des actions de gestion sur la commune de Nogent-sur-Eure

Après la remise du document de gestion en fin d'année 2011, **une sortie sur le terrain a été organisée le 29 juin avec le maire et l'agent du service technique**, afin de prévoir les actions de gestion pour 2012. Plusieurs arbres têtards seraient à restaurer, la commune a demandé un devis à une association d'insertion.

Mise en place des actions liées à la connaissance des espèces

Dans le cadre des documents de gestion, des actions concernent la connaissance de certains groupes d'espèces avec la mise en place d'inventaires. **Sur la commune de Saint-Georges-sur-Eure, une étude ornithologique réalisée par Eure-et-Loir Nature** a débuté en mars 2011 et s'est terminée en avril 2012 sur l'étang ainsi que dans un boisement inondable au bord de l'Eure. Un rapport intermédiaire a été remis à la commune en début d'année sur l'avifaune nicheuse. Le rapport final a été remis à la commune en mai et concernait l'avifaune hivernant sur le plan d'eau. Quelques espèces patrimoniales sont présentes comme le Bruant des roseaux, la Grande aigrette, tous deux nicheurs sur le site ou encore le Phragmite des joncs typique des roselières et le Pigeon colombin inféodé aux boisements.

Sur la prairie de Chartres, une étude réalisée sur les Orthoptères et les Lépidoptères par l'OPIE a débuté en juin 2011 et s'est terminée en juin 2012. La commune a reçu le rapport d'étude en décembre.

Bilan de la préservation de l'ENS de la Vallée de l'Eure depuis 2008

Trois ans après la première réunion avec les élus et acteurs de l'environnement de l'ENS de la Vallée de l'Eure, **une nouvelle réunion a été organisée le 5 octobre 2012**. Le Conservatoire et le Conseil général ont en effet réuni les élus et services techniques des communes de l'ENS, Chartres Métropole ainsi que le SIAVE. Une vingtaine de participants étaient présents et le Conservatoire a présenté un bilan des actions menées sur l'ENS depuis la réalisation des premiers documents de gestion. Les différentes actions de gestion, connaissance, valorisation et protection mises en œuvre ont été exposées et certaines actions ont été présentées par les communes de Barjouville et Saint-Georges-sur-Eure. Les participants ont pu échanger sur les techniques de gestion notamment concernant le matériel de gestion des prairies.



La présentation en salle a été suivie d'une sortie sur les prairies de Luisant en vue de présenter concrètement les différentes actions de gestion.

► Il a été convenu qu'une réunion technique pourrait avoir lieu en 2013 pour échanger sur les techniques de gestion de chaque service technique.

b : Elaboration de documents de gestion à destination des collectivités

Un document de gestion à destination de la collectivité de Fontenay-sur-Eure a été élaboré. Deux réunions ont eu lieu avec M. le Maire et deux adjoints, le Conseil général et le Conservatoire :

- en juin en vue de présenter la démarche et recueillir les informations nécessaires à la réalisation du document. Une sortie sur le terrain a eu lieu en juillet, en vue de connaître les actions de gestion réalisées sur les parcelles communales.
- en novembre en vue de présenter et d'échanger autour des actions de gestion, avant finalisation du document, qui sera remis aux élus en début d'année 2013.

Dans le cadre de la réalisation des documents de gestion, une caractérisation des habitats naturels est effectuée. Elle s'appuie sur des inventaires floristiques réalisés de mai à juillet. Chaque habitat individualisé est rattaché à la typologie Corine biotopes (Bissardon & Guibal, 1997), nomenclature codifiée européenne. Les données de terrain sont retranscrites sous Système d'Information Géographique.

Les parcelles de Fontenay-sur-Eure étant utilisées par le centre équestre du Carillon et l'AAPPMA la Gardonnette Chartraine, le Conservatoire a représenté les responsables de ces structures en septembre et octobre afin de leur présenter le travail en cours avec la commune. Ces usagers ont approuvé les préconisations de gestion et seront mis à contribution dès 2013 pour le bon déroulement des actions.

Inventaires spécifiques : Le manque de connaissances faunistiques de certains groupes est un constat de l'étude 2008.

- Un inventaire **concernant les amphibiens, groupe d'espèces menacées de raréfaction**, a été réalisé sur la vasière de Fontenay-sur-Eure. **L'inventaire a révélé la présence du Triton palmé et de la Grenouille agile.**
- **Un inventaire concernant les Odonates a été réalisé** sur les parcelles de Fontenay-sur-Eure, la Grande Aeshne et la Libellule fauve, déterminantes ZNIEFF et très rares en région Centre sont présentes.

c : Actions de valorisation sur l'ENS

► Une animation nature a eu lieu le 20 juin sur la prairie de Chartres, encadrée par le Conservatoire, à destination de 8 enfants du centre aéré de Morancez. Une initiation à la gestion d'espaces naturels a été organisée avec la coupe de rejets ligneux dans la prairie, puis a suivi un jeu de piste sur les richesses écologiques de la prairie.

► Une animation grand public à Saint-Georges-sur-Eure dans le cadre du programme d'animations du Conservatoire et dans le cadre de Nozidéo a permis la sensibilisation de 5 personnes à la gestion différenciée et à la biodiversité de l'ENS. La faible participation à cette animation pourrait s'expliquer en partie par le non affichage des affiches distribuées aux commerçants.



► ESPACE NATUREL SENSIBLE DE LA FERTE-VIDAME

Suite à l'élaboration du plan de gestion de l'ENS de la Ferté-Vidame en 2010, le Conservatoire a initié en 2011 la mise en œuvre des propositions d'actions, en concertation avec les différents partenaires concernés et en coordination avec les autres réflexions et projets menés sur le secteur. Le site d'étude de la Ferté-Vidame s'étend sur 95 hectares. Il accueille des milieux patrimoniaux diversifiés (prairies du parc du château, mégaphorbiaie, jonchaie, plans d'eau, boisements humides...) et riches (nombreuses espèces végétales et animales remarquables).

Le plan de gestion de l'ENS concerne à la fois les parcelles appartenant au Conseil général et les parcelles appartenant à la commune de la Ferté-Vidame.

a : Mise en œuvre des actions du plan de gestion sur l'ENS

Le 25 janvier a eu lieu une réunion entre les partenaires participant à faire vivre l'ENS (ONF, Pnr Perche, Commune/syndicat d'initiatives de la Ferté-Vidame et Conservatoire) en vue de présenter les actions de gestion prévues en 2012 sur l'ENS.

Mise en œuvre des actions de gestion sur les parcelles propriétés du Conseil général

Toutes les actions du plan de gestion ont été concertées avec M. Loiseau, responsable du service Espaces Verts du Conseil général durant l'élaboration du plan de gestion en 2010. Les actions qui ont débutées sont les suivantes :



► **Fauche des prairies par un privé après le 15 juin en laissant des zones refuges, certaines zones ont été fauchées en septembre et d'autres ont été laissées en développement naturel pour l'hiver.**

► **Gestion différenciée des abords des plans d'eau.**

Mise en œuvre des actions de gestion sur les parcelles propriétés de la commune de la Ferté-Vidame

► **Le Conservatoire et le Pnr Perche ont continué le suivi hydrologique des fossés initié en fin d'année 2011.** Ce suivi permettra d'améliorer la connaissance sur le fonctionnement hydrologique de l'ENS et ainsi réfléchir aux actions nécessaires pour la réduction de l'assèchement de la forêt (notamment la mise en place de nouveaux seuils). Trois sorties ont eu lieu le 28 février, le 28 mars et le 24 octobre et ont permis de noter le sens d'écoulement des fossés.



► **La commune a signé en avril le contrat Natura 2000 concernant la restauration et le pâturage de la prairie humide ainsi que la réfection des seuils existants et la mise en place de nouveaux. Le Pnr Perche est l'animateur de ce site Natura 2000.**

► **Le pâturage a débuté en juillet sur la prairie communale avec 4 chevaux rustiques (Konik polski) de l'ESAT de la Loupe.**

Les équipes de l'ESAT de la Loupe interviendront également pour la restauration des seuils et la pose de nouveaux et pour la restauration de la prairie avec le débroussaillage des ligneux en début d'année prochaine.

Une sortie terrain avec les services techniques pour sensibilisation au plan de gestion devait être organisée en septembre de même qu'une réunion avec les pêcheurs, en charge de la gestion des bassins des Mousseuses, celles-ci n'ont pu se faire du fait de l'absence du conseiller municipal en charge de l'environnement.

b : Mise en œuvre des actions de connaissance

► **Comptage hivernal des chiroptères sous les ruines du château par l'ONCFS, confirmant l'intérêt départemental du site pour ces espèces (notamment le Murin à moustaches), avec près de 150 individus et 7 espèces.**



c : Actions de valorisation sur l'ENS de la Ferté-Vidame

En 2012, le Conseil général et l'ensemble des partenaires participant à faire vivre l'ENS (ONF, Pnr Perche, Commune/syndicat d'initiatives de la Ferté-Vidame et Conservatoire) ont initié un groupe de travail pour les actions concernant la valorisation de l'ENS. Plusieurs réunions ont eu lieu : les 25 janvier, 28 février, 22 mars, 23 mai et 27 juin.

► **Ces réunions ont permis d'établir un programme d'animations varié proposant une animation par mois en 2012 par les différents partenaires avec notamment la fête des randonnées qui a eu lieu le 8 juillet. Cette manifestation a été organisée en collaboration avec le Pays perche qui préparait cette journée les années précédentes. Le Conservatoire de même que le Conseil général et le Pnr Perche ont tenu un stand de présentation de leurs actions, qui a permis de sensibiliser une quinzaine de personnes. Une balade nature a également été proposée pour une vingtaine de personnes, dans la forêt des mousseuses.**

► Le groupe de travail a réfléchi aux aménagements de valorisation à créer dans le cadre de l'aménagement de l'espace Saint-Simon à l'entrée du parc du château. En effet, l'espace accueillera le syndicat d'initiative et un musée sur l'histoire de Saint-Simon. Un espace sera consacré à la dimension environnementale du parc du château et plus globalement à l'ENS.

► Enfin, des animations et projets pédagogiques auprès des scolaires sont prévus par le syndicat d'initiatives, le Pnr Perche et le Conservatoire. Ce dernier a proposé un projet pédagogique sur trois séances pour les éco-délégués et membres du club nature du collège de Brezolles. Ces 26 élèves ont découvert les zones humides et les actions mises en œuvre pour les préserver. Ils ont ensuite présenté leur projet à l'ensemble de leur classe.

► ESPACE NATUREL SENSIBLE DE LA VALLEE DE L'AIGRE

Suite à l'élaboration d'une étude globale en 2006, le Conservatoire et le Conseil général travaillent conjointement à préserver les espaces naturels les plus patrimoniaux de cette vallée. Suite à l'acquisition de parcelles par le Conseil général en 2011 et 2012, un calage est actuellement en cours entre le Conseil général, la SAFER du Centre et le Conservatoire pour poursuivre ces opérations d'acquisition.

Le plan de gestion du site appartenant au Conservatoire sur cette vallée (site du Moulin Rouge) devrait être mis à jour en 2014. Ce serait l'occasion de prévoir un plan de gestion global de l'ENS intégrant les parcelles appartenant au Conseil général, aux communes et au Conservatoire.

Accompagnement du Département pour la définition de sa politique "Espaces naturels sensibles"

► En 2012, le Conservatoire contribue dans la mesure de ses compétences, à la réflexion et à l'élaboration de certains projets en partenariat avec les Services du Conseil général.

Constitution d'un réseau d'espaces naturels préservés en Eure-et-Loir

Le réseau est actuellement composé de 13 sites préservés sur une surface de plus de 270 hectares.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE – 6 avril 2013

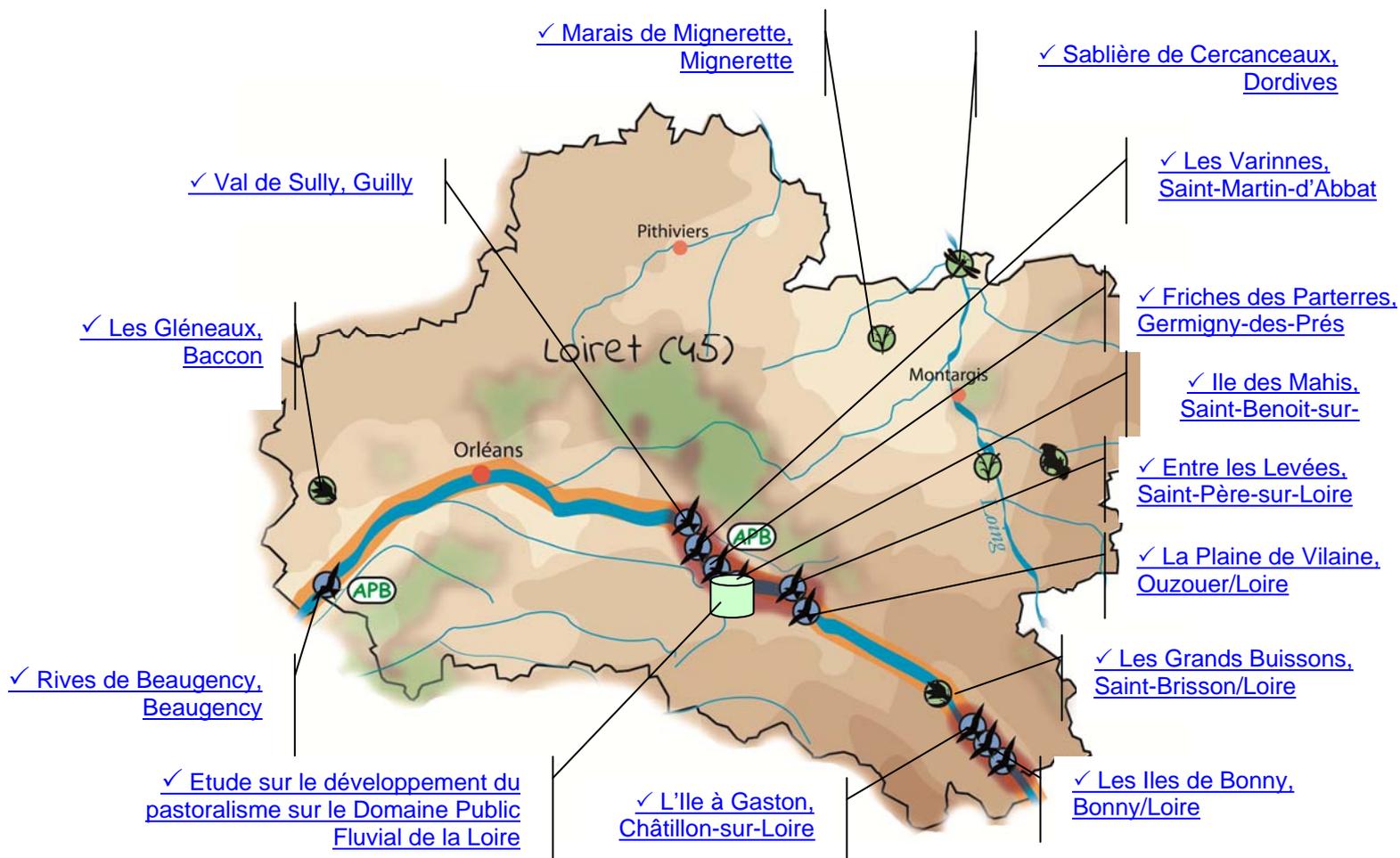
Rapport d'activités 2012



Département du Loiret

Délégué départemental : Pierre René Rosoux

✓ Espaces naturels préservés



✓ Programme Loire nature

✓ Actions transversales ou hors site

Sablère de Cercanceaux, Dordives

Conservateur : Frédéric Prudhomme



CONNAÎTRE (pas de suivi en 2012)



PROTÉGER

Accompagner les politiques publiques, enjeux, objectifs, résultats :

Une extension est prévue sur le site de l'ancien camping en convention avec Lafarge granulat et la mairie.

De nombreuses réunions techniques ont été menées sur l'intégration de la valorisation du site de Cercanceaux dans un projet plus global de sentier découverte sur la commune, avec un volet historique et culturel (musée du verre etc).

Le positionnement favorable de Lafarge dans l'acquisition foncière du site d'extraction en cours, avec projet de signature d'un bail emphytéotique avec le Cen Centre, est très encourageant pour le fonctionnement futur entre nos structures.



GÉRER

Comme chaque année monsieur Vercruyssen a effectué 7 mois de pâturage avec 15 bovins et veaux sur un peu plus de 16 ha de prairies.

L'entreprise CIRADE Environnement est intervenue pour effectuer un chantier lourd de restauration sur 3 types de milieux :

- 5 ha de prairies ont été restaurés afin de remettre un pâturage sur un secteur fortement dégradé et envahi par les saules.
- 6 ha de roselières.
- 1 ha de prairie à Sanguisorbes.

Ces travaux complètent l'intervention de la même entreprise, au mois de juillet, qui a réalisé la pose de 2.9 km de clôture barbelés sur l'ensemble du site, permettant ainsi une meilleure délimitation des zones de pâturage, et une préservation de certains habitats sensibles.

L'entretien des sentiers de découverte a été réalisé par l'association d'insertion APAGEH qui a réalisé 5 interventions tout au long de l'année, cumulant un peu plus de 16 km d'entretien. Cette structure a également réalisés les travaux de pose de brande au niveau de la passerelle de l'observatoire permettant ainsi un accès plus discret.

Suite à des conditions particulières, la création d'îlots végétalisés devant l'observatoire a été reporté au mois de mars 2013.



VALORISER

Découverte libre :

L'entretien des sentiers de découverte est réalisé par l'association d'insertion APAGEH qui a réalisé 5 interventions tout au long de l'année, cumulant un peu plus de 16 km d'entretien. Ils ont aussi réalisé les travaux de pose de brande au niveau de la passerelle de l'observatoire, permettant ainsi un accès plus discret.

Suite à des conditions particulières, la création d'îlots végétalisés devant l'observatoire a été reporté au mois de mars 2013.

Animations publiques :

Le 23 juin, Jean-Pierre Méral et Didier Brauche, de l'Association des Naturalistes de la Vallée du Loing, en partenariat avec Gâtinais Nature, ont guidé 20 personnes autour de la sablière lors de la balade nature « Oiseaux, papillons et plantes de Cercanceaux ». Cette sortie a bénéficié d'un bel article d'une pleine page dans l'Eclaireur du Gâtinais.

Le 10 novembre, le Cen Centre a organisé une balade nature « Les oiseaux hivernants de la sablière de Cercanceaux » qui a dû être annulée faute de participant malgré une diffusion dans Dordives Infos n°43 de novembre 2012.

Animation scolaire :

Le 14 décembre 2012, 36 élèves et 3 accompagnateurs de la première du lycée d'enseignement général et technologique du Chesnoy ont réalisé une journée sur la thématique des zones humides. La journée a été divisée en plusieurs ateliers, avec la création d'arbres têtards, la présentation des méthodes de gestions sur les milieux humides et leurs intérêts, et un comptage des oiseaux hivernants.

À noter que Seine-et-Marne Environnement (Guillaume Larrègle et Pierre Rivallin) organise régulièrement des sorties sur le site, en accord avec la charte d'animation, que le Cen Centre valorise dans la mesure de ses possibilités, dans le calendrier papier des balades nature et sur son site internet. Les cinq animations organisées tout au long de l'année ont réuni 57 personnes bien qu'une sortie ait été annulée.

Information du public :

Le site bénéficie maintenant d'un article dans le Petit Futé du Loiret. L'article proposé en fin d'année 2012 devrait être publié dans le bulletin municipal de mars/avril 2013.

Les Glénaux, Baccon

Conservateur : Hervé Guiny



CONNAÎTRE (pas de suivi)



PROTÉGER

Accompagner les politiques publiques, enjeux, objectifs, résultats :

Entrevue très positive avec le Maire de la commune de Baccon et le conservateur du site. Il est souhaité de développer les relations dans le cadre des manifestations culturelles et patrimoniales.. Une convention agricole avec M. Pousset en 2012 pour obtenir la gestion par fauche d'une grande parcelle de pelouse est à signer.

On notera cette année une visite du site des Glenaux avec le Maire et trois entrevues avec Cemex, propriétaire du site, pour faire le point. Excellents contacts, réguliers et constructifs, avec Cemex, aussi bien avec le service foncier et environnement qu'avec le chef de la carrière et son équipe.



GÉRER

Les travaux de gestion sur site consistaient en la réalisation d'un broyage ras avec ramassage des déchets végétaux en opération mécanique. Suite à des conditions climatiques ne permettant pas la réalisation de l'opération à l'automne les travaux seront réalisés au mois de janvier ou février 2013 par l'entreprise CIRADE Environnement sur 3 ha.



VALORISER

Animation publique :

Le 15 septembre, une balade nature organisée gratuitement en partenariat avec Cemex dans le cadre de la Route du Blé en Beauce et des Journées Européennes du Patrimoine révélait à 28 personnes « Les secrets du calcaire de Beauce ». Cette sortie a bénéficié d'un article dans la République du Centre et de la présence d'Herve Guiny, conservateur bénévole du site.

Marnière Saint-Nicolas, Château-Renard

Conservateur : Yves David



CONNAÎTRE

Suivi scientifique en régie :

Le suivi scientifique des populations hivernantes de Chauves-souris est réalisé par le Conservateur du site le 03/02/2012. Cinq espèces ont été identifiées.

Un grand Rhinolophe, particulièrement rare dans le Loiret et en région Centre, un grand Murin, deux Murins à Moustaches, huit Murins de Daubenton, une Barbastrelle.

Un suivi des conditions de température et hygrométriques de la marnière a été mis en œuvre en 2012 à l'aide de piles bouton. Les résultats partiels obtenus en 2012 (période d'essai) devront être consolidés en 2013.



PROTÉGER

Entrevue avec le Maire de Chateaurenard et son conseil municipal dans le cadre de l'animation foncière et territoriale relative aux zones humides du Loing par le Cen Centre. La commune serait éventuellement intéressée pour nous aider à contacter des propriétaires pour d'autres caves à chiroptères en maîtrise d'usage.



GÉRER

L'entreprise Perreau réalisera, dès la fin de l'hibernation des Chiroptères (avril 2013), la mise en sécurité de l'entrée de la cave par le démontage complet de l'installation actuelle et la création d'un mur avec la pose d'une porte à barreau permettant le maintien des passages de ces petits mammifères.

Grands Buissons, Saint-Brisson-sur-Loire et Saint-Firmin-sur-Loire

Conservateur : *Damien Deflandre*

Conservateur-adjoint : *Alain Thomas*



CONNAÎTRE

Un suivi des populations d'orchidées est réalisé par le conservateur du site. Chaque pied d'orchidée est localisé. Cette population d'orchidées est étroitement suivie depuis 2009 afin de mesurer l'impact des travaux de restauration réalisés sur le site par les chantiers de bénévoles. C'est ainsi que le nombre de pieds en fleurs est passé de 1073 en 2009 à 1221 en 2011 puis 785 en 2012. Le faible nombre de pieds en fleur en 2012 semble lié aux conditions météorologiques du printemps. Douze espèces ont été comptabilisées en 2012. La Listère à feuille ovale est l'espèce la plus fréquente sur le site avec 438 pieds fleuris en 2012.



PROTÉGER

Rencontres régulières avec la commune de Saint Brisson, soit dans le cadre du Pasto'Loire, soit pour des entrevues relatives à N2000, notamment pour le montage d'un contrat. Le site est inscrit dans le périmètre de veille foncière de la SAFER 45. Cette veille foncière a débloqué l'acquisition de deux parcelles à haute valeur écologique en 2012, pour acquisition en 2013.



GÉRER

Suite à l'organisation des chantiers bénévoles, la majeure partie du site a été restaurée. L'association de réinsertion ADS 45 est donc intervenue pour entretenir les zones rouvertes, en compléments de quelques jours de pâturage ovin. Ces parcelles seront complètement restaurées à la fin de l'hiver (mars 2013), avec l'organisation de 2 chantiers bénévoles, et 2 semaines d'intervention de l'ADS 45.



VALORISER

Aménagement et accueil du public :

À l'heure actuelle, le site n'est pas aménagé pour accueillir le public en visite libre mais il peut être découvert depuis le GR 3 « La Vallée des rois » qui longe le pied du coteau.

Animation scolaire :

Le 27 janvier 2012, 32 élèves de la première du lycée d'enseignement général et technologique du Chesnoy ont réalisé un chantier de débroussaillage. Ce chantier a fait l'objet d'un article dans le Journal de Gien.

Animations grand public :

Le 20 mai, 18 personnes sont venues découvrir « Les orchidées des coteaux calcaires » lors d'une balade nature proposée par Damien Deflandre. Cette sortie a bénéficié d'un article dans le Journal de Gien.

Damien Deflandre a organisé 4 chantiers de bénévoles en 2012 (21 janvier, 18 février, 3 novembre et 8 décembre) regroupant 25 personnes, lesquelles ont contribué de façon significative à rouvrir les pelouses du site. Les chantiers de novembre et décembre ont été organisés dans le cadre de l'opération nationale de la Fédération des Conservatoires « Chantiers d'automne ». Le 4 décembre une interview a été donnée pour Méga FM pour annoncer le chantier du 8 décembre.

Le 13 octobre, la balade nature « Le Jour de la Nuit aux Grands Buissons » a été annulée à cause de mauvaises conditions météorologiques. Le 6 octobre, une interview pour Méga FM a été réalisée pour annoncer le chantier du 3 novembre et la balade nature du 13 octobre.

Information du public :

Le 31 octobre, une interview sur l'opération Chantiers d'Automne a été diffusée lors de la chronique de Bruno Nèves « Environnement vu d'ici » sur France Bleu Orléans. Deux articles ont été publiés dans les bulletins municipaux de Saint-Brisson-sur-Loire de juin et décembre 2012.

Marais de Mignerette, Mignerette

Conservateur : Alain Lafaye



CONNAÎTRE

Le 29 mars 2012 : 5 personnes ont suivi une formation interne de l'INRA animée par Denis BAIZE, avec la présence de S. SOL de l'IEA, sur la détermination et la caractérisation des zones humides par l'aspect pédologique.

Afin d'étudier l'impact des mesures de gestion sur le site, un suivi de la flore a été mis en œuvre. En 2011, l'état initial a été dressé à l'aide de quadrats de végétation. Dans les zones qui seront pâturées, des exclos seront construits pour servir de référence au suivi de l'impact du pâturage sur la végétation. 12 relevés ont été réalisés sur des quadrats allant de 25 m² à 100 m². Ces différents quadrats couvrent les principaux milieux du marais (pelouses à Brachypode et Calamagrostis, saulaie, zones pionnières dans des secteurs restaurés...).

Un état initial des populations d'orthoptères (criquets et sauterelles) a été réalisé sur le marais afin d'en connaître la diversité et la densité. Cette étude révèle la présence de 13 espèces soit 23 % de celles connues dans le Loiret. Cette diversité est limitée sur le site, vu sa taille. Les pratiques anciennes et définitivement proscrites de l'écobuage pour entretenir le marais ont sans doute contribué à la raréfaction des orthoptères. Une seule espèce peu commune est présente sur le site : Courtillière commune.

Il faut aussi signaler l'observation d'une nouvelle espèce de papillon diurne, Le Miroir (*Heteropterus morpheus*), rare dans le Loiret. Plusieurs individus en vol ont été observés au mois de juin.



PROTÉGER

On notera la signature en cours de la Charte N2000 du marais de Mignerette par la commune.



GÉRER

Les excellentes relations entre le Cen Centre, la municipalité de Mignerette et le syndicat du fusain ont permis une collaboration efficace sur la DIG du fusain et le positionnement favorable de la commune sur les projets de travaux de restauration hydrauliques du marais inscrits dans le volet « continuités écologiques » de la DIG menée par le Syndicat du Fusain.

Le Cen a également déposé un contrat Natura 2000 pour la création de 4 exclos en clôture fixe pour la mise en place d'un pâturage bovin avec un éleveur local. Les travaux devraient être lancés début 2013.



VALORISER

Animation scolaire :

Le 17 décembre, dans le cadre des Chantiers d'Automne, une quinzaine d'élèves du LEGTA des Barres sont venus bûcheronner la saulaie. Cette journée de chantier a bénéficié d'un article dans la République du Centre.

Animation grand public :

La balade nature « Balade crépusculaire au cœur du marais » proposée le 8 juin a réuni 11 personnes grâce à la participation active d'Alain Lafaye pour l'affichage. Le chantier de bénévoles organisé le 20 octobre dans le cadre des Chantiers d'Automne a été annulé faute de participant.

Information du public :

Un article, rédigé fin 2011, a été publié dans le bulletin municipal de Mignerette du 1^{er} janvier 2012.

Marais de Marsin, Montcresson,

Conservateur : Laurent Léquivard



CONNAÎTRE

Cette année, le plan de gestion a débuté sur le marais tourbeux de Marsin, pour une validation courant 2012. Ce plan de gestion a actualisé le diagnostic écologique réalisé en 2005 faisant état d'une diversité faunistique et floristique remarquable. 256 espèces végétales ont été inventoriées dont 26 sont patrimoniales, 9 espèces sont protégées au niveau régional. La présence d'une importante station d'*Aster linosyris* est remarquable pour la région Centre.

Ce marais qui tend à se boisier (il est envahi par les fruticées à prunellier et à bourdaine) possède un potentiel important de restauration d'une flore et d'une faune remarquables. Il faut noter la présence du Busard des roseaux, nicheur, ainsi que du Blongios nain. Le Butor étoilé a également été entendu en période favorable.

Les difficultés d'accès au marais ont rendu les inventaires compliqués et partiels notamment pour les insectes. Néanmoins, deux espèces de mollusques d'intérêt européen ont été recensées : il s'agit du *Vertigo étroit* et du *Vertigo de Desmoulin*. Par ailleurs, une station de *Criquet palustre* et de *Criquet des roseaux* a été découverte dans ce marais. C'est l'unique station connue dans le Loiret pour ces deux espèces.

Parmi les 19 habitats recensés, il faut signaler la présence de plusieurs habitats naturels d'intérêt européen, comme par exemple la cladiaie (groupement végétal à *Marisque*) et la végétation de bas-marais calcaire à *Schoin noirâtre*, particulièrement rare en région Centre. Une pelouse marnicole, très riche en espèces végétales, est aujourd'hui envahie par le *Brachypode* et nécessitera une restauration.

Un travail important de concertation a été nécessaire avec la commune et certains propriétaires. Une réunion s'est déroulée le 27 septembre sur le site afin de présenter le diagnostic écologique et de faire découvrir l'état actuel du marais.

Une visite de la SOMOS le 16 juin avec des conditions météorologiques très défavorables, ont permis néanmoins de recueillir quelques données entomologiques et botaniques, saisies dans la base SERENA.



PROTÉGER

Une démarche juridique engagée depuis 2011 par le Cen Centre, pour des infractions relatives à la destruction d'habitats et d'espèces d'intérêts communautaires est en cours. Tant que cette démarche juridique liée à la protection de la nature, à des notions de bornage et de propriété foncière, ne sera pas réglée, aucune action issue du plan de gestion ne pourra être mise en œuvre sur le site.



VALORISER

Animation grand public :

La réunion publique de présentation du plan de gestion du 11 septembre « Pourquoi et comment préserver le Marais de Marsin » a réuni 48 personnes soucieuses de l'avenir de ce nouveau site naturel préservé.



Programme Loire nature

Entre les Levées, Saint-Père-sur-Loire

Conservateur : François FLEURY



CONNAÎTRE

Suivi scientifique en régie :

Cette année le suivi de trois quadrats de végétation dans le cadre d'une expérience de griffage (Natura 2000) s'est poursuivi. Les observations réalisées sur ce site confirment l'extension des pelouses pionnières dans les zones broyées au ras du sol, plus particulièrement dans les pelouses qui étaient fermées (création de pelouses sur sable ouvertes). Par contre les zones restaurées en fruticée trop riches en matière organique favorisent plutôt les espèces végétales prairiales.



PROTÉGER

Pas d'actions de maîtrise foncière, même si le site est inscrit dans la démarche de veille foncière auprès de la SAFER 45.



GÉRER

Les travaux de restauration et d'entretien des milieux ouverts réalisés dans le cadre d'un contrat Natura 2000 ont été effectués par l'entreprise CIRADE Environnement. L'association ADS 45 est intervenue pour remettre en état et sécuriser l'ancienne fosse d'entretien des wagons, présente en bordure du sentier de découverte.

Suite à de nombreuses dégradations sur les supports d'informations, un remplacement de tous les supports est en cours. Le non respect du site par certains utilisateurs du GR (vélos, quads, motos...) a nécessité la pose d'une clôture fixe le long du GR, limitant ainsi tout accès direct sur les pelouses et prairies.

L'entretien du sentier de découverte est réalisé par l'ADS 45 tout au long de l'année.



VALORISER

Animation grand public :

La balade nature « Natura 2000, c'est quoi ça ? » organisée le 30 juin a dû être annulée faute de participants. Une sortie a été organisée par le conservateur bénévole François Fleury, le 23 juin dans le cadre de la fête communale « Fête de la Saint Pierre ».

Information du public :

Un article, rédigé fin 2012, devrait être publié début 2013.

Friches des Parterres, Germigny-des-Prés

Conservatrice titulaire : Aurélie Grison

Conservatrice adjointe : Aurélie Chézière



CONNAÎTRE (pas de suivi)



PROTÉGER

Accompagner les politiques publiques, enjeux, objectifs, résultats :

Le site est inscrit dans les périmètres de veille foncière transmis à la SAFER 45.



GÉRER

Dans le programme Pasto'Loire la prairie avale du site des Friches a été pâturée par le troupeau de Thierry Ganem pendant quatre semaines. Les conditions climatiques particulières ont entraîné quelques modifications sur le plan de pâturage initial. L'association ADS45 a réalisé l'entretien de l'alignement d'arbres têtards en pieds de levée.

Suite à de nombreuses dégradations sur les supports d'informations, l'ADS est intervenue et interviendra tout au long de l'année pour les remplacements.

Les travaux de restauration et d'entretien de milieux ouverts financés dans le cadre d'un contrat Natura 2000 devaient être réalisés à l'automne, et seront, suite aux conditions climatiques, réalisés par l'entreprise CIRADE Environnement en février 2013.



VALORISER

Animations publiques :

Le 17 mars, la sortie « A l'écoute des oiseaux chanteurs » proposée par le Comité des Fêtes de Germigny-des-Prés et animée par Jean-Louis SAUVARD de la LPO 45 a réuni 8 personnes.

Le 27 mai, la balade nature « La Loire, sources et ressources » animée par Aurélie Grison a réuni 13 participants et a fait l'objet d'un article dans la République du Centre. La balade nature « Balade crépusculaire en bords de Loire » organisée en partenariat avec le Comité des Fêtes de Germigny-des-Prés a été annulée faute de participant.

Le chantier de bénévoles « Chantiers de préservation d'anciennes vignes ligériennes » du 13 octobre organisé en partenariat avec la Société de chasse de Germigny-des-Prés dans le cadre des Chantiers d'Automne a été annulé faute de participant.

Information du public :

Un article a été publié dans le bulletin municipal de Germigny-des-Prés en décembre 2012.

Méandre de Guilly, Guilly

Conservateur Bouteille et Courpin : Romain MATHE

Conservateur du Méandre de Guilly : Daniel GAUVIN

Conservateur adjoint du Méandre de Guilly : André FOUCHARD



CONNAÎTRE

Suivi scientifique en régie :

Suivi écologique des zones labourées en 2009 dans le cadre de l'expérience visant à développer les pelouses sur sable dans le Grand Rio (ce suivi est réalisé dans le cadre de Natura 2000). Nous avons constaté une colonisation par le Chiendent des zones sableuses mises à nue, mais les secteurs les plus secs, favorisent les espèces végétales des pelouses sableuses.

Expertises écologiques sous-traitées :

Une étude sur les populations d'orthoptères a été réalisée par JL Pratz sur le Grand rio. Elle s'inscrit dans le cadre d'un suivi pluriannuel des populations d'orthoptères afin d'évaluer les opérations de gestion, en complément des suivis botaniques.

Six espèces considérées comme menacées sont présentes sur le site: Le Caloptène ochracé, l'Oédipode soufrée, l'Oedipode aigue-marine, le Criquet tacheté, le Criquet rouge-queue, le Criquet des jachères.

Une nouvelle espèce a été trouvée sur ce site : l'Oedipode soufré, déjà présent sur d'autres sites dans le méandre de Guilly. Cette nouvelle observation permet d'atteindre le chiffre de 40 espèces d'orthoptères sur le méandre de Guilly, soit la plus forte diversité connue sur les bords de Loire. Ainsi 72% des espèces connues dans le Loiret et 59% des espèces répertoriées en région Centre sont présentes sur ce site.

Ce travail concerne plus particulièrement l'évaluation des effets du pâturage sur les orthoptères à l'aide de groupements d'espèces caractéristiques d'une végétation bien définie.

Les effets du pâturage dans le Grand rio se sont intensifiés sur la végétation favorisant les espèces des milieux sableux xériques au détriment des espèces habitant les prairies. Plusieurs espèces remarquables dépendent de ces milieux ce qui permet leur maintien. C'est par exemple le cas de l'espèce la plus emblématiques du site, le Criquet rouge queue, typique des parcours à mouton.



PROTÉGER

Plusieurs rencontres entre le Maire et les élus ont eu lieu sur site. On notera aussi des entrevues menées avec la SCI composées de la famille VALTAT car le bail emphytéotique est à renégocier. Un dialogue permanent et efficace a lieu avec M. AUGER pour l'interface gestion du site, chasse et actions de restauration issues du contrat N2000 et du pastoralisme. La reconduction du bail avec M. VALTAT permettra d'assurer la continuité de la gestion assurée sur le méandre de Guilly.



GÉRER

Dans le cadre du contrat Natura 2000, le pâturage a été mené pendant six mois avec de très bons résultats, malgré les conditions climatiques très particulières pour cette année 2012. Les travaux mécaniques dont la dernière phase de restauration (0,5 ha) seront effectués par l'entreprise CIRADE Environnement en fin d'hiver.

L'association ADS 45 effectue, comme tous les ans, la mise en sécurité des abords de la ballastière avec la coupe des peupliers affaiblis par le castor.

Dans le cadre d'un test de renaturation de boisement et pour répondre à un besoin de pieux de robiniers, nous avons autorisé la coupe d'une parcelle mixte chênaie-robineraie. Une partie (0,75 ha) a été réalisée par l'ADS 45 dans le cadre d'une fourniture de pieux, l'autre (1 ha) a été effectuée par deux particuliers. Le branchage a été broyé et évacué, et un entretien par débroussaillage des rejets, sera programmé en 2013.



VALORISER

Animations publiques :

Le 3 avril, la conférence « La Loire dans tous ses états ! », proposée par le Conservatoire et le CNRS-Université de Paris au Muséum des sciences naturelles d'Orléans, a attiré 70 personnes.

Le 11 mai, la balade nature nocturne « Les amphibiens font la Fête de la Nature » organisée dans le cadre de l'opération Fréquence Grenouille et de la Fête de la Nature, a été suivie par 14 personnes. Cette sortie a fait l'objet d'un article dans le Journal de Gien.

La sortie du 10 juin animée par Patrick Duhamel de la LPO 45 a réuni 7 personnes venues découvrir les oiseaux migrateurs.

Le 8 juillet, la balade nature « Le désert de Guilly » organisée en partenariat avec la Mairie de Guilly dans le cadre des « Cheminades » du canton de Sully-sur-Loire a attiré 18 personnes.

Le 21 juillet, Sologne nature Environnement invitait 16 personnes à faire une « Balade sur les bords de Loire ».

Le 4 août, la Maison de Loire du Loiret animait une sortie « Secrets et flâneries » pour 5 personnes.

Visite libre non guidée :

Le 21 septembre, 28 étudiants de licence 3 de l'UFR Sciences de l'Université d'Orléans sont venus sur le site sous la houlette de quatre encadrants et de leur professeure Christiane Depierreux.

Information du public :

Un article a été publié dans le bulletin municipal de Guilly en janvier 2012 et un autre a été proposé en fin d'année 2012 pour le bulletin de mars/avril 2013.

Les Mahyses, Saint-Benoit-sur-Loire

Conservateur : René ROSOUX

Conservatrice adjointe Marie –France LARIGAUTERIE :



CONNAÎTRE (pas de suivi)



PROTÉGER

Une partie du site est une propriété privée appartenant à Madame Burgevin. L'autre partie, appartenant au domaine public fluvial est en gestion au Cen Centre par une AOT. Afin d'avoir une entité de gestion cohérente, une convention de gestion a été signée devant notaire en août 2012. Cela nous permet maintenant d'avoir une autorisation de gestion sur l'ensemble de l'Île avec en complément l'AOT pour le DPF.

Aussi, un projet de pâturage sur l'île dans le cadre de Pasto'Loire, est prévu en 2013 par T. GANEM, durant la fin de l'été.



GÉRER

L'entreprise CIRADE Environnement effectuera pendant l'hiver le broyage des pelouses sur 3 ha. T. Ganem a effectué deux jours de pâturage avec son troupeau dans le cadre de sa transhumance entre le site de l'Ormette et celui des Friches des Parterres.



VALORISER

Animations publiques :

La sortie du 6 avril « Les animaux nocturnes des Mahyses » organisée dans le cadre de l'opération Fréquence Grenouille a dû être annulée faute de participant. Le 30 juin, les Conservateurs bénévoles du site en partenariat avec la communauté de communes du Val d'Or et Forêt ont guidé quatre personnes dans le cadre de la Loire à Vélo en Fête.

Animation spécifique :

Le 29 octobre, 20 personnes d'une aumônerie parisienne en séminaire spirituel à l'Abbaye de Saint-Benoît sont venus restaurer les pelouses.

Information du public :

L'article rédigé fin 2012 sera publié dans le bulletin municipal de Saint-Benoit-sur-Loire en mars 2013.

Plaine de Villaine, Ouzouer-Sur-Loire

Conservateur : Annick Lefebvre

Conservateur adjoint : Alain Thomas



CONNAÎTRE

Suivi scientifique en régie :

Suivi de la végétation sur plusieurs quadrats pour évaluer les travaux de restauration de pelouses sableuses d'intérêt européen (remise à nu du sable). Sept quadrats sont suivis depuis 2010 pour connaître l'évolution de la végétation après les travaux. Actuellement nous constatons une recolonisation hétérogène en fonction des quadrats par la végétation pionnière des pelouses sableuses.



PROTÉGER

Le site est inscrit dans le réseau de sites où la SAFER 45 effectue une veille foncière active sur les parcelles retenues par le Conservatoire comme étant importante d'un point de vue biologique.



GÉRER

Des travaux de mise en exclos d'une mare temporaire ont été réalisés par l'ADS 45 sur les prairies pâturées. Un gyrobroyage a été effectué sur la parcelle, riveraine de CEMEX, suite à un embroussaillage rapide.

L'entreprise CIRADE Environnement effectuera des travaux de restauration et d'entretien de zone restaurée, dans le cadre d'un contrat Natura 2000. Il interviendra également sur le broyage d'1 ha de refus de pâturage, et la restauration d'un exclos par le broyage avec export de 0,5 ha de fruticées et la pose d'une clôture.

Le pâturage mené par le troupeau de M. Legrelle, a eu un impact moyen, dû à une pousse continue et rapide de la végétation tout au long de l'année.



VALORISER

Animation publique :

Le 7 avril, la balade nature « Qu'est-ce qui coasse autour de la mare ? » proposée dans le cadre de l'opération Fréquence Grenouille a réuni quatre personnes sous des trombes d'eau.

Information publique :

Un article a été proposé en fin d'année 2012 pour être publié dans le bulletin municipal mais les changements de municipalité n'ont pas permis de le publier en début d'année 2013.

Benne, Dampierre-en-Burly

Conservateur : Bruno Kaiser



CONNAÎTRE

Suivi scientifique en régie :

Le suivi de la végétation sur sept quadrats pour évaluer les travaux de restauration de pelouses sableuses d'intérêt européen (remise à nu du sable) s'est poursuivi. Actuellement nous constatons une recolonisation des secteurs mis à nu par la végétation pionnière. La proximité de pelouses à Corynéphore favorise la recolonisation par cette espèce (et ce groupement végétal) d'autant plus rapidement. Une nouvelle espèce, protégée au niveau régional a été découverte, il s'agit du Peucedan des montagnes *Oreoselinum nigrum*. Cette espèce est très rare sur les sables alluviaux de la Loire. Les travaux expérimentaux de remise à nu du sol ont sans doute favorisé son retour à partir de la banque de graine présente dans le sol.

Un suivi de six espèces végétales invasives a été réalisé, suite à l'état initial dressé en 2007 et au premier suivi réalisé en 2009, qui montre le développement important des herbiers à Jussie à grandes fleurs sur les berges (entre 2009 et 2012). Les autres espèces restent localisées mais une nouvelle espèce a été découverte sur le site : le Solidage du Canada.



PROTÉGER

Le site est inscrit dans le réseau de sites où la SAFER 45 effectue une veille foncière active sur les parcelles retenues par le Conservatoire, comme étant importante d'un point de vue biologique.

Très bonne relation avec la commune de Dampierre. Concernant la centrale EDF de Dampierre en Burly, 2012 est synonyme d'un partenariat concluant. Une rencontre avec le Maire dans le cadre de la prospective Pasto'Loire et de la transhumance à Sully-sur-Loire a été effectuée. Le Maire également rencontré dans le cadre de la communauté de communes pour une demande de subvention sur le projet Pasto'Loire.



GÉRER

Suite aux travaux de restauration de zones de pâturage en 2011, une pression de pâturage (troupeau de P. Legrelle) plus importante a été menée sur ces zones. Un résultat très positif en ressort avec une strate semi ligneuse très basse et un regain de la strate herbacée. L'entreprise CIRADE Environnement a effectué 5 ha de broyage de refus de pâturage, prioritairement sur les zones nouvellement restaurées.

L'association ADS 45 a réalisé l'entretien de la mégaphorbiaie par le débroussaillage des rejets de saules, la taille des arbres têtards et le broyage avec évacuation des branchages.



VALORISER

Animations grand public :

La balade nature du 30 juin « Jussie, Renouée, Ambroisie ... un danger pour la biodiversité ? » organisée dans le cadre de la Loire à Vélo en Fête a été suivie par 6 personnes. Cette sortie est évoquée dans le film du Conseil régional de la région Centre pour illustrer la Loire à Vélo. A voir sur : <http://www.regioncentre.fr/accueil/ma-region-et-moi/une-chance-pour-tous/tourisme/tourisme-a-velo.html>

Le 7 juillet, Bruno Kaiser, Conservateur bénévole du site, permettait à 13 personnes de partir « A l'affût du Castor ».

Rives de Beaugency, Beaugency

Conservateur : *Philippe BONIN*



CONNAÎTRE

Suivi scientifique en régie :

Le suivi des colonies de Mouettes mélanocéphales, de Sternes pierregarin et naines est réalisé par le conservateur du site et les ornithologues de Loiret nature Environnement.

Expertises écologiques sous-traitées :

Un inventaire des orthoptères a été réalisé par Jean-Louis Pratz en 2011 et 2012. C'est ainsi que 29 espèces ont été identifiées dont 3 sont remarquables comme le Criquet des jachères et l'Oedipode aigue-marine.



PROTÉGER

Accompagner les politiques publiques, enjeux, objectifs, résultats :

Une entrevue a été réalisée pour réfléchir sur l'intégration de terrains communaux dans le Pasto'Loire.



GÉRER

Un contrat Natura 2000 a été déposé en début d'année afin de financer différents travaux.

Une zone de roselière a été restaurée afin de limiter la fermeture du milieu par les saules. Ces travaux réalisés par l'association RESPIRE, ont été menés au mois de septembre avec une expérimentation de brulage sur les souches de saules et d'érable négundo afin d'en limiter les rejets.

L'entreprise CIRADE Environnement, a réalisé les travaux de restauration et d'entretien de milieux prairiaux sur un peu plus de 5 ha.

Hors contrat, l'association RESPIRE a réalisé l'entretien du sentier de découverte, et la restauration de 50% de la grande boire avec un bûcheronnage d'éclaircie sur les deux berges et la création d'arbres têtards. Ces travaux prendront fin à la sortie de l'hiver.

Le pâturage bovin mené sur le site a donné des résultats moyens, avec certains secteurs sur-pâturés. Cependant, un impact important a été constaté sur certaines zones de ronciers, avec un recul de 40% de la surface envahie.



VALORISER

Animation scolaire :

D'avril à mai, les 28 élèves de la classe de CM1/CM2 de l'école des Chaussées de Beaugency ont bénéficié gratuitement d'un projet scolaire Fréquence Grenouille de 5 séances dont 3 sur le terrain et une séance de restitution sous forme de balade nature grand-public.

Animations grand public.

Comme tous les ans, le GIC Loire du Loiret a organisé son opération « J'aime la Loire ... propre » sur tous les bords de Loire du Loiret et notamment sur les Rives de Beaugency. Ainsi, le 3 mars, 65 personnes sont venues ramasser 30 m³ de déchets sur le site et ses alentours.

Toutes les animations du Conservatoire sont relayées largement par la commune de Beaugency dans les médias et ses propres outils de communication. Les animations sont proposées gratuitement grâce à l'adhésion de la commune au Conservatoire. Philippe Bonin, conservateur bénévole du site, organise très régulièrement des sorties naturalistes. En 2012, il a guidé 5 balades de découverte du site pour un total de 64 personnes :

- le 7 avril, « L'arrivée du printemps sur les Rives de Beaugency » organisée dans le cadre de la Route du Blé en Beauce : 12 personnes et un article dans la République du Centre ;
- le 12 mai, « L'arrivée des oiseaux nicheurs » organisée dans le cadre de la Route du Blé en Beauce et de la Fête de la nature : 23 personnes ;
- le 16 juin, « Une matinée sur les bords de Loire » organisée dans le cadre de la Route du Blé en Beauce : annulée faute de participant à cause des mauvaises conditions météorologiques ;
- le 15 septembre, « Les Rives de Beaugency : un patrimoine naturel d'exception » organisée dans le cadre de la Route du Blé en Beauce et des Journées européennes du patrimoine : 23 personnes ;
- le 20 octobre, « Couleurs d'automne au jardin sauvage » organisée dans le cadre de la Route du Blé en Beauce : 6 personnes sous la pluie.

Le 2 juin, lors de la Soirée Loire Nature, 50 personnes sont venues pour découvrir les oiseaux et les insectes ligériens mais aussi pour suivre Roger Wallet, en résidence à la compagnie Fous de Bassan, lors de sa balade littéraire crépusculaire.

Le 29 juin, les élèves de CM1/CM2 de l'école des Chaussées de Beaugency ont guidé tous leurs copains de l'école soit 105 enfants et une vingtaine d'adultes « A la découverte des grenouilles ». Cette balade nature grand-public était organisée dans le cadre de l'opération Fréquence Grenouille et de la Route du Blé en Beauce lors de son fil rouge « La Beauce racontée aux enfants ».

Le 12 juillet, à la demande du comité de jumelage de Beaugency, 35 jeunes allemands et français ont été guidés sur le site.

Le 29 septembre, le chantier de bénévoles de préservation des bords de Loire organisé dans le cadre de la Route du Blé en Beauce et de l'opération Chantiers d'Automne a permis à 3 personnes de ramasser 6 gros sacs poubelle de déchets.

En tout, ce sont donc 322 personnes qui furent sensibilisées à la préservation des Rives de Beaugency en 2012.

Information du public.

Le site bénéficie maintenant d'un article dans le Petit Futé du Loiret et dans le guide Reflets de Loire. La plaquette de présentation du site préservé des Rives de Beaugency et son livret de découverte de 20 pages ont été largement diffusés auprès des offices de tourisme du département où lors de la bourse touristique du Loiret le 5 avril 2012. Ces offices sont régulièrement réapprovisionnés en plaquettes et livrets tout au long de l'année. En 2012, ce sont plus de 3000 exemplaires de cette plaquette et près de 1 100 exemplaires de livrets qui ont été diffusés.

Le 20 février, Philippe Bonin a bénéficié d'un reportage dans l'émission Vues sur Loire diffusée le 22 avril. A voir sur :

<http://www.vues-sur-loire.com/index.php/vues-sur-loire?idReportage=157&idTheme=1#reportages>

Le 2 mars, le site et ses richesses ont été diffusés lors d'une interview de France Bleu Orléans.

Le 30 octobre, une interview sur l'opération Chantiers d'Automne a été diffusée lors de la chronique de Bruno Nèves « Environnement vu d'ici » de France Bleu Orléans.

Un article rédigé fin 2011 pour le bulletin municipal de Beaugency « Vivre à Beaugency » a été publié en janvier 2012 et un autre proposé en fin d'année 2012 sera publié en février 2013.

Les Varinnes, Saint-Martin-d'Abbat

Conservateur : Patrick MARIA



CONNAÎTRE

Expertises écologiques sous-traitées :

Une étude sur les papillons (papillons hétérocères et rhopalocères) est menée par l'association Entomofauna. Un premier inventaire des papillons de nuit au piège lumineux s'est déroulé en octobre. Cette première capture a permis d'observer 23 espèces dont une espèce remarquable : *Laurentia clavaria*. Cette étude se poursuivra en 2013.

Autres hors travaux :

Le samedi 14 avril, un petit groupe de sept entomologistes de la SOMOS ont réalisé un premier inventaire des insectes sur les prairies humides des Varinnes. 92 espèces ont été inventoriées dont une espèce considérée comme rare dont il faut confirmer la détermination (*Sitona inops* Gyllenhal). Cet inventaire sera complété en 2013.



PROTÉGER

3 nouvelles parcelles ont été acquises en 2012.



GÉRER

Comme chaque année, de nombreuses parcelles du site ont été fauchées. Les conditions climatiques particulières ont obligé les agriculteurs à faucher après le 15 juillet, voir début août pour une des parcelles. Suite au non respect du cahier des charges, le Cen a mis fin à sa collaboration avec un des agriculteurs présent sur le site.

Les parcelles qui lui étaient attribuées, seront redistribuées entre les agriculteurs déjà présents et un nouvel agriculteur. Au vu des conditions climatiques et des délais, ces parcelles ont été gyrobroyées en début d'hiver, par l'association ADS 45.

Ils ont également réalisé l'entretien des haies, la restauration de la grande mare afin d'y favoriser une mise en lumière avec, notamment la création d'arbres têtards, et une remise en valeur du patrimoine bâti du site en débroussaillant les pourtours des anciens cabanons.



VALORISER

Concours d'idées « BAL'Varinnes » :

Le partenariat avec l'association « Saint-Martin-d'Abbat demain » se poursuit avec la concrétisation du concours d'idées pour doter le site des Varinnes d'une boîte aux lettres. Les 53 idées reçues ont été exposées au Muséum des Sciences Naturelles d'Orléans du 18 août au 9 septembre 2012 afin de recueillir le vote du public. Ainsi, trente personnes ont pu donner leur avis sur le projet, en plus des 350 personnes venues voter lors du festiBAL du mois de juillet. La mise en place effective de la boîte choisie devrait avoir lieu au second semestre 2013.

Animation publique :

Le 13 mai, la balade nature « La Fête de la Nature aux Varinnes ! » organisée par le Conservatoire et l'association « Saint-Martin-d'Abbat demain » dans le cadre de la Fête de la Nature et du Festival des Boîtes Aux Lettres a été suivie par 20 personnes.

Animation spécifique :

Le 7 juin, 16 agents sont venus faire de la botanique sur le site dans le cadre d'une formation du CNFPT.

Information du public :

Un article a été proposé en fin d'année 2012 pour le bulletin municipal de Saint-Martin-d'Abbat, il sera publié en 2013.

Les Rives d'Ousson, *Conservateur : poste à pourvoir*

L'Île à Gaston, Châtillon-sur-Loire

Conservateur : poste vacant



CONNAÎTRE (pas de suivi)



PROTÉGER

Accompagner les politiques publiques, enjeux, objectifs, résultats :

À la suite d'échos sur des inquiétudes de la commune concernant la gestion du site d'Ousson, 2012 est synonyme d'une très bonne remise en route partenariale grâce à plusieurs rencontres avec le Maire et le Maire adjoint de la commune de Châtillon-sur-Loire. Suite à cette reprise de contact avec la commune, le bilan est plus que satisfaisant puisqu'il y a une réelle volonté de travailler ensemble et de soutenir financièrement et techniquement l'action du Conservatoire.

De plus, la mairie et le Cen Centre souhaitent développer ensemble un aménagement de sentier sur le site, qui permettra de relier un sentier de découverte entre Châtillon et la commune voisine. À noter que le Maire, président de la communauté de communes a également été rencontré dans le cadre du développement du projet Pasto'Loire.



GÉRER

L'association ADS 45 a effectué tout au long de l'année l'entretien du sentier. Ils termineront en fin d'hiver la phase de démantèlement des volières, ainsi que l'entretien des zones restaurées. Un certains nombres d'arbres têtards ont été créés pendant les premiers entretiens.



VALORISER

Animations publiques :

Comme tous les ans, le GIC Loire du Loiret a organisé son opération « J'aime la Loire ... propre » sur tous les bords de Loire du Loiret et notamment sur l'Île à Gaston. Ainsi, le 3 mars, 25 personnes sont venues ramasser 15 m³ de déchets sur le site et ses alentours.

Le 15 juin, la balade nature « Eveil des sens au crépuscule » a dû être annulée faute de participant à cause des mauvaises conditions météorologiques.

Le 1^{er} juillet, lors de la Loire à Vélo en Fête, le Cen Centre a tenu un stand à l'écluse du Mantelot où était installée l'exposition « Natura 2000 et la Loire ». Une vingtaine de personnes a ainsi pu venir se renseigner sur Natura 2000. Une balade nature suivie par 9 personnes a aussi été effectuée sur le site de l'Île à Gaston.

Information du public :

Le site bénéficie maintenant d'un article dans le Petit Futé du Loiret et dans le guide Reflets de Loire. À l'occasion de la bourse touristique du Loiret, le 5 avril, à laquelle participait le Conservatoire, la plaquette de présentation du site préservé de l'Île à Gaston a été diffusée auprès des offices de tourisme du département. En 2012, ce sont seulement 130 exemplaires de cette plaquette qui ont été diffusés car elle est considérée en rupture de stock.

Les Îles de Bonny, Bonny-sur-Loire

Conservateur : poste à pourvoir



CONNAÎTRE

Une sortie d'inventaire des invertébrés organisé par la SOMOS s'est déroulée le dimanche 13 mai. Cette première sortie sur ce site a permis d'inventorier 46 taxons, dont trois espèces de coléoptères remarquables bio-indicateurs des forêts à forte naturalité. Une autre sortie est prévue en 2013.



PROTÉGER

Accompagner les politiques publiques, enjeux, objectifs, résultats :

CMD.



GÉRER

Le site a accueilli comme tous les ans le troupeau de B. Girard pour y effectuer l'entretien par pâturage. Les résultats sont très satisfaisants malgré une végétation luxuriante.

L'entreprise Fréon élagage a effectué, dans le cadre des broyages des refus de pâturage, une intervention sur 7 ha avec une intervention lourde sur un secteur de 2 ha qui se refermait par le développement des saules. Cette opération a pu être réalisée en partenariat avec la DDT pôle Loire, qui a pris à sa charge les 2 ha de restauration. L'entretien du sentier de découverte est pris en charge par la commune.



VALORISER

Animations publiques :

Comme tous les ans, le GIC Loire du Loiret a organisé son opération « J'aime la Loire ... propre » sur tous les bords de Loire du Loiret et notamment sur les Îles de Bonny. Ainsi, le 5 mars, 65 personnes sont venues ramassées 30 m³ de déchets sur le site et ses alentours.

Le 23 juin, la balade nature « Entre Loire et Cheuille » proposée dans le cadre de l'opération Pasto'Loire a été suivie par quatre personnes.

Le chantier de bénévoles organisé le 17 novembre en partenariat avec le GIC Loire du Loiret dans le cadre de l'opération Chantiers d'Automne, a réuni 13 personnes pour restaurer les zones humides du site. Ce chantier a bénéficié d'un article dans la République du Centre.

Information du public :

Le site bénéficie maintenant d'un article dans le Petit Futé du Loiret et dans le guide Reflets de Loire. Le 1^{er} novembre, une interview sur l'opération Chantiers d'Automne a été diffusée lors de la chronique de Bruno Nèves « Environnement vu d'ici » de France Bleu Orléans.

Le 13 novembre, une interview donnée sur Méga FM a permis de faire connaître le site et l'intérêt du chantier du 17 novembre.

À l'occasion de la bourse touristique du Loiret, le 5 avril, à laquelle participait le Conservatoire, le livret de découverte du site des Îles de Bonny a été largement diffusé auprès des offices de tourisme du département. Ces offices sont régulièrement réapprovisionnés. En 2012, ce sont plus de 900

exemplaires de ce livret qui ont été diffusés. Un article, proposé fin 2012, a été publié dans le bulletin municipal de Bonny-sur-Loire de janvier 2013.

Rive de Saint-Firmin, Saint-Firmin-sur-Loire

Conservateur : poste à pourvoir



GÉRER

Le site a accueilli comme tous les ans le troupeau de Bernard Girard pour y effectuer l'entretien par pâturage. L'entreprise Fréon élagage a réalisé 1 ha de broyage de refus de pâturage sur un secteur de robiniers qui avait été restauré en 2011.



VALORISER

Animation publique :

Le 21 avril, la balade nature « Le pâturage sur les bords de Loire » organisée dans le cadre de l'opération Pasto'Loire a été annulée faute de participant à cause des mauvaises conditions météorologiques.

Plage de Beauget, Briare

Conservateur : poste à pourvoir

Actions transversales ou hors site



Natura 2000 sur la Loire dans le Loiret

Le Conseil Général du Loiret abandonne la maîtrise d'ouvrage des sites Natura 2000, sur la Vallée de la Loire dans le Loiret

En 2012, à l'issue des trois années de maîtrise d'ouvrage de Natura 2000 sur la Vallée de la Loire 45, le Conseil général du Loiret a annoncé qu'il ne souhaitait pas s'engager de nouveau dans la démarche. L'animation a néanmoins été reconduite au Cen pour trois ans à travers un appel d'offre lancé cet été par la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement. Les crédits et le temps alloués à ce programme ont fortement diminué pour l'animation des sites de la Vallée de la Loire dans le Loiret.

Les contrats Natura 2000 : quatre nouveaux contrats signés en 2012 et des projets pour 2013

Basé sur le volontariat, le contrat Natura 2000 permet d'obtenir des financements intéressants pour mettre en œuvre des actions de préservation des milieux et des espèces, à condition bien sûr de pouvoir facilement identifier et contacter les propriétaires ou ayants-droits susceptibles d'être intéressés.

Accompagnée par l'animatrice Natura 2000, La Maison de Loire du Loiret a signé un contrat de 13,61 ha sur une ancienne carrière de granulats à Ouvrouer-les-champs pour 3 ans, de 2012 à 2014. Il s'agit de restaurer et d'entretenir les berges de la carrière et la roselière, d'arracher les repousses de peupliers et les saules et de gyrobroyer la pelouse présente sur le pourtour de la carrière de Courpain. De nombreuses espèces d'oiseaux, telles le Busard Saint Martin, la Sterne pierregarin, la Sterne naine, l'Aigrette garzette, le Bihoreau Gris, le Martin pêcheur d'Europe, le Pic noir et la Pie-grièche écorcheur, sont concernées par ce contrat. Le Cen a déposé trois contrats en 2012 pour la période 2013-2014:

- un sur le site Friches des parterres à Germigny-des-Prés : 5,6ha ont été restaurés et seront entretenus mécaniquement pour endiguer l'envahissement du secteur par la fruticée et pour restaurer les habitats favorables à la Pie grièche écorcheur et au Busard Saint Martin, présents à proximité de ce secteur ;
- un sur le site le site Plaine de Villaine à Ouzouer-sur-Loire : 4,6 ha de pelouses enrichies ont été ouvertes par gyrobroyage et bûcheronnage avec export, elles seront entretenues mécaniquement en 2013 et 2014 pour recréer un habitat favorable à la Pie Grièche écorcheur ;
- Un sur le site des Rives de Beaugency, à Beaugency sur 6,1 ha. Une restauration d'une boire sur 0,3ha a été effectuée, elle sera suivie d'un entretien en 2014 pour éviter l'envahissement par les saules de cette communauté à Baldingère faux roseaux où sont présentes plusieurs espèces de la directive habitat (Grenouille agile et Grenouille rieuse) et le Martin Pêcheur. Cette action, favorable au retour du Triton crêté dans le secteur, permettra à la baldingère de subsister car elle est peu à peu envahie par les saules. Le reste du contrat consiste à rouvrir des pelouses envahies par la fruticée pour créer un habitat favorable à la Pie grièche écorcheur.

Projets de contrats pour 2013

Le Conservatoire a travaillé également sur d'autres pistes de contrats qui sont bien engagées et pourraient aboutir à une signature courant 2013, en fonction des subventions allouées par l'Etat et l'Europe et des critères de priorisation des dossiers élaborés par la DREAL. Un travail a été commencé avec le Groupement d'Intérêt Cynégétique Loire pour la mise en place d'un contrat Natura 2000 ; actuellement le contrat reste à l'état de projet.

Le **Cen Centre** pourrait déposer plusieurs contrats si les crédits Natura 2000 lui sont alloués :

- A l'Ormette, à Lions-en-Sullias, dans la poursuite des travaux engagés en été 2012 par la DDT Pôle Loire, un contrat de 6 ha est envisagé pour restaurer des pelouses à corynéphores et limiter l'envahissement par les peupliers et des espèces invasives (Erable negundo et Renouée du Japon).
- A Saint-Firmin-sur-Loire, 1,2 ha de pelouses à corynéphore peu à peu envahies de chiendent pourraient être restaurées. Dans ces deux contrats il s'agirait d'une simple action de restauration, l'entretien serait assuré par du pâturage dans le cadre de Pasto'Loire.
- Sur le site des rives de Beaugency, une dévégétalisation de l'île aux Sterne pourrait avoir lieu, pour limiter la repousse des saules et des peupliers, car aucune intervention n'a été effectuée depuis les travaux réalisés en 2009 par la DDT Pôle Loire.

Le choix de ses contrats se fera en fonction de critère de priorisation au niveau du ministère et des crédits alloués par l'Etat.

La Charte Natura 2000 : deux chartes signées sur la Vallée de la Loire du Loiret et des nouveaux projets

Le Conservatoire a informé et accompagné ces volontaires dans leurs démarches administratives.

Suite à la démarche engagée par le Cen en août 2011 et la structure de l'association sur toutes les parcelles dont elle est propriétaire, le Cen a co-signé la charte Natura 2000 avec la mairie de Bonny sur Loire, sur les parcelles dont il a la gestion sur le site des Iles de Bonny.

La mairie de Châtillon-sur-Loire a également signé la charte Natura 2000 sur la plupart des parcelles communales présentes dans le périmètre. Au total, plus de 9 ha de milieux forestiers, humides et ouverts sont ainsi préservés.

Projet de charte en 2012

Dans la même optique et en tant qu'ancien maître d'ouvrage de l'animation Natura 2000, le Conseil Général du Loiret devrait signer la charte sur l'Espace Naturel Sensible du parc du château de Châteauneuf-sur-Loire.

Communication et Natura 2000 : la création de l'exposition Natura 2000 et la Loire en région Centre

En 2011, le site internet <http://loire45.n2000.fr/> est créé ; des mises à jour régulières sont effectuées. En 2012, l'action la plus marquante est la création par le Cen d'une exposition sur Natura 2000 et la Loire à l'échelle régionale. Dans le Loiret, l'exposition a été installée dans le cadre de la fête de la transhumance et de la Loire à vélo en fête. Des tenues de stands Natura 2000 ont été effectuées lors de ces deux événements. Une interview radio a également été donnée à France Bleu Orléans en mars 2012.

Actions transversales et application de la réglementation sur le territoire Natura 2000

Le rôle de l'animateur vise en premier lieu à mettre en œuvre à l'échelle de la Vallée de la Loire les outils contractuels financiers offerts aux volontaires par la démarche Natura 2000. Mais il doit également suivre la vie du territoire et veiller à la cohérence des autres actions et outils menés sur le site en faveur de la biodiversité.

Dans cet esprit, l'animatrice collabore avec la DDT Pôle Loire pour les obtentions des AOT, des conseils dans la mise en place du programme de travaux sur le lit de la Loire.

L'animatrice a également travaillé à l'articulation entre l'obtention des AOT par la DDT dans le cadre du pastoralisme au sein du périmètre Natura 2000 et peut informer les porteurs de projets des atteintes potentielles aux espèces et habitats des bords de Loire dans le cadre de réalisation d'étude d'incidence en site Natura 2000.

Opération Pasto'Loire : Présentation des sites entretenus au cours de la campagne 2012.



Le travail conjoint du Conservatoire d'espaces naturels et de la Chambre d'agriculture du Loiret, ainsi que l'implication des partenaires publics, ont permis de poursuivre l'entretien des milieux ligériens par le pâturage en 2012. Pour nous autoriser à pâturer sur le domaine public fluvial, cinq AOT ont été renouvelées ou attribuées en 2012. Les périmètres concernés par ces autorisations d'occupation temporaire le sont pour un entretien par pâturage de milieux d'intérêt communautaire.

- Entre les levées : Saint-Père : 2011 - 2025 (renouvellement).
- Rives de Beaugency : 2012 – 2016 (renouvellement).
- Rives d'Ousson (Ousson-sur-loire): 2012 à 2016 (création).
- Îles de Bonny : 2012 à 2016 (renouvellement).
- L'Ormette (Saint-Gondon) : 2012 à 2016 (création).

En 2012, il ya cinq sites de pâturés

- Plaine de l'Ormette (37 ha sur Saint Gondon) et Friches des Parterres : 19 ha sur Germigny-des-prés) soit 56 ha par le Troupeau de T. Ganem.
- Méandre de Guilly : 57 ha par le troupeau de D. Crèche.
- Plaine de Villaine : 27 ha par le troupeau de P. Legrelle.
- Benne : 50 ha par le troupeau de P. Legrelle.
- Saint-Firmin-sur-Loire à Bonny-sur-Loire : 90 ha par le troupeau de B. Girard.

Sur le site du Méandre de Guilly, 85 ha du domaine public fluvial et de parcelles privées ont été entretenus par le troupeau de M. Crèche. Dans le cadre de Pasto'Loire et d'un contrat Natura 2000, le pâturage itinérant des 200 brebis et de leurs agneaux s'est déroulé du 20 avril au 15 octobre 2012. Ces modalités de pâturage s'inscrivent dans les recommandations du contrat Natura 2000 pour la période 2010-2014, signé entre le Conservatoire et le GAEC Crèche pour l'entretien des milieux ouverts par pâturage (habitats et habitats d'espèces d'intérêt communautaire).

Sur les sites de la Plaine de Villaine (Ouzouer-sur-Loire) et de Benne (Dampierre-en-Burly), 300 brebis et leurs agneaux du troupeau de Monsieur Legrelle ont pâturé environ 80 ha du domaine public fluvial entre mi-avril et mi-octobre 2012. Les modalités d'entretien sont discutées et définies annuellement entre le Conservatoire et l'éleveur.

Sur les sites de Briare à Beaulieu-sur-Loire, ce sont 175 ha (60 % sur le domaine public fluvial, 25 % sur des terrains communaux, 6 % sur les Voies Navigables de France) qui ont été concernés par le projet Pasto'Loire en 2012. Ces surfaces ont été entretenues grâce au travail de M. Girard qui a conduit, pendant 8 mois (de mi-avril à mi-décembre), ses 350 brebis et leurs agneaux sur les sites de Beaulieu-sur-Loire, Châtillon-sur-Loire, Bonny-sur-Loire, Ousson-sur-Loire, St-Firmin-sur-Loire et Briare.

Depuis 2011, le projet a pris de l'ampleur et grâce au site de **l'Ormette à Saint-Gondon** qui s'étend sur près de 45 ha du domaine public fluvial l'intégration dans le projet d'un nouvel et quatrième éleveur : Thierry Ganem, a été permise. Pour cette première année, les 185 brebis et leurs agneaux qui constituent le troupeau ont pâturé 3 mois de fin avril à début août sous la surveillance d'un berger formé. Comme pour les autres élevages, un suivi technique et économique a été proposé à M. Ganem afin de garantir le bon déroulement de la campagne. Pour rappel, l'ensemble des sites pâturés dispose d'une AOT délivrée par l'État. En effet, le domaine public est inaliénable et imprescriptible ; ainsi son occupation ne peut se faire que sur autorisation assujettie à redevance ou bien par la délivrance d'une autorisation d'occupation du domaine public.

Un indice de pâturage de la végétation (IPV) est également obtenu d'après les cartes d'impact du pâturage sur la végétation dressées après la saison de pâturage. Cinq classes d'impact du pâturage sur la végétation sont ainsi définies (pâturage faible, assez modéré, modéré, assez fort).

Parallèlement, les pressions de pâturage les plus importantes ont été constatées sur le site de Guilly et de la Plaine de Villaine. Sur ce dernier site, la pose de clôtures mobiles sur les prairies expliquerait une pression plus forte.

Sur le site de Guilly le pâturage s'est concentré dans le Grand Rio à partir du mois d'août, consécutivement à une bonne disponibilité en ressource alimentaire (repousse de la végétation herbacée après une période de sécheresse).

Ce contexte climatique très particulier explique un impact du troupeau sur la végétation plus important durant les trois derniers mois de pâturage. Le troupeau s'est concentré sur la végétation herbacée sans avoir à trouver des compléments alimentaires dans les boisements. Sur les sites de Benne et de Guilly, riches en pelouses sur sable, le pâturage s'est préférentiellement exercé sur les prairies au printemps et en été. La plupart des pelouses sur sable n'ont pas été pâturées avant la mi-septembre.

Sur le site de l'Ormette, les pressions de pâturage n'ont pas été calculées car l'année 2011 a été une année test sur ce nouveau site pour évaluer la faisabilité d'un pâturage avec un troupeau plus conséquent et son impact sur la végétation. Étant donné le faible nombre d'animaux, l'impact fut limité et s'est exercé également dans les boisements pour pallier les effets de la sécheresse sur les pelouses et prairies sableuses. Un troupeau de 200 brebis devrait pâturer sur le site en 2012 pendant une durée de 3 mois maximum.

L'impact du pâturage n'a pas été cartographié car les conditions de croissance de la végétation en août ont effacé rapidement les traces de l'effet du pâturage. L'ajustement des modalités de pâturage par rapport au nombre de brebis et à leur impact sur la végétation devra être encore réalisé.

On constate également une pression moindre sur le site des îles (St-Firmin et Briare) du fait de la sécheresse qui a contrarié le passage régulier du troupeau, faute de ressources alimentaires suffisantes. Une partie du troupeau de Bernard Girard est partie pâturer un site dans la Nièvre du 14 juillet au 25 août au lieu-dit « Les Brocs » sur la commune de La Celle-sur-Loire, afin de compenser le manque de ressource alimentaire. Ce site a été fortement pâturé sur les zones autorisées au pâturage (les secteurs les plus sensibles n'étant pas pâturés comme les pelouses où l'Armoise champêtre est la plus dense).

Sur chaque site concerné par le projet Pasto'Loire, un cahier des charges précise les milieux concernés, les surfaces pâturables, la pression et la durée de pâturage. Le domaine public fluvial interdit la pose de clôtures fixes afin d'assurer le bon écoulement de l'eau. Ainsi, une conduite spécifique des troupeaux est obligatoire : le pâturage itinérant et l'utilisation d'enclos mobile. Pour se faire, en 2012, les éleveurs ont tous fait appel à de la main d'œuvre spécialisée, employée pour la saison de pâturage : **5 bergers ont été mobilisés** ; ils ont permis une surveillance quasi-permanente des troupeaux et une adaptation de leur conduite en temps réel en fonction de la disponibilité fourragère et des objectifs fixés.

Synthèse des interventions mécaniques pour augmenter les zones pâturées : surfaces restaurées depuis 2008, pâturable en 2012 :

- Iles de Bonny : 2.1 ha en 2008
- Briare le Canal : 2.51 ha en 2008
- St Firmin sur Loire : 5 ha en 2011
- Benne : 7 ha en 2010-2011
- Plaine de Villaine : 4.6 ha en, 2008-2010-2011
- Méandre de Guilly : 22 ha en 2008-2009-2010-2011
- Friches des Parterres : 12 ha en 2009-2010-2011

Soit une totalité de 55,21 hectares rouverts en complément de l'opération Pasto'Loire, afin d'avoir des entités de pâturage cohérentes.

Bilan de la pression de Pâturage

L'année 2012 peut d'un point de vue climatique, être découpée en deux périodes :

- une sous pression de pâturage de mars à juillet due à une période très pluvieuse qui a engendré une grosse repousse d'herbe ne pouvant être contenue par les animaux malgré un pâturage dirigé.
- une période plus conforme de juillet à septembre avec des repousses maîtrisées par les animaux et pâturage conforme aux plans de pâturage.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE – 6 avril 2013

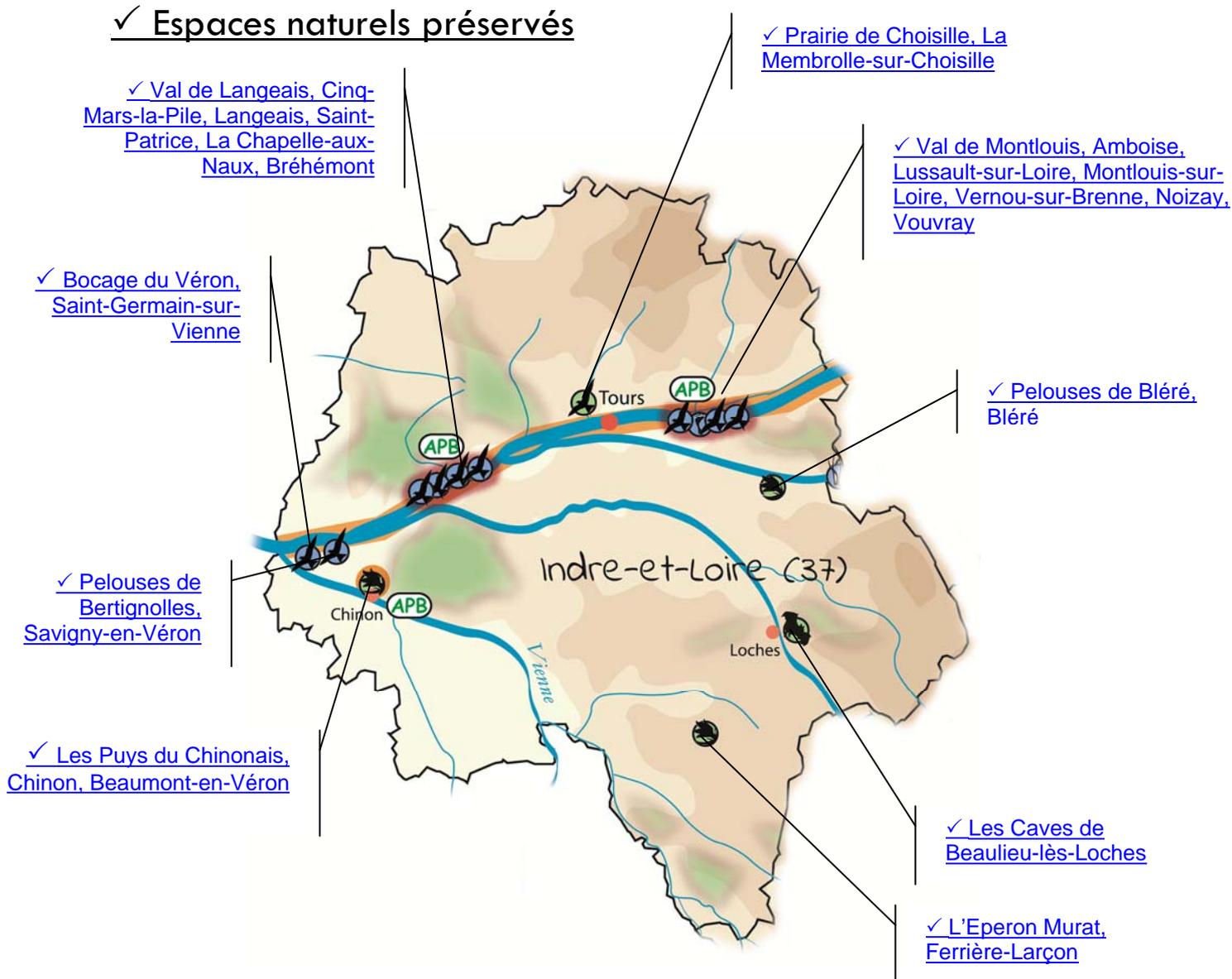
Rapport d'activités 2012



Département d'Indre-et-Loire

Délégué départemental : poste à promouvoir

✓ Espaces naturels préservés



✓ Programme Loire nature

✓ Actions transversales ou hors site

Prairie de Choisille, La Membrolle-sur-Choisille

Conservateur : poste à pourvoir



PROTÉGER

La gestion du site a été déléguée au Conseil général d'Indre-et-Loire permettant une gestion cohérente d'un ensemble de sites sur le secteur de la Choisille déjà gérés par le CG. Le plan de gestion établi par le Cen Centre est désormais appliqué par le CG37.



GÉRER

Suite au transfert de la maîtrise foncière en faveur du Conseil Général d'Indre-et-Loire, aucune action de gestion n'a été entreprise sur ce site.

Pelouses de Bléré, Bléré

Conservateur : poste à pourvoir



CONNAÎTRE

Suivi scientifique en régie :

Trois suivis écologiques ont été réalisés en 2012 au cours du printemps :

- suivi de la restauration des pelouses des Pallets grâce une placette permanente de 25 m² au sein d'une zone de colonisation du Brachypode penné. Le traitement des données et la rédaction du rapport final est en cours, mais on a constaté une régression du Brachypode penné et le bon établissement de la végétation des pelouses calcicoles ;
- suivi de la flore messicole des labours : un labour expérimental tous les 3 ans sur un ancien secteur de culture sur les Pallets visait à favoriser le développement de la flore messicole. Une prospection générale sur l'ensemble de la zone labourée n'a pas permis de constater la présence d'espèces messicoles. Il a été constaté un très fort développement des *Picris* (genre de plante de la sous-famille des laitues). Un broyage et un labour plus régulier sont préconisés. Le plan de gestion devant être renouvelé à partir de 2013, une nouvelle orientation de gestion sera à prévoir ;
- suivi de la flore patrimoniale : une liste d'espèce non revues a été préparée, basée sur la bibliographie disponible. Des prospections aléatoires ont été réalisées et ont permis entre autre la découverte d'une nouvelle station de Sabline des chaumes *Arenaria controversa* Boiss., sur une parcelle privée étant en cours d'achat par la commune de Bléré pour intégration au périmètre de l'Espace naturel sensible.

Prospection Carnet B

Dans le cadre des prospections réalisées pour le programme Carnet B 2013 en Indre-et-Loire (voir paragraphe « Carnet B » dans « Actions transversales ou hors sites », page [21](#)), une espèce très rare de papillon de jour, ou Lépidoptère Rhopalocère, a été retrouvée, la Bacchante, *Lopinga achine*

(Scopoli, 1763). Peu après la découverte de la station de Ferrière-Larçon ([voir le chapitre sur l'Éperon Murat](#)), une deuxième station a été trouvée le 20 juin 2012 dans un chemin herbeux en forêt calcicole, au lieu-dit du bois de Raguneau sur la commune de Bléré en vallée du Cher. Un seul individu a été observé à cette occasion.

La dernière mention connue de l'espèce dans le département remonte à 1917, par Lacroix, c'est donc une heureuse redécouverte pour le département et une chance de pouvoir mieux connaître les populations de cette espèce et essayer de préserver les derniers noyaux de population présents.



PROTÉGER

Animation foncière :

La commune a été rencontrée à quatre reprises en 2012, en lien avec le service ENS du Conseil général, afin d'étudier les possibilités d'extension foncière du site d'une part et faire le point sur la convention financière arrivée à échéance d'autre part. Ces réunions ont donné lieu aux perspectives et avancées suivantes :

- parcelles ZE0174 et ZE0172 de prairies humides le long du ruisseau de l'Herpenty. Suite à la rencontre des futurs acquéreurs, ces derniers sont intéressés pour conventionner avec le Cen Centre mais pas par la vente. Les parcelles seront prochainement classées en zone de préemption par le CG37 en vue d'une acquisition ultérieure par la commune et d'un classement en ENS ; les propriétaires se rapprocheront du Cen Centre pour la convention d'ici fin 2013 ;
- parcelle de landes à genévriers YB0164 : des échanges menés en 2012 avec le propriétaire ont permis d'aboutir à une rencontre en janvier 2013 et un accord de vente. La commune devrait être propriétaire de la parcelle mi-2013 ;
- îlots de pelouses sèches sur des parcelles agricoles au nord des Pallets: YC0032 et YC0033. Le propriétaire, qui a été rencontré, n'est pas intéressé par la vente, ni par un conventionnement à ce jour.

Suivi des conventions agricoles :

Une rencontre a été organisée sur site avec les éleveurs de chevaux conventionnés avec le Cen pour repréciser les clauses du cahier des charges de la convention de pâturage des parcelles nord de l'ENS communal des Grandes Fontaine, en compagnie de Mme Barou, adjointe au Maire.

Dégradations de certains aménagements sur le site :

Des actes de vandalisme ont été commis à plusieurs reprises en 2012 : panneaux arrachés et parfois dégradés, escalier en bois partiellement brûlé. Un dépôt de plainte a été dressé à la gendarmerie de Bléré et des passages ont été effectués durant les week-ends estivaux par la police municipale.



GÉRER

Entretien du coteau

Le coteau sur la partie des Grandes Fontaines a été débroussaillé manuellement. Les ligneux ont été coupés (prunelliers, cornouillers) et évacués, tout comme l'herbe qui a été ramassée. Cette action d'entretien devrait être favorable à l'Ophrys petite-araignée, orchidée protégée au niveau régional qui se développe sur cette partie du site.

Fauche des prairies

La fauche a été réalisée en début d'année 2013. Pour la première fois cette année, la fauche a été réalisée par un agriculteur ce qui a permis d'exporter les produits de coupe sur son exploitation. Reste à trouver une solution pour l'évacuation des 1000 m³ entreposés depuis plusieurs années sous le hangar qui ne se décomposent pas naturellement.

Broyage des friches post-culturales

La campagne de broyage a été réalisée en octobre 2012. Ce gyrobroyage concerne les friches post-culturales dont les adventices sont coupés pour favoriser l'installation d'espèces plus caractéristiques des pelouses.



VALORISER

Animation grand public

Réalisée le 5 mai 2012 après-midi, sur le thème des orchidées sauvages, cette animation rencontre toujours un vif succès : 13 personnes et 1 adhérent du Conservatoire ont pu découvrir les pelouses sèches et leurs richesses.

La communication de cette sortie a été relayée par la Nouvelle République avec une annonce parue le 30 avril. Une émission sur Radio France Bleu Touraine a été enregistrée et diffusée afin de faire la promotion de cette sortie.

Projet d'aménagement de sentier d'interprétation

La plaquette de présentation du site :

Tirée en 10 000 exemplaires, elle a été diffusée lors la bourse touristique de Saint Maure de Touraine auprès des partenaires locaux, des offices du tourisme, des gîtes et chambres d'hôtes, soit une diffusion de 2 200 exemplaires le 26 mars.

Communication

Auprès des collectivités territoriales :

Le Conservatoire a envoyé une proposition d'article à la Mairie, à la Communauté de communes Bléré Val de Cher et au Pays Loire Touraine, afin de communiquer les premiers résultats relevés sur les éco-compteurs ainsi que sur les actes d'incivilités constatés.

Pour l'instant aucun bilan quantitatif n'a été réalisé, et aucun article n'a été réceptionné.

Auprès des médias : Participation à la rédaction d'un article dans le Balado.

Les Puys du Chinonais, Chinon, Beaumont-en-Véron

Conservateur : Florent LOUET



CONNAÎTRE

Suivi de la flore patrimoniale :

Une liste d'espèces non revues ou à fort enjeu patrimonial a été dressée sur la base de la bibliographie et du diagnostic du plan de gestion.

69 espèces ont été répertoriées et ont fait l'objet d'une prospection ciblée autour des stations déjà connues, ou aléatoirement à la recherche des espèces non revues, en se basant sur les préférences écologiques des espèces. 24 espèces ont été observées en 2012, avec l'observation de quatre espèces particulièrement rares :

- nouvelles stations pour le **Plantain caréné**, *Plantago holosteum* Scop., 1771, redécouvert pour l'Indre-et-Loire en 2010. Les populations sont toutes localisées au Pérou et comptent un total de 80 pieds.
- redécouverte du **Silène à bouquets**, *Silene armeria* L., 1753 : un total de 223 pieds de cette Caryophyllacée annuelle a été dénombré, répartis entre la Butte aux Chilloux et les Moulins de Rochette sur le secteur de Trotte-Loups, et une majorité de pieds sur le Pérou. La liste rouge des espèces végétales vasculaires en région Centre soulève la question de l'autochtonie de cette espèce sur ce territoire. Les stations mentionnées correspondent actuellement aux seules données modernes de la base de données Flora du CBNBP pour l'Indre-et-Loire.
- redécouverte du **Buplèvre du Mont Baldo** *Bupleurum baldense* Turra, 1764 : seulement quatre pieds de ce Buplèvre ont été retrouvés au Puy Besnard, au milieu d'un Xerobromion sur une mince couche de terre sableuse, laissant affleurer les dalles sablo-calcaires du tuffeau jaune du Chinonais. Les pelouses immédiatement attenantes à cette minuscule station ont été fouillées à la recherche d'autres pieds, sans succès pour l'instant.
- redécouverte de la **Coronille scorpion**, *Coronilla scorpioides* (L.) W.D.J.Koch, 1837 : citée dans la littérature des « moissons et lieux cultivés », elle a été observée au Puy Besnard, le long du versant exposé au sud face aux cultures, parmi un Mesobromion encore assez ouvert, en lisière de boisement de Chêne pubescent. 43 pieds ont été inventoriés sur une zone assez restreinte. Ernest-Henry Tourlet cite la Coronille scorpioïde présente dans le Chinonais à « Huismes, Beaumont-en-Véron, entre le Puy-de-la-Bâte et les Coudreaux, à Chinon (...), Trotte-Loup, Rochette, la Grille, Cravant [etc.] ». Elle reste donc à rechercher sur ses anciennes stations historiques de Trotte-Loup et des Moulins de Rochette. D'après la base de données Flora du CBNBP, il s'agit d'une redécouverte pour l'Indre-et-Loire, et de la deuxième station moderne pour la région Centre.

Au-delà de ces trouvailles botaniques, le suivi fut l'occasion de faire le point sur les stations de **Sabline à grandes fleurs** abritées sur les Puys. Une ancienne petite station a été redécouverte au Puy Besnard, une autre dans les carrières de la Colline, tandis que deux stations importantes au Pérou et à la Colline ont vu leurs effectifs fortement diminuer. Etant donnée la proximité de ces stations par rapport aux sentiers fréquentés par le public, on peut penser à une dégradation par cueillette.

Les prospections ont également permis de largement améliorer la connaissance des stations d'espèces patrimoniales sur le puy du Pérou.

Suivi de l'Azuré du serpolet :

S'il est noté depuis plus de 35 ans sur les Puy du Chinonais, des lacunes persistent sur la connaissance des populations de l'Azuré du Serpolet sur ce secteur. Un suivi a été lancé en 2010 et renouvelé en 2012 afin de mieux connaître les populations locales.

7 parcours sont réalisés (2 transects avaient été positionnés également sur le Pérou et Pierre-Galle en 2010 mais aucun Azuré n'avait été observé, le puy des Gallipes n'a pas non plus été prospecté) :

- Puy Besnard : 3 parcours, un de 5 minutes, un de 10 minutes et un de 15 minutes,
- Colline : un court parcours de 5 minutes,
- Moulins de Rochette : un parcours de 15 minutes,
- Butte aux Chilloux : un parcours de 15 minutes,
- Pérou : 3 parcours de 5 minutes.

Les quatre sorties réalisées en 2012 ont permis d'améliorer le positionnement des transects et de dénombrier un total de 75 individus, avec un maximum de 15 individus en un seul transect aux Moulins de Rochette.

On constate néanmoins qu'en 2010 et 2012 le pic d'abondance maximal se situe probablement début juillet, soit environ 10 à 15 jours plus tôt que les stations suivies à l'Éperon Murat en Indre-et-Loire. Trois zones présentent des effectifs assez importants : Puy Besnard n°3, Butte aux Chilloux n°3 et Moulin de Rochette dans son ensemble. Ces secteurs, totalisant 81% des imagos contactés en 2012, seront prioritaires pour la conservation des populations d'Azuré sur les Puy à condition d'y trouver des populations également suffisantes de la fourmi hôte *Myrmica sabuletti*.

Expertise sous-traitée :

En 2012, les quatre années de suivi ornithologique menées par la LPO d'Indre-et-Loire a cessé, afin de dresser un bilan.



PROTÉGER

Animation territoriale :

La commune de Beaumont-en-Véron a été rencontrée en 2012 afin de présenter les actions menées et à venir par le Cen Centre sur le Puy du Pérou. Cette rencontre a permis également d'aborder le problème de la décharge sauvage située sur le puy et d'informer la commune des démarches entreprises notamment avec un voisin (pose d'une barrière) et l'enlèvement des déchets via un financement du Conseil général.

Une visite de terrain a été organisée en mai 2012 avec le Conseil général afin d'illustrer les actions menées par le Cen Centre dans le cadre du bail emphytéotique et de la convention financière qui nous lient. De nombreux échanges ont par ailleurs été menés tout au long de l'année avec le Conseil général.

Animation foncière :

Concernant les projets d'extension foncière, le Conseil général projette d'étendre sa zone de préemption sur les Puy du Chinonais : ce projet se fera en cohérence avec le dispositif Natura 2000 et l'Arrêté de protection de biotopes (APBPB) en vigueur.

Par ailleurs, un projet de rétrocession de parcelles du Centre vitivinicole au profit du CG37 est en cours, avec *in fine*, délégation de la gestion au Cen Centre.



GÉRER

Coupe des ligneux avant la fauche

La fauche bisannuelle des pelouses reste, malheureusement, favorable à la pousse de jeunes chênes qui ne peuvent être fauchés avec l'herbe. Une coupe manuelle préalable à la fauche a donc été réalisée avant la période de descente de sève afin d'épuiser ces arbustes et de limiter les rejets.

Fauche des milieux herbacés

Les pelouses ont été fauchées par moitié de manière à laisser des zones refuges. Cette opération est réalisée avec un tondo-broyeur qui permet le ramassage et l'exportation du produit de coupe nécessaire au maintien de nombreuses espèces. Les parties, trop accidentées, pour être fauchées mécaniquement ont été gérées manuellement.

Lutte contre les espèces envahissantes

L'Ailante glanduleux et le Robinier faux-acacia colonisent les pelouses au détriment de la flore patrimoniale. Il s'agit de la quatrième année de lutte contre ces espèces depuis la mise en place du protocole. Les rejets des deux espèces sont traités au phytocide sur le feuillage en période de descente de sève, puis les tiges sont coupées dans l'hiver. Les résultats obtenus avec cette méthode ont été exceptionnels. De nombreux secteurs colonisés par de jeunes acacias ont pu être reconquis.

Gestion des déchets

L'abandon de déchets sur le site reste une pratique malheureusement courante. Régulièrement dans l'année, des passages sont effectués pour le ramassage et la mise en décharge.

Création d'un point de vue sur le moulin cavier de la Colline

Le moulin cavier de la Colline était dissimulé par la végétation. Afin de le remettre en valeur et que les gens puissent l'apercevoir depuis le sentier, un point de vue a été créé par la suppression de petit ligneux.

Travaux de mise en sécurité

Les troglodytes du puy de la Colline ont été débroussaillés pour limiter le développement des ligneux sur leur surplomb. Cette action permet de réduire l'altération de la roche et les chutes de pierres. Le sentier dans sa partie boisée a été entretenu et les arbres tombés par la tempête ou menaçants ont été débités.

Griffage de surface en milieux secs

Sur les anciens rangs de vignes qui occupaient autrefois les différents sites des puys, une opération de griffage entre les rangs a lieu tous les 2 ans. Cette opération permet de maintenir un milieu pionnier et de favoriser les espèces messicoles qui y sont associées.

Chantier d'automne

Dans le cadre de l'opération nationale des chantiers d'automne, initiée chaque année par la Fédération des Conservatoires d'Espaces Naturels, un chantier de restauration de la pelouse calcicole, labellisé par le PNR LAT, a été annulé le 15 septembre faute de participant, malgré de nombreuses affiches et flyers diffusées et une annonce dans la NR 37.



VALORISER

Animation scolaire

Un partenariat mis en place avec le Conseil général d'Indre-et-Loire permet de proposer aux collèges ciblés des projets de valorisation des Espaces naturels sensibles pour une durée de 5 ans (2008-2013).

Cette année, le Conservatoire a réalisé une journée d'animation sur le puy de la Colline, le 17 avril 2012 avec une classe de 5^{ème} du collège Jules Ferry de Tours, soit 2 classes de 22 élèves.

Afin de répondre au programme scolaire de l'éducation nationale pour les 5^{ème}, l'enseignant avait demandé de travailler sur le thème de la géologie. Lors de la sortie, une séquence a été entièrement consacrée à ce thème. Les élèves ont ensuite pu découvrir les richesses du puy de la Colline mais aussi la gestion qui était mise en place pour préserver le milieu et les espèces qui y vivent.

Animations grand public

Organisées par le Conservatoire :

Cette année, au vu du nombre d'animations organisées au mois de mai lors de la floraison des orchidées sauvages, le Conservatoire a décidé de ne pas en proposer sur ce thème et à cette période afin de diminuer la fréquentation sur cette saison. Il a donc été organisée, en partenariat avec l'Entomologie Tourangelle et Ligérienne et l'Ecomusée du Véron, une animation le 24 mars sur le thème des cachettes hivernales des insectes. Labellisée par le PNR Loire-Anjou-Touraine, elle a accueilli 19 personnes dont le correspondant local de la NR 37. Une annonce est parue dans la Nouvelle République pour en faire sa promotion et l'article bilan est qu'en à lui paru le 29 mars. Une émission sur Radio France Bleu Touraine a été enregistrée et diffusée afin de faire la promotion de cette sortie.

Organisées par nos partenaires :

« Comme un air de garrigue », l'animation proposée annuellement par le CPIE Touraine Val de Loire a été annulée pour cause de mauvais temps. Une annonce est parue dans la Nouvelle République le 24 avril.

Le 22 mai l'association mycologique et botanique de Sainte-Maure de Touraine a emmené sur les sentiers du puy de la Colline une vingtaine de personnes à la découverte des orchidées sauvages. Trois annonces NR 37 les 18, 19 et 21 avril 2012.

Toujours sur le même site et sur le thème des plantes, l'association pour l'Ecomusée du Véron a proposé elle aussi une sortie de découverte labellisé PNR LAT, pour 16 personnes le 13 mai 2012. Elle a aussi organisé une animation le même jour pour un groupe d'une vingtaine de randonneurs pédestres.

Et enfin le 10 mai, le Conseil général d'Indre-et-Loire propriétaire du site a organisé pour les autres agents une sortie de découverte sur le puy Besnard et celui de la Colline soit deux groupes de 25 personnes ont pu découvrir les richesses de cet Espace Naturel Sensible.

Autres manifestations

L'Union Sportive Electrique Avoine-Beaumont avait programmé, cette année, deux manifestations sur le puy du Pérou :

- le 24 mars, une course de VTT, en « sports adaptés », 40 participants,
- et le 18 novembre, le cross annuel qui a réuni 620 coureurs, 250 visiteurs et 50 organisateurs.

Le 18 mars a eu lieu la randonnée en VTT et à pied intitulé la « Ronde des sept clochers » organisée par Cyclos randonneurs chinonais. Se sont donc 373 vététistes qui ont emprunté le chemin rural qui traverse le site du puy du Pérou pour participer à cette manifestation.

Chantier de nettoyage

Grain de Folie a de nouveau proposé, le 13 mai, un chantier de nettoyage « Prends ta planète en mains » des chemins communaux de Beaumont-en-Véron. 39 éco-randonneurs ont répondu à cet appel ; la diminution du nombre de participants observée en 2012 est probablement due à la date de programmation tardive de la manifestation au mois de mai, alors qu'habituellement, elle a lieu dans la seconde quinzaine d'avril mais peut-être aussi par le manque de communication.

Les déchets récoltés en 2012 étaient essentiellement composés de produits épars agrémentés par quelques délestages de débris encombrants, avec comme bémol la réapparition sur certains secteurs d'amoncellements de « protégés pied de vigne » qui s'éparpillent rapidement dans l'environnement.

La quantité de déchets ramassés, après avoir diminuée de façon importante jusqu' à l'année dernière, reste stable cette année, 3 m³. Ceci est la conséquence des ramassages effectués depuis 6 ans par les éco-randonneurs, mais aussi aux ramassages hebdomadaires des services techniques municipaux.

Balade en Touraine et sentier de randonnée pédestre Inter-Puys du Chinonais

En 2011, le CG37 a engagé une grande action de refonte du label « Balade en Touraine ». Dans ce cadre un nouveau chargé de mission fut embauché pour retravailler sur les critères du cahier des charges, les circuits et les plaquettes de communication. C'est dans cette optique de valoriser les ENS37 les plus remarquables que les Puys du Chinonais ont été sélectionnés pour faire partie des quelques circuits labellisés. La plaquette est sortie au printemps 2012.

Dans le cadre de l'étude de valorisation du site qui avait été rédigée en 2008, une réunion fut organisée en novembre 2011 avec tous les acteurs locaux afin de déterminer un porteur de projet pour réaliser le dossier d'inscription du sentier de randonnée Inter-Puys dans le « PDIPR » du Conseil général 37, à l'heure actuelle il n'y a pas de porteur de projet.

Communication auprès des collectivités territoriales

Le Conservatoire a proposé un article aux deux municipalités du site ainsi qu'au deux Communautés de communes (Véron et Rivière-Chinon-Saint-Benoît). Il présentait le nouveau circuit et sa plaquette labellisés « Balade en Touraine » par le Conseil général d'Indre-et-Loire sur les puys Besnard et Colline.

A l'heure actuelle, un seul article est paru sur le bulletin communautaire de la communauté de communes Rivière-Chinon-Saint-Benoît.

L'Éperon Murat, Ferrière-Larçon

Conservateur : Jean-Claude MARQUET



CONNAÎTRE

Renouvellement du plan de gestion :

Le plan de gestion de l'Éperon Murat est en cours de renouvellement jusqu'en juin 2013. Le nouveau diagnostic écologique mené depuis mars 2012 a permis de renouveler les connaissances sur les espèces patrimoniales du site. La grande majorité des Orchidées qui font la renommée du site et des vallées calcicoles alentours ont été retrouvées, à l'exception de la Céphalanthère rouge et la Céphalanthère de Damas. Le bilan de la gestion menée au cours du premier plan de gestion montre de bons résultats. Une adaptation du pâturage et de la gestion des ourlets forestiers est néanmoins à prévoir.

Une des deux stations de Bacchante, ce rare papillon diurne, a été trouvée à proximité du taillis de Montaugon, le 18 juin 2012. Huit individus bien distincts ont été comptabilisés, volant au sein d'une travée forestière, à la végétation herbacée composée d'un tapis de Brachypode penné et de jeunes

fouffrés à prunelliers et ronciers. L'espèce n'avait plus été mentionnée en Indre-et-Loire depuis 1917, par Lacroix.

Suivi de l'Azuré du serpolet :

La campagne 2012 de ce suivi annuel réalisé depuis 2006 a permis de dénombrer un total de 35 individus, ce qui est très proche de la moyenne des années précédentes. On n'a pas constaté de problème particulier sur la gestion mise en place actuellement, hormis une gestion des ourlets forestiers du coteau nord qui devrait être plus fréquente.

Suivi des Chiroptères hivernants :

Le suivi annuel réalisé depuis 2005 sur les cavités fermées du site permet de constater désormais une augmentation progressive des effectifs des cavités, indiquant un effet positif de la pose des grilles.

Le très grand froid du mois de février 2012 durant lequel s'est déroulé le comptage a permis l'observation de quelques taxons supplémentaires par rapport aux années précédentes : une Barbastelle d'Europe, un Oreillard non identifié à l'espèce, quatre Murins de Naterrer. Un Murin d'Alcathoe a également été identifié par Vincent Dhuicque, président du Groupe Chiroptères d'Indre-et-Loire qui accompagnait la sortie.



PROTÉGER

Animation territoriale :

Le Maire de Ferrière-Larçon a été rencontré en juin 2012 afin de renforcer le partenariat, présenter les actions 2011- 2012, faire un point sur le foncier et recueillir ses attentes. Cette réunion a permis d'étudier le contexte foncier local en vue d'une extension foncière par le Conseil général.

Une visite de site a été organisée avec le service environnement du Conseil général en mai 2012 afin de présenter les actions menées *in situ*. Des échanges réguliers avec le CG37 ont eu lieu tout au long de l'année.

Acquisition par le Conseil général :

La parcelle de Montaugon, à l'ouest de l'Eperon, a été achetée par le Conseil Général d'Indre-et-Loire en 2011. Elle est désormais intégrée au bail emphytéotique.



GÉRER

Maintien du pâturage

La gestion mise en place n'a pas été très satisfaisante avec la dégradation de certains milieux. Le plan de pâturage a été revu afin de tendre vers une meilleure gestion. Le berger a été rencontré à plusieurs reprises afin de recadrer sa conduite de troupeau. D'autre part, un troupeau de chèvres itinérant est venu s'installer pendant 2 mois sur le site des coteaux de Montaugon. Cette opération a permis de restaurer une partie de la fruticée se développant sur le site.

Restauration des pelouses par coupe de genévriers

L'abandon de pratiques de gestion sur le site a conduit à la fermeture des pelouses au profit des espèces ligneuses, le genévrier notamment. Afin de préserver les espèces liées aux habitats ouverts des pelouses, des coupes de ces ligneux sont réalisées. Cette action s'effectue ponctuellement par tranche,

de manière à limiter l'impact sur le milieu. Cette année, nous avons opté pour la création de « couloirs de dispersion » des moutons qui permettent de mieux utiliser l'ensemble du site.

Suppression de pins

Les boisements du site sont dégradés par la présence de pins dont les graines engendrent une colonisation de l'espèce sur les pelouses. Une suppression progressive de ces pins est envisagée. Une vingtaine d'arbres a donc été supprimée cette année.

Restauration de Montaugon

La parcelle de Montaugon, récemment achetée par le Conseil Général d'Indre-et-Loire, est en cours de restauration et d'aménagement afin de permettre la remise en pâturage du site au cours du printemps 2013.

Entretien des exclos à Maculinéa

Tous les ans une opération d'entretien des exclos à lieu. Cette prestation permet de supprimer les pousses de ligneux et de favoriser le développement de l'origan.

Entretien des bords du Larçon

Le ruisseau du Larçon longe une partie des parcelles que nous gérons. Non entretenues depuis de nombreuses années, les berges présentaient de nombreux arbres tombés, des encombres etc... Un entretien du linéaire de berge a été fait afin de permettre le bon écoulement des eaux.



VALORISER

Animation scolaire

Dans le cadre du programme de valorisation des Espaces Naturels Sensibles à destination des collèges signé avec le Conseil général d'Indre-et-Loire, le Conservatoire a réalisé 1 journée et demie d'animation, les 15 et 24 mai avec trois classes de 6ème des collèges de Preuilley-sur-Claise et du Grand Pressigny, soit 67 élèves sur le thème de la découverte de la gestion et la biodiversité de cet ENS37.

Animations grand public

Organisée par le Conservatoire :

Le 4 mai, le Conservatoire a organisé sur le site son animation annuelle grand public, elle a été suivie par 7 adultes et 2 enfants. Seulement une annonce est parue sur la Nouvelle République 37 le 2 mai.

Organisée par notre partenaire :

La *Ligue pour la Protection des Oiseaux en Touraine* a organisé pour la première année une animation le 22 août sur le thème de la migration des oiseaux en sud Touraine, elle a très bien fonctionné car c'est 29 personnes qui ont suivi durant toute une matinée cette sortie y compris le correspondant local de la NR37.

Deux annonces ont paru dans la Nouvelle république les 18, 20 et 22 août ainsi qu'un article bilan suite à la présence du correspondant local de la NR37.

Communication auprès des collectivités territoriales

La mairie, la Communauté de communes Touraine du Sud et le Pays Loches Touraine Coté Sud ont reçu la proposition d'un article illustré présentant les nouvelles parcelles gérées par le Conservatoire sur le site de Montaugon.



Programme Loire nature

Val de Montlouis, Amboise, Lussault-sur-Loire, Montlouis-sur-Loire, Vernou- sur-Brenne, Noizay, Vouvray

*Conservateur : Pascaline **BARROIS** (Vernou-sur-Brenne et Noizay), Christophe **SENNEPIN** (Montlouis-sur-Loire) et Gérard **TARDIVO** (Vouvray).*



CONNAÎTRE

Expertises écologiques sous-traitées :

En 2012, le traditionnel suivi des oiseaux communs par STOC EPS mené par la LPO a cessé, afin de dresser le bilan des 7 années de suivi réalisées. Les données récoltées sur les cinq points d'écoute du Val de Montlouis a permis de contacter 65 espèces et de constituer un complément d'information par rapport au suivi des colonies de Sternes et Mouettes de la Loire.

Le STOC-Capture réalisé annuellement sur l'île du Gros Ormeau par un des bénévoles du Conservatoire, Gérard Tardivo, n'a pas pu être réalisé cette année, l'île étant inaccessible du fait des débits importants de la Loire.



PROTÉGER

Veille foncière :

Comme chaque année, une veille foncière est assurée par la Safer sur l'ensemble du val. En 2012, cette veille a permis l'acquisition de 3 parcelles à Vernou-sur-Brenne d'une superficie totale de 46 a 97 ca sur l'île du Gros Ormeau : la rétrocession au profit du Cen est prévue pour fin 2013. Les parcelles proposées sont en nature de boisement naturel et complètent le foncier déjà maîtrisé par le Conservatoire sur l'île.

Animation territoriale :

Le président de la Maison de la Loire d'Indre-et-Loire et son équipe ont été rencontrés en compagnie du directeur du Cen Centre en 2012. Cette réunion a permis de faire le point sur le partenariat mené sur l'île de Bondésir.

Mise en cohérence avec le Plan Loire :

Rencontre de la DDT37 subdivision fluviale en 2012 afin de s'assurer que les travaux prévus dans le cadre du Plan Loire de la DDT sont cohérents avec ceux menés par le Cen Centre : bilan des travaux 2011 et programmation 2012.



GÉRER

Gestion de la Presqu'île du Châtelier

Le pâturage extensif de la prairie de la Presqu'île du Châtelier est maintenu sur l'ensemble du site à l'exception d'une petite zone d'exclos qui a été tondue pour favoriser le maintien de la pelouse. L'ensemble de la parcelle pâturée a été restauré par broyage et les îlots de fruticées progressant sur les pelouses ont été réduits par débroussaillage.

Entretien du verger

Les arbres fruitiers ont été taillés en partenariat avec l'association d'insertion Objectif et le CFPPA de Fondettes. Une formation sur la taille a été dispensée au personnel d'Objectif qui a pu s'exercer sur les arbres du verger. Par ailleurs, la prairie a été broyée pour garantir le maintien du milieu.

Lutte contre la Jussie

La frayère du Gros Ormeau est colonisée par la jussie. Etant considérée comme un milieu d'intérêt prioritaire, un arrachage annuel est réalisé. L'opération consiste à enlever à la herse les pieds de jussie et le maximum de leur système racinaire au cours de deux passages consécutifs en juillet et septembre. Grâce à la mécanisation de l'arrachage nous avons pu procéder à l'enlèvement total de la jussie au sein de la boire.

Entretien des boires

La boire du Gros Ormeau constitue une frayère très productive. Les jeunes ligneux qui commencent à s'installer ont été arrachés (saules, peupliers, frênes). A cette occasion, des Erables negundo présents sur les bordures ont été supprimés.

Entretien des sentiers

Cette année, l'entretien des sentiers a consisté à supprimer des branches qui menaçaient de tomber afin de sécuriser les visites ainsi qu'à dégager la végétation herbacée sur 50 cm de largeur de chaque côté du chemin.

Maintien de cônes de vues

L'atterrissement de sable face à la Maison de la Loire présentait une ligne de jeunes peupliers. Il est donc prévu de réaliser un dessouchage en mars 2012, permettant par la même occasion de reconnecter visuellement la Loire au site.

Gestion des îlots

L'îlot Saint-Brice a été dévégétalisé manuellement. Les pousses de peupliers ont été coupées afin de permettre de garder le milieu favorable pour la reproduction des oiseaux, la Sterne pierregarin et la Mouette mélanocéphale notamment.

Fauche des prairies

Dans le cadre du contrat Natura 2000 pour la préservation des espaces de prairies sur la Loire, les prairies du Gros Ormeau, de Bondésir (pour moitié) et de l'Île Perchette ont été fauchées. Le matériel utilisé permet le ramassage de l'herbe qui est stockée sur des emplacements dédiés sur le site.

Lutte contre l'Ailante

Une station d'Ailante se développe au sein de la prairie de Bondésir. Afin d'en limiter l'expansion, sa suppression a été réalisée et les souches arrachées.

Pose d'une barrière

Au niveau de l'accès de la Tuilerie, l'ancienne barrière a été arrachée. La mise en travers du chemin d'un tronc ne suffisant pas pour stopper les plus téméraires, une nouvelle barrière a été posée.



VALORISER

Animation scolaire

Organisées par le Conservatoire :

Dans le cadre de l'opération nationale Fréquence Grenouille, le Cen Centre a proposé un projet pédagogique de quatre séances (en salle ou sur le terrain) à la classe de CP-CE1 (24 élèves) de l'école primaire Paul Louis Courier d'Amboise.

Les enfants avaient pour objectif de découvrir les richesses faunistiques et floristiques des bords de Loire sur le site naturel préservé de l'île du Gros Ormeau à Vernou-sur-Brenne, ainsi que la gestion écologique mise en place par le Conservatoire pour préserver les différents milieux naturels qu'elle abrite.

Lors de la restitution du 12 mai lors de la Fête nationale de la nature, les enfants ont proposé à leurs parents, frères, sœurs, familles, amis... une visite sur le site, puis un apéritif a été offert. L'animatrice a ensuite remis un diplôme de sauveteur de la nature à chaque enfant.

Le correspondant local présent à cette occasion a publié dans la Nouvelle république 37 un article bilan de cette restitution (16 mai 2012).

Organisées par nos partenaires :

La Maison de la Loire d'Indre-et-Loire a organisé 53 animations sur le site tout au long de l'année. Ces animations représentent 1785 élèves de niveaux différents (maternelle, cycle2, cycle3, collège...).

La *Ligue pour la Protection des Oiseaux* a organisé cette année deux journées sur le site de l'île du Gros Ormeau pour les classes de petites, moyennes et grandes sections de maternelle de Vernou-sur-Brenne (soit 70 enfants)

Animations grand public

Organisées par le Conservatoire :

Le 7 juillet, le Conservatoire accompagné de la conservatrice du site avaient souhaité organiser une animation nature un peu différente que celle menée habituellement sur le secteur de Vernou-sur-Brenne. En partenariat avec une artiste bénévole, le thème était « croquer » la Loire c'est-à-dire de réaliser des croquis, des dessins de la flore et de paysage. Malheureusement, le temps n'a pas permis de la réaliser, car la pluie s'était invitée ce jour-là. Une annonce a été réalisée dans la NR 37 le 3 juillet.

Organisées par nos partenaires :

La *Maison de la Loire*, partenaire privilégié sur l'île de Bondésir a organisé tout au long de l'année 13 animations (dont 1 a été annulée faute de participant) sur diverses thématiques ; elles ont accueilli 162 personnes.

Plus spécifiquement, dans le cadre de l'opération nationale Fréquence Grenouille, la Maison de la Loire a proposé une animation le 31 mars 2012 pour 16 adultes, elle s'intitulait « A la découverte des mares et de leurs mystérieux habitants ».

Soirée Loire nature

La Soirée Loire nature s'est de nouveau déroulée le samedi 2 juin sur les bords de Loire à Montlouis-sur-Loire au niveau de la Maison de la Loire, car elle devait être ré-ouverte ce jour-là mais malheureusement ce ne fut pas le cas, car les travaux avaient pris du retard.

Cette année cette manifestation a pu compter sur les habitués partenaires : Maison de la Loire 37, Couleurs Sauvages, LPO Touraine, SEPANT, Biolinet, Mairie et Office du Tourisme.

Une météo plutôt clémente a permis d'accueillir une quarantaine de personnes lors de la présentation de M. Boisneau, pêcheur professionnel en Loire, ainsi que durant les deux animations de fin d'après-midi proposées par Couleurs sauvages et le Conservatoire sur les plantes qui se dégustent.

Après les balades nature, le public s'est réuni sur les bords de Loire afin de profiter d'une dégustation de produits du terroir (pâtés et rillettes de Ragondin...) et produit de chez Biolinet (confitures de Sureau noir, de pissenlit, Frênette, sirop de mûre,...) accompagné d'un vin bio de chez M. Chatenay, producteur local à Montlouis-sur-Loire.

Ce moment très convivial fut animé par le groupe le Ptit'Manu : chants et danses traditionnelles ont accompagné le public lors de l'apéritif ligérien.

Après avoir rempli les estomacs avec un pique nique tiré du sac, des animations digestives sur le thème du Castor avec la Maison de la Loire et des oiseaux accompagné de la LPO Touraine devaient avoir lieu, malheureusement, le peu de participants et surtout le mauvais temps ne nous a pas permis ni de terminer l'animation ni de proposer les deux.

Deux émissions radio ont fait la promotion de cet événementiel sur Radio France Bleu Touraine et Radio Active ainsi que 2 annonces NR 37.

Projet d'aménagement « TOUS publics » sur le site de Bondésir

Edition en 2011 de 30 000 exemplaires de la plaquette de présentation du site et du sentier de l'île de Bondésir, elle a été diffusée au printemps 2012 lors de la bourse touristique de Sainte Maure de Touraine, s'est donc plus de 600 exemplaires qui ont permis de lancer la communication sur ce site. Mais suite à des problèmes techniques d'accessibilité au site la diffusion a été stoppée, celle-ci reprendra à l'été 2013.

Communication auprès des collectivités territoriales

Une proposition d'article a été envoyée aux mairies des sites ainsi qu'aux quatre Communautés de Communes du secteur du Val et au Pays Loire-Touraine pour leur bulletin municipal, communautaire ou de liaison.

Thèmes abordés dans les propositions d'articles :

- Montlouis sur Loire, Vernou-sur-Brenne, Noizay et Vouvray : actions mises en place dans le cadre de Natura 2000,
- Lussault sur Loire : restauration de la prairie de la Presqu'île du Châtelier,
- Et Amboise : Restitution Fréquence Grenouille.

Pour l'instant, seul le bulletin municipal de Vernou-sur-Brenne a diffusé l'article proposé ; le bilan quantitatif sera réalisé à l'été 2013.

Val de Langeais, Cinq-Mars-la-Pile, Langeais, Saint-Patrice, La Chapelle-aux- Naux, Bréhémont

Conservateur : Sébastien BOURGOIN



CONNAÎTRE

Suivi scientifique en régie :

Le plan de gestion du Val de Langeais est en cours de renouvellement jusqu'en juin 2013. Le nouveau diagnostic écologique mené depuis mars 2012 a permis de renouveler la cartographie des habitats naturels de ce vaste ensemble de plus de 400 ha. L'analyse de l'évolution des milieux et la synthèse du diagnostic écologique sont toujours en cours à l'heure actuelle, et permettront d'aboutir au renouvellement du plan de travail pour la préservation des richesses naturelles du val de Langeais. Une partie du travail a été réalisé grâce à l'aide de Laëtitia Tondeux, accueillie en stage de Master 2 « écologie et développement durable » de l'Université d'Angers, de mars à août 2012.

Expertises écologiques sous-traitées :

En 2012, le traditionnel suivi des oiseaux communs par STOC EPS mené par la LPO a cessé, afin de dresser le bilan des 8 années de suivi réalisées. Les données récoltées sur les cinq points d'écoute du val de Langeais a permis de contacter 65 espèces et d'assurer un complément d'information par rapport au suivi des colonies de Sternes et Mouettes de la Loire.



PROTÉGER

Veille foncière :

Comme chaque année, une veille foncière est assurée par la Safer sur cet ensemble de sites. En 2012, cette veille a permis au Cen Centre d'acquérir 8 nouvelles parcelles de bois pour une superficie totale de 2ha 04a 42ca sur la commune de Saint-Patrice sur l'île Garaud (rétrocession Safer fin 2012).

Relation de voisinage :

Rencontre du propriétaire de la partie est de l'île Joli Cœur qui souhaite racheter, ou tout au moins utiliser, la parcelle ZI 64 du Cen Centre (bâtiment en ruine) à des fins de stockage de son matériel agricole. Affaire en cours d'étude en interne.

Animation territoriale :

Dans le cadre de l'animation territoriale menée par le Cen Centre, quatre communes ont pu être rencontrées en 2012 : La Chapelle-aux-Naux, Bréhémont, Saint-Patrice et Cinq-Mars-la-Pile. Les objectifs de ces rencontres étaient de renforcer le partenariat avec la commune, présenter les actions prévues en 2012 par le Conservatoire sur le site concerné, recueillir les attentes. Elles ont permis de répondre à ces objectifs en recréant des liens humains et en contribuant à mieux faire connaître les actions du Conservatoire sur la vallée de la Loire.

Mise en cohérence avec le Plan Loire :

Comme chaque année, une rencontre a été organisée en 2012 avec la DDT37 subdivision fluviale afin de s'assurer que les travaux prévus dans le cadre du Plan Loire de la DDT sont cohérents avec ceux menés par le Cen Centre : bilan des travaux 2011 et programmation 2012.



GÉRER

Pâturage des prairies

Les prairies du val sont gérées en partenariat avec 3 agriculteurs qui tous possèdent des troupeaux de vaches. Les modalités de pâturage sont extensives et permettent le maintien des habitats d'intérêt patrimonial.

Entretien de couloirs de dispersion pour le Cuivré des marais

Sur le Clos Molou, les zones favorables au Cuivré des marais (papillon d'intérêt communautaire) sont disjointes, ce qui fragmente les populations et limite ses capacités de dispersion. La reconnexion des zones favorables permet des échanges entre individus et augmente la surface d'habitat utilisable. Le layon créé l'an dernier a été entretenu et un nouveau layon a été créé. Les prairies autour des mares ont été broyées et les tas de terres évacués.

Entretien des prairies

Cette année seule les prairies de l'île Barbin ont fait l'objet d'un gyrobroyage d'entretien dans le cadre de Natura 2000.

Entretien d'arbres têtards

Suite à la création de nombreux arbres têtards sur l'ensemble du Val, il a été réalisé cette année un entretien de l'ensemble de ces arbres.

Mise en sécurité des bords de Loire

La berge de l'île aux bœufs s'érode fortement. De nombreux arbres se retrouvent donc avec un risque de chute élevée. Afin d'éviter toute chute dans la Loire et la création d'encombre, ces arbres ont été abattus et le bois a été valorisé.

Fourniture et pose d'une barrière sur l'île César

La barrière métallique située à l'entrée du site ayant été volée l'an dernier, celle-ci a donc été remplacée.



VALORISER

Animations grand public

Organisée par le Conservatoire :

L'an dernier l'animation sur la découverte des espèces invasives des bords de Loire avait remporté un vif succès : malheureusement cette année, organisée le 30 juin elle a dû être annulée faute de

participant malgré son label « Parc naturel régional Loire Anjou Touraine » et son intégration à la manifestation régionale la fête de la Loire à vélo. Deux annonces NR 37 les 26 et 28 juin.

Organisées par nos partenaires :

La Société d'Etude, de Protection et d'Aménagement de la Nature en Touraine (SEPANT) a organisée cette année pour leurs adhérents et les botanistes de leur association une sortie, le 8 septembre avec 13 personnes, sur les sites naturels préservés de la Chapelle-aux-Naux.

Communication auprès des collectivités territoriales

Le Conservatoire a envoyé une proposition d'article sur le thème du renouvellement du plan de gestion aux différentes mairies, aux deux Communautés de Communes (Pays d'Azay-le-Rideau et Touraine Nord-Ouest) et au Pays Loire-Nature pour leurs bulletins respectifs.

Suite à cette proposition, un article a été publié dans le bulletin municipal de Saint Patrice ; pour le bilan complet il faudra attendre l'été 2013.

Pelouses de Bertignolles, Savigny-en-Véron

Conservateur : poste à pourvoir



PROTÉGER

Animation territoriale

Les parcelles sont majoritairement des propriétés communales (Savigny-en-Véron et Avoine) et aucun projet d'extension n'est à mentionner sur le site en 2012. La convention de gestion qui lie le Cen Centre aux deux communes étant arrivée à échéance, une rencontre des élus a été organisée en février 2013 en vue de son renouvellement.

Un contrat Natura 2000 portée par le Cen Centre a été préparé sur ce site courant 2012 en vue d'une mise en oeuvre en 2013 : la commune a été associée au projet et il est prévu que le contrat soit soumis à la validation du conseil municipal.



GÉRER

Arrachage de jussie

La jussie est une espèce à caractère invasif qui est en début d'implantation dans l'étang : son élimination sur le site semble encore possible. Après trois années, une nouvelle campagne d'arrachage a eu lieu en septembre 2012 afin d'éliminer les brins restants.

Suppression de jeunes ligneux

Dans les dépressions qui ne peuvent être fauchées mécaniquement, des saules issus des coupes effectuées les années précédentes ont été coupés manuellement. Sur une partie du site, un arrachage a eu lieu sur les systèmes racinaires afin de limiter les rejets.

Fauche des pelouses

La fauche des pelouses a été réalisée sur la partie du site concernée. L'herbe est exportée sur une zone dédiée au stockage avant d'être évacuée par un agriculteur local.

Lutte contre le robinier

Deux parcelles sur le site sont colonisées par le robinier. Le protocole engagé il y a deux ans a été poursuivi : il consiste à traiter les feuilles en descente de sève. La coupe des parties aériennes est faite ensuite dans l'hiver.

Gestion des repousses de ligneux sur la frayère

Suite à la restauration de la frayère en 2012, un entretien des rejets de saules a eu lieu afin de maintenir une ouverture satisfaisante du milieu. De même, afin de maintenir un bon fonctionnement hydraulique de cette annexe, un enlèvement des encombres a été effectué.

Maintien de la roselière

La roselière présente au sud du site est progressivement colonisée par les peupliers. Afin de la maintenir dans un état de conservation satisfaisant une opération de suppression des peupliers a eu lieu.

Recépage de saules autour des plans d'eau

De nombreux saules se développent sur les rives des différents points d'eau du site. Afin de créer des arbres à cavités, des recépages de saules ont eu lieu et quelques têtards ont été créés.



VALORISER

Animation grand public

Organisée par le Conservatoire :

Dans le cadre de l'opération nationale Fréquence Grenouille, le Conservatoire a organisé le 21 avril, en partenariat avec l'Ecomusée du Véron, une sortie de terrain labellisée par le Parc naturel régional Loire Anjou Touraine : elle devait être réalisée sur le site naturel préservé des pelouses de Bertignolles, malheureusement, le plan étant asséché, il a fallu demander l'autorisation à Mme le Maire d'utiliser l'étang communal.

Le thème est resté le même : découverte de la zone humide, de ses habitants, des menaces qui pèsent sur elle et de la gestion mise en place pour la préserver (9 adultes et 9 enfants) y ont assisté. Trois annonces sont parues dans la Nouvelle République les 17, 18 et 21 avril. Enregistrement d'une émission, pour sa promotion sur Radio France Bleu Touraine.

Circuit de randonnée cyclo :

Réalisé par le Comité départemental du tourisme 37 et diffusé par l'Office du tourisme du pays de Chinon la plaquette propose un circuit (n°38 : Le Véron, à la confluence de la Loire et de la Vienne, entre Chinon et Candes saint Martin) passant sur le site naturel préservé des pelouses de Bertignolles, malheureusement, le Conservatoire n'a pas été associé à cette publication, ni concerté sur le circuit emprunté.

Communications auprès des collectivités territoriales

Une proposition d'article, sur la restauration de la frayère, a été adressée aux mairies et à la Communauté de Commune du Véron pour leur bulletin de liaison.

Suite à cette proposition, un article a été publié dans le magazine d'informations municipales de Savigny en Véron ; pour le bilan complet il faudra attendre l'été 2013.

Bocage du Véron, Saint-Germain-sur-Vienne

Conservateur : poste à pourvoir



PROTÉGER

Veille foncière

En 2012, la Safer a assuré une veille foncière concernant le secteur du bocage du Véron afin que le Cen Centre puisse étudier les opportunités d'acquisition sur les communes ciblées. Cette veille a été commandée compte tenu de l'enjeu majeur lié aux prairies inondables et aux arbres têtards sur ce territoire particulièrement riche du point de vue du patrimoine naturel. Cette veille n'a malheureusement pas permis d'aboutir à une acquisition en 2012. Elle sera reconduite en 2013.

Caves de Beaulieu-lès-Loches, Beaulieu-lès-Loches

Conservateur : poste à pourvoir



CONNAÎTRE

Suivi scientifique en régie :

Acquises par le Conservatoire en fin d'année 2012, ces caves, qui s'étendent sous la commune de Beaulieu-les-Loches, abritent à la fois une colonie d'hivernage et une colonie de parturition (mise bas) de chauves-souris en été. En 2012, le Conservatoire a participé, avec l'aide du Spéléo-Club d'Indre-et-Loire, de la LPO Touraine et d'Indre-Nature, au comptage de ces colonies.

Le passage hivernal a permis de recenser 258 individus de chauves-souris, dont un grand groupe de 64 Grands Rhinolophes réunis dans une cloche.

En été, le comptage photographique de la colonie de parturition a permis d'enfin lever le doute sur l'espèce se reproduisant dans les caves : il s'agit d'un groupe d'environ 250 Grands Murins, à l'origine du grand tas de guano découvert lors des premières visites du site.



PROTÉGER

Le Conservatoire est officiellement propriétaire des caves depuis décembre 2012 (rétrocession Safer). La mise en place d'une gestion adaptée (nettoyage, fermeture des accès...) ainsi qu'une rencontre auprès des élus de la commune seront prévus en 2013.

Actions transversales ou hors site



CONNAÎTRE

Carnet B

Dans le cadre de la CARTographie Nationale des Enjeux Territoriaux de Biodiversité remarquable (CARNET B), le Conservatoire a mené deux campagnes d'inventaire en 2012 en Indre-et-Loire sur 11 mailles de 10x10 km :

- une maille sur le val de Langeais dans le val de Loire en aval de Tours, ciblée sur les Amphibiens,
- dix mailles réparties entre la vallée de la Claise, dont deux excentrées situées autour de la forêt de Loches et des pelouses dites « des Grandes Fontaines » à Bléré en val de Cher, ciblées sur les Lépidoptères Rhopalocères et les Orthoptères.

447 données ont été récoltées au cours de cette campagne, sur 198 espèces, tout groupe taxonomique confondu. Au total ce sont 23 espèces patrimoniales qui ont été inventoriées sur les 11 mailles prospectées, pour un total de 105 observations. Comme cela a été mentionné dans les chapitres consacrés aux pelouses de Bléré et de l'Éperon Murat, deux stations de Bacchante, ce rare papillon diurne, ont été trouvées au cours des prospections réalisées pour Carnet B, à Bléré et Ferrière-Larçon, à proximité des deux sites gérés par le Conservatoire. L'espèce n'avait plus été mentionnée en Indre-et-Loire depuis 1917, par Lacroix.

Au-delà des groupes taxonomiques ciblés, d'autres observations ont été réalisées permettant d'inventorier 14 taxons d'intérêt patrimonial chez les Odonates et les Plantes vasculaires, dont la redécouverte de la Digitale jaune, l'Épipactis pourpre-noirâtre, et la découverte de nouvelles stations de plusieurs espèces menacées comme la Lavande à larges feuilles, la Limodore à feuilles avortées et le Silène conique.



PROTÉGER

Site de stockage de gaz naturel de Céré-la-Ronde

Le Cen Centre a été sollicité en décembre 2012 par Storengy, société de GDF Suez qui gère notamment le site de stockage de gaz naturel souterrain de Céré-la-Ronde (37). La société recherche un partenariat avec le Conservatoire dans le cadre de leur plan stratégique d'entreprise comprenant un volet qui vise à favoriser la biodiversité sur le site. Le projet sera soumis à validation du conseil scientifique du Conservatoire en 2013.

LGV SEA entre Tours-Bordeaux

En 2012, le groupement d'entreprises COSEA a souhaité associer le Conservatoire dans le cadre de la mise en œuvre des mesures compensatoires de la ligne grande vitesse Sud Europe Atlantique entre Tours et Bordeaux. De nombreuses réunions partenariales avec COSEA, les associations de protection de la nature, la Chambre d'agriculture d'Indre-et-Loire et le CRPF ont permis de travailler sur la rédaction d'un protocole d'organisation partenariale actuellement en cours de finalisation. La mise en œuvre des mesures compensatoires sera effectuée via des acquisitions de milieux à restaurer d'une part (pilotées par le Cen Centre conjointement avec la Sepant et la LPO Touraine) et des conventionnements (pilotés par la Chambre d'agriculture) d'autre part.



VALORISER

Fréquence Grenouille

Pour le lancement officiel du programme Fréquence Grenouille, le Conservatoire en partenariat avec la *Maison de la Loire d'Indre-et-Loire* a participé à l'enregistrement d'une émission radio sur RCF Saint Martin. Elle fut diffusée le 27 février et le 3 mars. Ainsi qu'une sur Radio France Bleu Touraine le 20 avril.

L'*Arboretum de la Petite Loiterie* à Mothondon a dû annuler cette année les deux animations grand public qu'ils avaient programmées à cause des intempéries.

Par contre, ils ont organisé quatre sorties scolaires avec 83 élèves au total.

L'association *Couleurs Sauvages* qui avait rejoint les nombreux partenaires de cette manifestation l'an dernier, voulait proposer le 21 avril mais elle aussi a été annulée pour cause de mauvais temps.

La *Maison de la Loire 37* a proposée cette année, en plus de leur sortie nature, une conférence à la médiathèque d'Amboise le 3 mars 2012, il y a eu 43 participants pour seulement une annonce sur la NR37 le 28 février.

Communication générale

Interview en direct sur Radio France Bleu Touraine pour présenter le Cen Centre et ses actions le 11 mai.

Interview dans le cadre de l'émission *Paroles de ligérien* sur Radio France Bleu Touraine le 11 juillet, cette émission a permis de présenter le Conservatoire mais surtout le métier de chargé de mission scientifique.

Réunion le 28 août avec une journaliste de la chaîne ARTE qui souhaitait obtenir des informations sur nos sites, nos actions et la biodiversité ligériennes afin de réaliser des émissions sur la Loire qui devraient être diffusées en 2013.

Comme chaque année, les dates des animations nature proposées par le Conservatoire et ses partenaires ont été intégrées sur le site Internet de la Région Centre.

Le Conservatoire a participé à la bourse touristique du 26 mars, organisée par l'Office du tourisme de Sainte Maure de Touraine, afin de diffuser le plus largement possible son calendrier des balades nature 2012. Bilan : plus de 500 calendriers diffusés.

Participation à l'édition d'articles pour les itinéraires de découverte « Reflets de Loire ».

Réseau d'Education à l'Environnement d'Indre-et-Loire

Le Conservatoire a participé à l'organisation et à la réalisation du forum Education à l'Environnement et au Développement Durable qui s'est déroulé le 17 octobre 2012 à l'école Paul Fort de Tours sur le thème : Savoir parler nature : observer, nommer, classer, du langage intuitif de l'enfant au langage scientifique.

Animation organisée par le CDDP 37 en partenariat avec le REE 37, cette année, elle a accueilli 35 enseignants de cycle 1 et 2.

Cinq ateliers ont été proposés sur le terrain ce jour-là :

- Si tu me laisses t'observer, je te dirais qui tu es
- Qui miel me suive
- Arbre quel est ton nom ?
- Du nom à l'oiseau
- Des « petites bêtes bizarres qui font de drôles de truc ».

Michèle BRIZIOU, Directrice du CDDP 37 présenta le déroulement de la matinée et fit une rapide introduction du thème. Véronique PHILIPPOT, référente Education à l'Environnement et au Développement Durable au CDDP 37, développa l'évolution au cours de l'histoire des mots utilisés pour désigner « les choses de la nature ».

Avant d'accueillir les groupes de 6 à 8 enseignants dans leurs différents ateliers, qui se déroulèrent à l'extérieur malgré un temps incertain, chaque structure du REE 37 s'était présentée.

De retour en salle, Véronique PHILIPPOT a mené le bilan collectif à l'aide de « l'étendage de mots » (feuilles de couleurs contenant les ressentis accrochées sur un fil à linge), puis cette matinée fut clôturée par la remise d'un bilan individuel écrit proposé aux enseignants.

GRAINE Centre

Participation à la rédaction de la Luciole n°13 « Tous dehors », cette publication gratuite a pour objectif : d'informer les acteurs de l'Education à l'Environnement sur les actualités régionales dans le domaine de l'environnement, de favoriser la mise en réseau des acteurs de l'Education à l'Environnement par leur présentation, de permettre une meilleure lisibilité des priorités des partenaires de l'Education à l'Environnement par la présentation de leurs objectifs et des moyens mis en œuvre pour les atteindre et de favoriser l'échange d'expériences par la présentation d'actions concrètes d'Education à l'Environnement selon des thématiques précises.

Cette publication s'adresse principalement aux enseignants et animateurs d'éducation à l'environnement de la région Centre.

Participation à l'organisation des Assises régionales d'Education à l'Environnement et au Développement Durable qui ont eu lieu le 11 décembre à Vierzon sur l'atelier « Mobiliser la population local en faveur de la biodiversité ». Ces assises ont permis à l'ensemble des acteurs du territoire régional de s'exprimer sur la question de l'éducation à l'environnement et au développement durable. Ainsi chacun participe à l'élaboration collective d'une politique partagée.

Ces Assises veulent partir du terrain en abordant des sujets en lien avec les contextes locaux des acteurs de l'EEDD, dans un esprit d'ouverture pour aboutir à des actions concrètes.

Malle pédagogique dynamique fluviale

Dans le cadre du programme Loire nature, finalisation, formation et réception de la malle pédagogique Dynamique fluviale, un outil référent sur le bassin de la Loire, ses objectifs sont :

- faire prendre conscience des enjeux liés à la dynamique fluviale de la Loire,
- vulgariser les connaissances et notions scientifiques,
- et donner une vision globale du bassin de la Loire.

Le Conservatoire en a reçu 4 exemplaires pour toute la région Centre.

Natura 2000

Le Cen Centre a été choisi par la DREAL Centre comme animateur des sites Natura 2000 de la Loire en Indre-et-Loire, la Loire en Loir-et-Cher, la Loire dans le Loiret ainsi que des prairies du Fouzon dans le Loir-et-Cher. L'animation de ces sites faisait l'objet, pour la première fois, d'une procédure de marché public.

NATURA 2000 : Site Oiseaux FR2410012 « Vallée de la Loire d'Indre-et-Loire » et site Habitats FR2400548 « La Loire de Candes-Saint-Martin à Mosnes »

Le Cen Centre assure l'animation simultanée des deux sites Natura 2000 sur la Vallée de la Loire en Indre-et-Loire : Habitats « Vallée de la Loire d'Indre-et-Loire » (depuis 2006) et Oiseaux « Vallée de la Loire d'Indre-et-Loire » (depuis 2009). Les Docob sont validés et les deux comités de pilotage ont été fusionnés en 2010 ; le comité de pilotage fusionné est présidé par le sous-préfet de Chinon.

Les actions non contractuelles menées durant l'animation 2012 concernent en partie le suivi des travaux effectués par la DDT subdivision fluviale afin d'harmoniser les travaux de gestion de gestion du lit de la Loire avec Natura 2000 : organisation de réunion de concertation pour les travaux de restauration et d'entretien des îlots et des prairies.

Non contractuelles également, la mise en cohérence des politiques publiques avec les objectifs Natura 2000 est une mission importante. Cette année, l'animatrice a participé au groupe de travail « randonnée nautique » du Plan départemental des Espaces, Sites et itinéraires mis en place par le CG 37. L'animatrice Natura 2000 a été sollicitée dans le cadre de l'établissement du PLU de la commune de Saint-Michel-sur-Loire dans le cadre de la réflexion de la commune sur des ouverture paysagère sur la Loire, mais également par Tours+ dans la mise en œuvre du projet de mise en valeur de la presqu'île de Berthenay. Ces actions permettent de considérer les objectifs Natura 2000 en amont des projets.

La DDT subdivision fluviale a sollicité l'avis du Cen Centre en tant que structure animatrice concernant les demandes d'évaluation des incidences des projets et manifestations ayant lieu sur le DPF. Sept avis ont été émis, 6 favorables et 1 défavorable. Le partenariat avec les différents acteurs du site a permis de prendre en compte tous les enjeux connus des sites au moment des manifestations.

L'animation des actions contractuelles est formalisée par la signature des contrats Natura 2000 avec des porteurs de projet d'une part, et d'autre part elle concerne l'engagement d'agriculteurs dans la mise en place de Mesures Agri Environnementales.

Le démarchage des porteurs de projet est une phase primordiale dans la contractualisation, cela consiste en la rencontre, l'information et la sensibilisation des acteurs du territoire, afin de présenter la démarche Natura 2000, ses enjeux et objectifs. Cette année, 2 contrats ont été signés pour la période 2012/2014 (la durée est écourtée de par le changement de FEADER en 2014). Un contrat sur les îlots et grèves sableuses de Montlouis, porté par le Cen Centre. Un second est signé avec la commune de Berthenay pour de la restauration de prairie et d'arbres têtards. Ces actions font l'objet de communication, notamment dans la presse locale.

Suite à la réponse à l'appel à projet réalisé en partenariat avec la Chambre d'Agriculture d'Indre-et-Loire en 2011, 9 agriculteurs se sont engagés dans des mesures agri environnementales de gestion pastorale des prairies, gestion extensive des prairies par fauche ou par pâturage et entretien des arbres têtards.

La charte Natura 2000 est un outil de reconnaissance des bonnes pratiques pour la préservation de la biodiversité. Au cours de l'animation 2012, il y a eu : 2 chartes Oiseaux et 2 chartes Habitats signées par deux collectivités. Une charte est actuellement en projet au Conseil général d'Indre-et-Loire.

Un comité de pilotage a eu lieu le 15 novembre 2013. Celui-ci a porté sur la présentation du bilan de l'animation 2011-2012 et des perspectives, a officialisé la continuité de l'animation Natura 2000 par le Cen Centre, a permis de présenter à tous les membres du Copil un exemple de contrat Natura 2000 porté par une collectivité.

NATURA 2000 : Site Habitats FR 2400540 « Puys du Chinonais»

Le document d'objectifs du site Natura 2000 « Les Puys du Chinonais » élaboré par le Parc Naturel Loire Anjou Touraine en partenariat avec le Conservatoire d'espaces naturels de la région Centre a été validé lors du Comité de pilotage du 18 novembre 2002.

Du fait de son implication locale antérieure, en particulier dans le cadre du Programme Life Pelouses Sèches (2000-2002), le Conservatoire d'espaces naturels de la région Centre a été retenu comme animateur de la démarche Natura 2000 en 2004, 2005, 2006 et 2008. Depuis le 27 novembre 2008, la Communauté de communes de Rivière-Chinon-Saint-Benoît-la-Forêt assure la maîtrise d'ouvrage de l'animation du document d'objectifs en s'appuyant, par le biais d'une convention d'objectifs 2009-2010 récemment renouvelée, sur les compétences conjointes du Conservatoire d'espaces naturels de la région Centre et du CPIE Touraine-Val de Loire.

Un partage territorial entre ces deux structures a été défini comme suit :

- le Conservatoire est intervenu sur les secteurs du Pérou, de Pierre Galle, du Puy Besnard, de la Colline aux sablons et des Gallipes ;
- le CPIE Touraine-Val de Loire est intervenu sur le secteur de Trottes-Loups et la Butte à Cailloux

L'animation assurée par le Conservatoire, débuté à l'automne 2012 a consisté principalement en :

- ↪ la réalisation de travaux sur les parcelles dont le Centre Cen est propriétaire sous contrat Natura 2000 : griffage des anciennes vignes ; lutte contre les espèces envahissantes (ailantes) ;
- ↪ les évaluations d'incidences : suivi de projet de manifestations sportives ayant lieu sur le site ;
- ↪ la proposition d'un périmètre Natura 2000 réajusté à la parcelle ;
- ↪ l'organisation et participation à un comité de pilotage avec la Communauté de communes et le CPIE ;
- ↪ le montage administratif de plusieurs dossiers avec la Communauté de communes et le CPIE :
 - participation à la rédaction du bilan triennal d'actions sur le site,
 - rédaction de la programmation d'actions de l'animation Natura 2000 2012-2015 pour la DREAL
 - avenant à la convention tripartite Cen centre / CPIE / Communauté de communes

Buttes tourbeuses du Nord d'Indre-et-Loire



PROTEGER

L'animation territoriale, débutée en 2011, a été reconduite en 2012 sur les quatre communes du nord d'Indre-et-Loire (Saint-Paterne-Racan, Neuvy-le-Roi et Neuillé-Pont-Pierre et Beaumont-la-Ronce) en vue d'assurer la préservation par la maîtrise foncière ou d'usage des buttes tourbeuses.

La mission se décline de la façon suivante :

1. collecte des données bibliographiques et rencontre de personnes « ressource » et partenaires techniques afin d'identifier les sites à prospecter ;
2. rencontre des communes afin de sensibiliser les élus au caractère patrimonial exceptionnel de ces tourbières et récupérer le nom des propriétaires des parcelles concernées ;
3. prise de contact des propriétaires et visite de terrain après accord du propriétaire en compagnie des élus lorsque ceux-ci sont demandeurs ;
4. organisation d'une réunion d'information et de sensibilisation auprès des élus, des propriétaires et agriculteurs concernés par une butte tourbeuse ;
5. étude des modalités de protection envisageables sur chaque site (maîtrise foncière ou d'usage).

Depuis 2011, les 4 premiers objectifs ont été atteints. De très bons contacts ont été engagés auprès des élus qui ont plébiscité des visites de terrain sur les zones tourbeuses de leur commune en 2013. Il est également prévu de rencontrer de nouveau les agriculteurs en vue d'étudier des possibilités de conventionnement sur leur tourbière en 2013.

Un étroit partenariat a été mené sur ce dossier avec le Conseil général d'Indre-et-Loire. Un compte-rendu d'animation a été rédigé fin 2012 et fourni aux financeurs.

Accompagnement de politiques territoriales

Pays Touraine côté Sud :

Une rencontre a été organisée en 2012 avec les chargés de développement du Pays : souhait d'associer le Conservatoire à leur démarche de développement durable. Présentation, des enjeux écologiques du Pays à partir de la fiche Pays "Touraine Côté Sud" réalisée par le Cen Centre en 2011 pour le Conseil Régional du Centre. Présentation des études Carnet B en cours sur la vallée de la Claise. Le Pays recherche un partenaire comme le Cen pour réaliser leur étude Biodiversité dans le cadre de leur contrat de Pays, prévue en 2013. Le Cen Centre peut venir en appui technique et de conseils auprès du Pays mais il n'est pas dans sa vocation de réaliser une étude biodiversité à l'échelle d'un Pays. Un point a été également fait sur le Réseau d'Education à l'Environnement (REE 37) projet de participer à Idées en Campagne.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE – 6 avril 2013

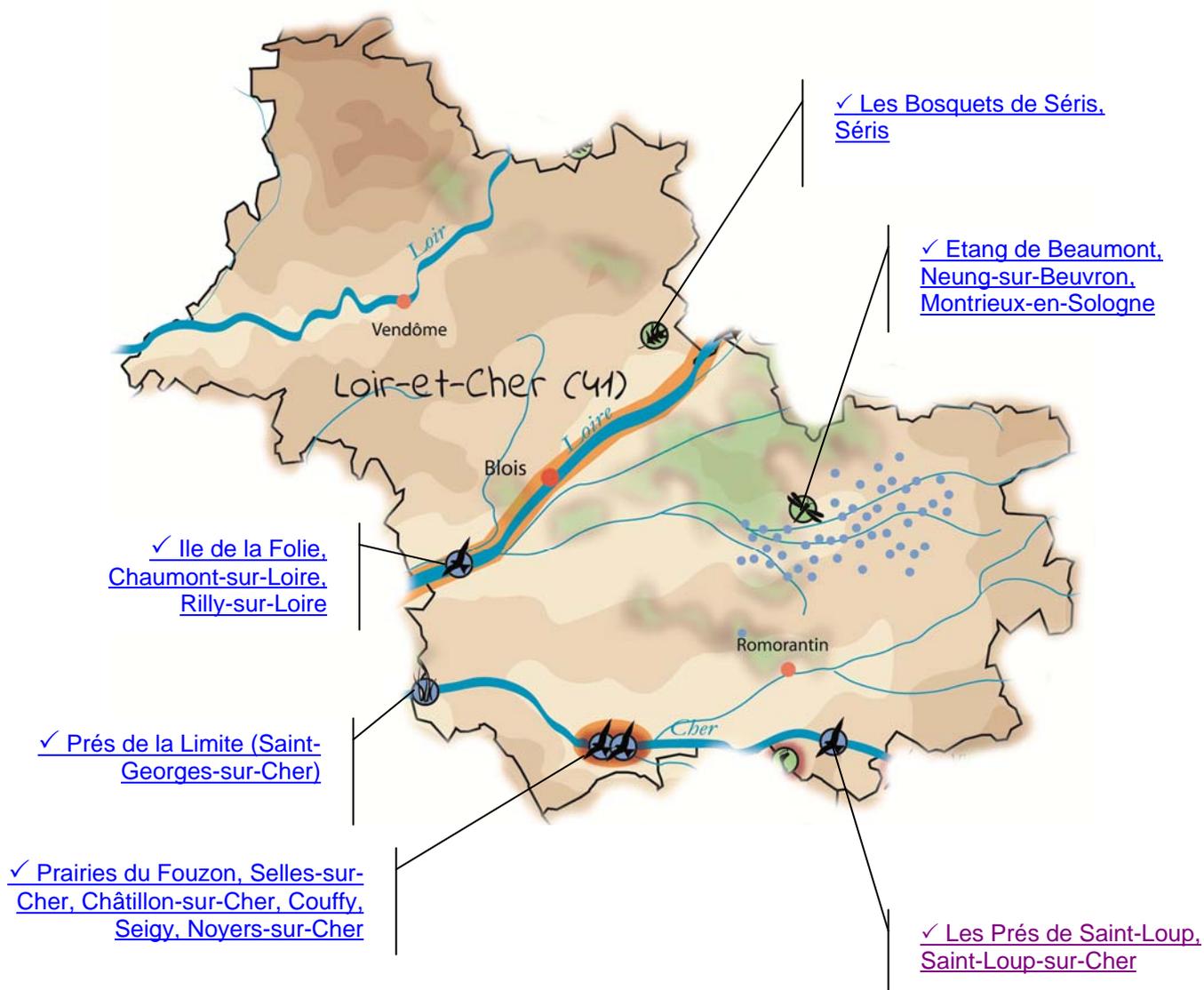
Rapport d'activités 2012



Département du Loir-et-Cher

Délégué départemental : Jean-Pierre Jollivet

✓ Espaces naturels préservés



✓ Programme Loire nature

✓ Actions transversales ou hors site

Etang de Beaumont, Neung-sur-Beuvron, Montrieux-en-Sologne

Conservateur : Maurice SEMPE

Conservatrice adjointe : Eva SEMPE



CONNAÎTRE

Suivi des espèces fréquentant le site

Tout au long de l'année, différentes observations, essentiellement ornithologiques, sont réalisées depuis l'observatoire par les visiteurs et notées sur le tableau. Ces informations sont récupérées afin d'enrichir la base de données naturalistes du Conservatoire. Les permanences et les animations sur le site sont également de bons moyens de compléter les observations naturalistes et assurent une validité scientifique grâce à la présence de spécialistes.

Cette veille de l'étang apporte des informations précieuses sur la fréquentation du site par les espèces, leurs réactions face à l'évolution des habitats ou à des pratiques de gestion particulières. Elle permet, par la même occasion, d'impliquer les visiteurs afin qu'ils s'approprient les enjeux de connaissance et de préservation du site.

Etude des bryophytes des saulaies et grèves exondées

Trop souvent ignorées, les « mousses » ou Bryophytes ont bénéficié sur l'étang de Beaumont (et également sur l'étang de la Benette en Eure-et-Loir) d'un inventaire à part entière. Des 79 taxons recensés à Beaumont, les saulaies marécageuses en abritent 4 remarquables, comme *Orthotrichum pulchellum* et *O. scanicum*, connus par ailleurs en France de la façade atlantique ou des massifs montagnards. La localisation de ces espèces sur le terrain permet de mieux cibler les travaux à mener et préserver les vieilles saulaies et pas seulement les roselières.

Autres actions hors programmation

Le campagnol amphibie a été observé de nouveau en 2012 par le conservateur bénévole, qui a également transmis ses observations ornithologiques.



PROTÉGER

Animation territoriale :

Une rencontre de la Communauté de communes Sologne des étangs a été organisée en 2012 en vue d'étudier les possibilités d'une participation financière pour le remplacement de la passerelle de l'observatoire de l'étang.

Relations de voisinage :

Une rencontre du voisin de la partie ouest de l'Etang de Beaumont a été organisée sur sa demande. Plusieurs thèmes abordés : grillage en limite de propriété ; dégâts de sangliers ; limites de propriété...

Bornage de l'étang :

Le conservateur bénévole a assuré un suivi régulier du dossier de bornage de l'étang et des désaccords avec l'un des voisins, M. Brisset.

Veille foncière :

Une veille foncière a été reconduite comme chaque année avec la Safer. Aucune acquisition n'a été possible en 2012 pour renforcer le site.



GÉRER

Gestion piscicole de l'étang :

Rencontre de M. Hennequart afin d'étudier les modalités d'une nouvelle convention piscicole dans le cadre d'une pêche bisannuelle à compter de 2012 . Cette convention fait suite au bail fermier signé avec le Conservatoire et arrivé à échéance depuis fin 2011.

Entretien de l'observatoire

Régulièrement au cours de l'année, l'accès à l'observatoire a été entretenu et les déchets ramassés. De menues réparations ont été réalisées (changement de planches de la passerelle, remplacement des chaînettes et crochets des fenêtres, bouchage de fuites...), elles sont, soit liées à l'usure normale de la structure, soit à des dégradations volontaires heureusement peu fréquentes.

Entretien du chemin d'accès

Le chemin stabilisé a été entretenu par un désherbage thermique afin de le débarrasser de l'herbe qui le colonise et qui risque de gêner l'accès en fauteuil roulant. La végétation latérale, a, quant à elle, été coupée manuellement de même que les branches et ronces entravant le cheminement sur la passerelle.

Entretien des milieux ouverts

La prairie située en amont de l'accès à l'observatoire a été gyrobroyée de façon lourde en période automnale afin de conserver l'aspect prairial de l'espace qui commençait à être colonisé par de petits ligneux.

Nettoyage de la grille de remplissage

En queue d'étang, le fossé d'alimentation est rapidement obstrué par la végétation. Afin de permettre le libre écoulement de l'eau et de limiter les inondations des terres voisines, les végétaux ont été coupés manuellement par débroussaillage et évacués du fossé.

Entretien du boisement

Le sentier de service situé dans le boisement a été restauré sur la première moitié afin de permettre aux engins d'accéder à l'étang pour y réaliser les travaux prévus. Lors de cette opération, quelques clairières ont également été créées afin de pouvoir entreposer les produits de fauche de la roselière.

Fauche de la roselière

Le premier tiers de la roselière a été fauché à la fin de l'été dernier. C'est ainsi un peu plus de 1,04Ha qui ont pu être restaurés.

Travaux liés à l'assec

En raison de l'assec qui a eu lieu en 2012, de nombreux travaux de gestion ont pu être réalisés. Le pisciculteur a procédé au curage de la pêcherie, à l'étrépage de zones d'atterrissement, à la reconnexion du fossé par l'amont de l'étang, à la remise à nu de certains îlots et enfin à la création de touradons en queue d'étang afin de favoriser la nidification de mouettes. Une entreprise a également arraché de nombreux saules afin de favoriser l'expansion de la roselière.

Suivi agricole

Tout au long de l'année, des contacts ont été entretenus avec les exploitants du site afin d'optimiser le partenariat et de garantir la bonne gestion des milieux.



VALORISER

Animations grand public et scolaires

Organisée par le Conservatoire :

Cette année était une année particulière pour l'étang de Beaumont car il était en assec, il n'y a donc pas eu de permanence mensuelle et très peu d'animations ont été menées sur le site. Deux animations grand public ont été proposées par le conservateur et son adjointe le 16 juin et 15 septembre 2012, la première fut organisée en partenariat avec l'association entomologique CERCOPE. Au total pour les deux animations seulement 10 participants malgré 5 annonces dans la Nouvelle République et 2 dans la Renaissance du Loir-et-Cher. Lors de ces animations, on peut noter la présence intéressée et régulière de journalistes de la Nouvelle république, la Renaissance du Loir-et-Cher et du Petit Solognot. Cette couverture médiatique a permis de garder contact avec la population locale tout au long de l'année et surtout de faire découvrir la gestion écologique mise en place, comme par exemple, pour le chantier de restauration de la roselière par la trentaine d'élèves du lycée agricole de Vendôme, ou encore l'intérêt de la mise en assec, au total 4 articles sont donc parus.

Organisées par nos partenaires :

Le séminaire interne communication de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS) s'est déroulé le 25 octobre sur le site, se sont donc 20 agents qui ont pu découvrir notre site naturel préservé lors de ce regroupement.

Sologne Nature Environnement est la seule association à avoir organisé une animation scolaire sur le thème de l'étang en période d'assec, le 21 mai, pour des élèves de terminal. En parallèle ils ont été aussi sur un autre étang qui lui, était en eau, pour en faire la comparaison et surtout comprendre pourquoi il est nécessaire de le vider durant 1 an.

Communication générale :

Intégration du livret les P'tits curieux édité par le Comité Départemental du Tourisme dans le cadre du circuit de découverte « la Rotte de l'iau » réalisé en partenariat avec la Communauté de communes Sologne des Etangs.

Rédaction de la description de notre site naturel préservé pour le futur site internet de la communauté de communes Sologne des Etangs.

Et enfin rédaction d'un article dans le Val de Loire Magazine, n°15 de Blois à Orléans.

Communication auprès des collectivités territoriales :

Une proposition d'article sur les travaux de gestion mis en place lors de l'assec a été adressée aux communes du site ainsi qu'à la Communauté de communes Sologne des étangs et au Pays de Grande Sologne, pour leur bulletin de liaison respectif.

Un article, dans le bulletin municipal de Neung-sur-Beuvron a été publié en 2012, pour les autres le bilan quantitatif sera réalisé l'été 2013.

Circuit randonnée cyclo :

Dans le cadre de la Sologne à vélo, le Comité départemental du Tourisme a créé 5 boucles cyclables de 5 à 31 km autour d'un axe principal de 40 km permettent de découvrir la Sologne et ses richesses, soit plus de 140 kilomètres d'itinéraires cyclables sécurisés et balisés suivant le guide régional.

L'une de ses boucles passe par l'étang de Beaumont, tous les circuits sont classés dans le Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires du Conseil général de Loir-et-Cher.



Programme Loire nature

Prairies du Fouzon, Selles-sur-Cher, Châtillon-sur-Cher, Couffy, seigy, Noyers-sur-Cher

Conservateurs : Jean-Pierre JOLLIVET, Evelyne CANTONE



CONNAÎTRE

Renouvellement du plan de gestion :

Validé par le Conseil scientifique le 27 avril puis par le Conseil d'administration le 9 juin 2012, le plan de gestion 2013/2022 a permis de synthétiser les données naturalistes en notre possession sur ce vaste ensemble, de faire le bilan de la gestion menée durant le précédent plan de gestion, et de dresser un nouveau programme de travaux et études pour la période 2013 à 2022. Si les enjeux de préservation du site ne changent pas, l'accent a été mis sur un meilleur accompagnement des agriculteurs aux moments des fauches et des taches annexes qui leur sont confiées (entretien des fossés et des linéaires de haies ou d'arbres têtards).

L'occasion du renouvellement permet également de reprendre possession des différents dossiers ou idées peu à peu mises de côté, de remettre en valeur le travail effectué et de le poursuivre. C'est le cas des mares créées en 2005, qui sont entretenues, auxquelles vont venir s'ajouter de nouvelles mares, créées *de novo* ou restaurées.

Un effort important doit également être fourni pour l'amélioration des connaissances des populations animales et végétales. Le bilan des connaissances a mis en évidence des lacunes, notamment sur les Lépidoptères remarquables que sont le Damier de la Succise et le Cuivré des marais.

Le plan de gestion a également bénéficié du travail de M^{elle} Julie Bousquet en stage au Conservatoire sur une étude de valorisation des prairies du Fouzon (voir chapitre « Valoriser »).

Suivi des mares réhabilitées :

Pour favoriser les communautés aquatiques des eaux stagnantes, quatre mares ont été créées lors de l'hiver 2005-2006, localisées aux Simonins, à l'Ormeau, à Seigy et aux Iles de Noyers. Ces mares ont été profilées spécialement pour être favorables à la flore patrimoniale (Renoncule à feuilles d'Ophioglosse, Gratiolle officinale, etc.), aux amphibiens et/ou aux limicoles.

Le suivi des mares a été initié en 2008 afin d'évaluer la colonisation et l'utilisation par la flore et la faune aquatique des mares venant d'être créées. Profitant du renouvellement du plan de gestion, le protocole simple de comptage diurne des pontes d'Anoures a été étendu au repérage d'autres mares voisines, à la cartographie du réseau hydrologique du Fouzon et à des sorties nocturnes de repérages à vue ou au chant d'amphibiens.

Le travail de synthèse des données et de rédaction du rapport d'étude est en cours et sera disponible avant fin juin 2013.

13^e rencontres batrachologiques

Les 13^e rencontres batrachologiques de la région Centre se sont déroulées samedi 28 avril sur les Prairies du Fouzon. 21 personnes se sont déplacées pour assister aux huit interventions sur l'actualité de la préservation des tritons, grenouilles et crapauds et participer aux échanges passionnants sur les méthodes d'étude, les maladies émergentes et les actions de préservation menées ces dernières années à travers la région et la France.

Quatre thèmes ont été abordés, déclinés en une à deux présentations chacun :

- corridors écologiques, trame verte et bleue :
 - o Manuella Vérité, Cen Centre - Actions multi-partenariales pour la création d'un batrachoduc à Reugny (Indre-et-Loire)
 - o Benjamin Norrito, CDPNE - Les batraciens dans les études Trame Verte et Bleue : exemple de Pays Vendômois
- programmes nationaux d'inventaires des amphibiens :
 - o Antoine Dionis du Séjour et Hubert Guimier, DREAL Centre - CARTographie Nationale des Enjeux Territoriaux de Biodiversité remarquable (CARNET B) : présentation du programme et synthèse des études sur les amphibiens en 2011
 - o Claude Miaud, Société Herpétologique de France - Le programme national de suivi des populations et communauté d'amphibiens
- recherche sur les amphibiens et biologie moléculaire :
 - o Gabriel Michelin, CDPNE - Évolution de la méthode de recherche de la Grenouille taureau en Sologne, de la veille classique à l'ADN environnemental
- évaluation des populations d'amphibiens
 - o Patrick Haffner et Florian Kirchner, MNHN Service patrimoine naturel et Comité français de l'UICN, Liste rouge nationale des amphibiens et reptiles de France et ses applications/déclinaisons
 - o Romuald Dohogne, Indre Nature - Liste rouge des amphibiens et reptiles en région Centre : état d'avancement du projet

La journée s'est achevée par une visite des prairies humides du Fouzon à la recherche des amphibiens, saluée par les chœurs de la Rainette verte.

Deux articles sont parus suite à cet évènementiel, un dans la Nouvelle république et le second dans la Renaissance du Loir-et-Cher.

Autres actions hors programmation :

Au-delà des actions prévues, les conservateurs bénévoles ont permis d'améliorer la connaissance floristique des prairies du Fouzon grâce à un suivi floristique réalisé tout au long de l'année. Les observations récoltées ont été intégrées à la base de données Serena du Conservatoire.

Un repérage automnale des individus les plus importants de Peuplier noir sur les prairies par le conservateur bénévole permet de dénombrer 14 pieds, qui seront visités à l'hiver 2012-2013 avec un spécialiste de l'INRA Marc Villar afin d'envisager leur préservation ex-situ et discuter des opérations in situ possibles.



PROTÉGER

Animation territoriale :

Afin de présenter les résultats du plan de gestion et associer la population locale, deux réunions publiques ont été organisées en 2012 à Seigy puis à Meusnes avec le Cen Loir-et-Cher. Ces réunions ont contribué à sensibiliser à la préservation de la biodiversité et aux actions de gestion et de mise en valeur menées par les deux Conservatoires sur le site afin de faciliter l'appropriation locale du site

Par ailleurs, la Fédération départementale de la pêche de Loir-et-Cher a été rencontrée en 2012 afin d'étudier les modalités d'un bail emphytéotique au profit du Cen Centre. Un partenariat a été étudié concernant des parcelles propriété de la FDPPMA41 sur les bords du Fouzon au profit de la gestion du Conservatoire.

Problèmes de fréquentation des prairies à Noyers

Un contact a été pris avec la commune par la conservatrice bénévole suite à la présence illégale de chevaux et de stationnement de véhicules sur les prairies de fauche de Noyers-sur-cher. Un portique d'accès a été fermé à une des entrées à cette occasion.

Les problèmes de fréquentation récurrente par les engins motorisés sont signalés et sont à surveiller les années à venir.

Prospections foncières :

Les conservateurs bénévoles ont participé à la veille foncière et à la protection du site, au gré des rencontres avec les élus locaux ou les propriétaires privés.

Comme en 2011, la Safer a été missionnée pour effectuer une prospection foncière active sur des parcelles ciblées par le Cen Centre, en concertation avec le Cen Loir-et-Cher. Les prospections de 2012 ont permis d'aboutir à l'acquisition de 5 parcelles situées sur les communes de Noyers sur Cher, Couffy, Selles-sur-Cher pour une superficie cumulée de 4ha 04a 34ca (rétrocession Safer de ces parcelles au profit du Cen Centre prévue fin 2013). Les cinq parcelles sont voisines de parcelles déjà maîtrisées par le Conservatoire et viennent donc en complément afin d'optimiser la gestion agricole en place.



GÉRER

Fauche agricole

Tout au long de l'année, des contacts ont été entretenus avec les exploitants pour répondre à leurs attentes et optimiser les partenariats. Ils ont tous été contactés par le Chargé de Gestion afin de faire un point sur les conventions et pour faire remonter les dysfonctionnements au Conservatoire.

A noter un écueil, la tentative de protection des trois seuls couples de Tariers des prés présents cette année sur les prairies, sur les parcelles d'un exploitant. Un malentendu a causé une fauche trop précoce. Pour 2013 un rapprochement avec le groupe ornithologique de Loir-et-Cher Nature permettrait d'assurer une meilleure coordination et de proposer des échanges de parcelles aux exploitants accueillants sur leurs parcelles ce rare passereau prairial.

Suivi des bandes refuges

Le cahier des charges imposé aux agriculteurs mentionne le maintien de bandes refuges en bordure de prairie. Un suivi des pratiques a été fait. Il a été noté que certains agriculteurs ne respectent pas les conditions prévues. Une note de rappel aux exploitants sera rédigée en 2012.

Restauration de parcelles

Certaines parcelles ne peuvent encore être exploitées et sont en cours de restauration. A cet effet, elles ont été gyrobroyées pour éliminer les pousses de prunelliers. La parcelle qui a fait l'objet d'une ouverture manuelle au sein d'îlots de prunelliers denses en 2009 a fait l'objet d'un nouveau passage en 2012. De nouvelles parcelles ont été restaurées mécaniquement cette année sur le secteur de Couffy afin de les remettre en exploitation dans les 5 ans à venir.

Entretien du sentier

En 2011, le Conservatoire a réalisé un sentier qui permet de longer la boucle du Cher sur la commune de Noyers-sur-Cher. Dans l'objectif de le maintenir en bon état pour permettre la fréquentation du public, un débroussaillage manuel et une coupe des bois dangereux ont été réalisés. Un entretien léger a été assuré par la conservatrice bénévole.

Broyage de chardons

La parcelle de la Noue sur la commune de Couffy est progressivement colonisée par les chardons qui s'y développent. Afin de limiter leur expansion, un broyage en cours d'été a eu lieu.

Arrachage de peupliers

Sur d'anciennes peupleraies, des rejets commençaient à prendre une proportion importante. Un arrachage mécanique a été réalisé afin d'éliminer ces repousses et un maximum de leur système racinaire. A cette occasion, les jeunes frênes, les prunelliers et les plus petites repousses de peupliers ont également été arrachés sur les zones entretenues précédemment.

Entretien de la signalétique

La parcelle d'implantation du panneau d'information du site et l'espace prévu pour le stationnement des visiteurs ont été entretenus en partenariat avec la commune de Couffy.

Entretien des mares

Le pourtour des nouvelles mares a été entretenu par un simple broyage. La mare des Simonins a fait l'objet d'un passage plus conséquent pour éliminer les recrues de prunelliers très denses et qui obstruent l'accès à celle-ci. Lors de ce passage, les arbres têtards créés il y a quelques années ont fait l'objet d'un entretien. La mare des Patras a, quant à elle, était restaurée dans sa totalité afin de la remettre en lumière.

Chantier d'automne

Dans le cadre de l'opération nationale, initiée chaque année, par la fédération des conservatoires d'espaces naturels, les deux Conservatoires d'espaces naturels de Loir-et-Cher et de la région Centre et le Foyer rural de Couffy se sont associés le 20 octobre toute la journée pour proposer un chantier de bénévole ayant pour objectif de dégager une haie de trognons et têtards, afin qu'un élagueur professionnel puisse ensuite accéder plus facilement aux arbres pour les entretenir : 21 participants ont répondu présents.

Communication : deux annonces les 10 et 16 octobre sur la Nouvelle République 41.

Douze arbres têtards ont de plus été créés par le conservateur bénévole et un bénévole du Conservatoire de Loir-et-Cher au printemps aux Dérompis.



VALORISER

Fête « Au cœur des prairies »

Nouveautés 2012, la fête « Au cœur des prairies du Fouzon » s'est déroulée dans le cadre de la fête nationale de la nature et sur 2 journées, le samedi 12 et dimanche 13 mai 2012. Le Foyer rural de Couffy, le Conservatoire d'espaces naturels de Loir-et-Cher, la Société d'Histoires Naturelles du Loir-et-Cher, Loir-et-Cher Nature, le club photo de Selles-sur-Cher et le Conservatoire régional ont proposé plusieurs sorties de découverte de la biodiversité de ce site au crépuscule le samedi et au matin le dimanche, une randonnée pédestre photographique le samedi après-midi et une sur la découverte de la nature le dimanche après-midi. Au total sur les deux journées 120 participants ont pu profiter de ces activités.

Le Cen Centre a, quant à lui, animé une sortie de découverte des traces et indices de présence de la faune le long d'un petit parcours dans les prairies à destination des enfants (4 enfants et 2 parents).

Deux annonces dans la Nouvelle République 41 le 30 avril et le 8 mai ainsi qu'un article bilan paru le 15 mai 2012.

Réunion publique de présentation du plan de gestion

Afin de préparer le renouvellement du plan de gestion une réunion de concertation à Seigy avec les élus locaux et les partenaires du site avait été organisée le 10 février afin de récolter, avis et souhaits de chacun (15 participants). Un article a été publié suite à cette réunion dans la Nouvelle République 41 le 14 février.

La réunion publique de présentation finale du plan de gestion a eu lieu le 12 octobre 2012 à Selles-sur-Cher en présence de 22 personnes. Elle a permis de présenter aux acteurs locaux, aux élus mais aussi au grand public, les diverses actions qui seront menées, par les deux Conservatoires, dans les années à venir sur leurs sites naturels préservés respectifs.

Trois annonces ont été publiées une dans la Nouvelle République 41, une dans la Renaissance du Loir-et-Cher et une dans le Petit Solognot, ensuite un article bilan a été réalisé par les journalistes présents à cette occasion (NR41 et Renaissance).

Animations scolaires

Organisée par le Conservatoire :

Dans le cadre de l'opération nationale Fréquence Grenouille, le Cen Centre a proposé un projet pédagogique de quatre séances (en salle ou sur le terrain) à la classe de CE2 (22 élèves) de l'école primaire de Noyers-sur-Cher.

Les enfants avaient pour objectif de découvrir les richesses faunistiques et floristiques des prairies inondables et de la ripisylve de bords de Cher sur le site naturel préservé des Îles de noyers localisé sur leur commune, ainsi que la gestion écologique mise en place par le Conservatoire pour préserver ses milieux.

Lors de la restitution du 11 mai lors de la Fête nationale de la nature, les enfants ont proposé à leurs parents, frères, sœurs, familles, amis... une visite de l'exposition qu'ils avaient réalisés, puis un apéritif a été offert par la mairie de Noyers-sur-Cher. Les élus de la commune qui étaient présents ont ensuite remis un diplôme de sauveteur de la nature à chaque enfant.

Quatre Annonces sont parues dans la NR41 afin de convier aussi les habitants de la commune, malheureusement, peu de personnes se sont déplacées. Un article bilan après la restitution dans la Nouvelle République a été publié le 15 mai.

Organisée par notre partenaire :

La Maison de la Loire 41 a proposé cette année, le 25 mai, une animation avec l'école primaire de Cormeray pour la classe de CM1 (23 élèves) pour découvrir les richesses des prairies de bords de Cher.

Etude de valorisation touristique

Dans le cadre de son stage de 5 mois, M^{elle} Julie Bousquet a réalisé une étude ayant pour objectifs de connaître le contexte touristique local, faire un état des lieux de l'existant et proposer un aménagement adapté à l'accueil du grand public et respectueux de la préservation des lieux et des espèces.

Divers propositions ont été émises dans son dossier, comme la création d'un sentier de randonnée pédestre, cyclo et équestre, la publication d'un livre, la création de deux sentiers de découverte un sur Noyers sur Cher et un sur Couffy...

Communication auprès des collectivités territoriales

Le Conservatoire a envoyé deux propositions d'articles l'une sur le thème de la restitution du projet pédagogique réalisé dans le cadre de l'opération nationale Fréquence Grenouille à la mairie de Noyers-sur-Cher et l'autre sur le thème de l'étude de valorisation du site réalisée par la stagiaire M^{elle} Julie Bousquet, aux mairies du site ainsi qu'à la Communauté de communes Cher Sologne et au Pays Vallée du Cher et du Romorantinais pour leurs bulletins de liaison respectifs.

Pour l'instant aucun bilan quantitatif n'a été réalisé, et aucun article n'a été réceptionné.

Les Prés de Saint-Loup, Saint-Loup-sur-Cher

Conservateur : Mélanie HIGOA



GÉRER

Entretien par fauche.

Ile de la Folie, Chaumont-sur-Loire, Rilly-sur-Loire

Conservateur : Philippe HENRY



CONNAÎTRE

Autres actions hors programmation :

Le conservateur bénévole a effectué le suivi de l'installation de la nidification d'un couple de Milan noir (cas très rare en val de Loire) et des Hérons cendrés sur l'île de la Marinière. Au moins 3 jeunes de Héron se sont envolés cette année, malgré les menaces posées par le dérangement de l'activité de batellerie de Chaumont-sur-Loire.



PROTÉGER

Animation territoriale :

Entrevues et entretiens entre le conservateur bénévole et le responsable de l'activité de batellerie de Chaumont-sur-Loire ainsi que le Conseil régional à propos du développement important du tourisme de nature à proximité des sites naturels gérés par le Conservatoire et du dérangement occasionné à la faune.

Veille foncière

La veille foncière assurée par la Safer comme chaque année a permis l'acquisition de deux parcelles de boisement sur la commune de Chaumont-sur-Loire au lieu-dit la Martichonnerie d'une superficie de 82 a 35 ca (rétrocession des parcelles de la Safer au Cen Centre prévue fin 2013).



GÉRER

Entretien des sentiers et espaces d'accueil

Un entretien régulier des sentiers a été réalisé. Il consiste à tondre les bords des chemins, supprimer les branches basses ou cassées, couper les arbres qui pourraient s'avérer dangereux pour le public et ramasser les déchets. L'aire de stationnement a également été entretenue au cours des interventions réparties sur les saisons printanière et estivale.

Maintien de clairières

Les clairières forestières, qui sont sources de biodiversité et offrent une ressource alimentaire pour de nombreux insectes, ont été entretenues manuellement par fauche avec ramassage du produit de la coupe. Majoritairement entretenues tous les 2 ans, la partie où la végétation est plus dynamique est gérée annuellement.

Maintien des prairies

Les prairies situées sur la pointe amont du site sont entretenues par rotation tous les 3 ans. Chaque année, un tiers de la surface est gyrobroyé afin de conserver le milieu ouvert. Cette action permet de diversifier les habitats tout en conservant des milieux favorables aux insectes mellifères dont certains ont un stade larvaire associé à la forêt alluviale.

Entretien du bras de la Marinière

Quelques arbres et arbustes ont été supprimés dans le bras de la Marinière qui constitue l'une des principales frayères du secteur. Cette action permet de maintenir la fonctionnalité du bras et de favoriser le libre écoulement de l'eau.



VALORISER

Animations grand public

Organisée par le Conservatoire :

Le Conservatoire a proposé une animation sur la découverte des essences botaniques avec les sens, à destination des habitants de la commune et des touristes, sur le site de l'île de la Folie le 21 juillet 2012. L'animation n'a malheureusement pas reçu le succès escompté malgré 3 annonces dans la NR41, elle a dû être annulée faute de participant.

Animations scolaires

Organisées par notre conservateur :

Philippe HENRY, comme chaque année, participe sur demande à la semaine de l'Etoile Cyclo pour les scolaires du Loir-et-Cher, cette année, il a accueilli sur son site deux classes une de l'école Fossé et une de Talcy soit 42 élèves. Il leur a fait découvrir la biodiversité et les spécificités d'une forêt alluviale de bord de Loire.

Communication générale sur le site

Le 4 avril une équipe de France 3 est venue enregistrer avec Philippe HENRY et le chargé de gestion, une partie d'émission sur le thème de la Loire.

Un article de présentation générale du site est paru sur initiative du journaliste, le 11 août dans la Nouvelle République 41, il était intitulé : L'Île de la Folie une véritable réserve naturelle.

Intégration de notre site dans la brochure du Comité Départemental du Tourisme 41, intitulé du Cher à la Loire, guide d'accueil 2012.

Conférence Régionale du Tourisme de nature

Cette première édition organisée le 23 octobre par la Conseil régional au domaine du château de Chaumont-sur-Loire a été un réel succès, elle a permis de présenter les axes stratégiques et les actions majeurs en matière de tourisme de nature, les témoignages des 3 Parcs naturels régionaux et les pratiques en France et les attentes des touristes.

En fin d'après-midi, 18 personnes sont venus découvrir l'île de la folie avec le conservateur du site et le directeur du Cen centre, cette visite animée a permis de montrer l'intérêt d'un tel site pour le tourisme de nature mais aussi les inconvénients d'une forte fréquentation.

CGEDD du Ministère de l'écologie

Visite d'agrément sur la Loire du Conseil général de l'environnement et du développement durable, instance d'expertise et d'inspection du Ministère de l'écologie organisée par la DREAL Centre. Présentation du site et des actions du Conservatoire sur l'île de la Folie aux participants : visite de terrain commentée du site (environ trente participants) par le directeur et la chargée de mission territoriale du Cen Centre.

Communication auprès des collectivités territoriales

Le Conservatoire a adressé une proposition d'article sur la fréquentation du site et les nouvelles espèces nicheuses d'oiseaux : il a été réalisé avec l'aide du conservateur puis envoyé aux mairies ainsi qu'à la Communauté de Communes du Cher à la Loire et au Pays Vallée du Cher et du Romorantinais pour la publication dans leur bulletin de liaison respectif.

Pour l'instant aucun bilan quantitatif n'a été réalisé, et aucun article n'a été réceptionné.

Les Prés de la Limite (Saint-Georges-sur-Cher)

Conservateur : à pourvoir



CONNAÎTRE

Rédaction du premier plan de gestion :

Validé par le Conseil scientifique le 27 avril puis par le Conseil d'administration le 9 juin 2012, le plan de gestion 2013-2022 a permis de dresser l'état des lieux des milieux naturels présents sur le site et de proposer un programme d'action sur 2013 à 2022 afin de préserver le site.

Les enjeux, identiques aux prairies du Fouzon situées en amont sur le Cher, sont de préserver les espaces prairiaux et les espèces associées, réhabiliter un secteur de peupleraie en prairie de fauche, tout en assurant le suivi des populations d'espèces patrimoniales telles que l'Orchis élevé ou la Gesse des marais. Un exploitant agricole s'est montré intéressé pour faucher tardivement les prairies du site.



PROTÉGER

Animation territoriale

Une réunion publique a été organisée en automne 2012 auprès des élus, partenaires techniques locaux et riverains à la suite de la rédaction du plan de gestion du site. Les objectifs ont été atteints à savoir, recueil des avis, sensibilisation à la préservation de la biodiversité et aux actions menées par le Conservatoire sur le site afin de faciliter l'appropriation locale du site.



GÉRER

Un gyrobroyage d'entretien a été effectué sur l'ensemble de la parcelle afin de limiter les ligneux et restaurer la végétation herbacée. Suite à la réalisation du plan de gestion en 2012, cette parcelle devrait être confiée à un exploitant agricole dans le courant de l'année.



VALORISER

Réunion publique de présentation du plan de gestion

La réunion publique de présentation finale du plan de gestion a eu lieu le 19 octobre 2012 à Saint Georges sur Cher en présence de 8 personnes. Elle a permis de présenter aux acteurs locaux, aux élus mais aussi au grand public, les diverses actions qui seront menées, par le Conservatoire, dans les années à venir sur le site naturel préservé des Prés de la Limite.

Deux annonces ont été publiées dans la Nouvelle République 41 et une dans la Renaissance du Loir-et-Cher et ensuite un article bilan a été réalisé par le journaliste de la Renaissance 41 présent à cette occasion.

Communication auprès des collectivités territoriales

Une proposition d'article sur le nouveau plan de gestion et le nouveau nom du site a été envoyée à la commune, la Communauté de communes et au Pays.

L'article proposé a été publié dans le bulletin municipal de Saint-Georges-sur-Cher.

Actions transversales ou hors site



VALORISER

Fréquence Grenouille

Les partenaires habituels de cette opération annuelle ont de nouveau organisé diverses animations :

- Loir-et-Cher Nature : 13 avril à La Chaussée Saint Victor sur le thème de « A la découverte des grenouilles, crapauds et tritons d'un parc urbain très riche aux portes de Blois » (30

personnes) et le 21 avril à Averdon, en partenariat avec le Cen 41, sur le thème de « La zone humide et ses batraciens » (10 personnes),

- et le Comité Départemental de Protection de la Nature et de l'Environnement : une animation grand public le 16 mars à Huisseau sur Cosson (22 adultes et 23 enfants).

Point sur la communication, ce sont 8 annonces et articles de presse qui ont paru tout au long de l'opération dans la Nouvelle République 41.

Les animations nature proposées dans le cadre de cette opération nationale sont toujours très appréciées du grand public surtout sur les thèmes des amphibiens ou des petites bêtes aquatiques qui permettent de venir très souvent avec les enfants. La préservation des zones humides et les menaces qui pèsent sur elles sont, malheureusement, toujours d'actualité, il faut donc poursuivre nos efforts collectifs de sensibilisation du public, grands et petits.

Soirée Loire nature

Cette année, trois manifestations ont été proposées dans le Loir-et-Cher dans le cadre de cette manifestation nationale :

- Une descente crépusculaire du fleuve en canoë par la Maison de la Loire du Loir-et-Cher et Val des Châteaux Canoë Kayak a été organisée, 10 personnes sont venues découvrir la Loire par ce moyen,
- L'Observatoire Loire de Blois, a proposé deux animations l'une sur Chailles et l'autre sur Blois, la première a proposé une visite de la ripisylve et la seconde une balade contée qui permettait au public de voyager en parcourant la Loire de sa source à son embouchure, malheureusement, ses deux manifestations ont été annulées faute de participant. Pourtant, 3 annonces ont paru dans la NR 41.

Communication générale

Comme précédemment, les sites gérés par le Conservatoire ont été intégrés au guide pratique 2012 publié par le Comité Départemental du Tourisme du Loir-et-Cher et sur le site Internet de la Région Centre.

Le Conservatoire a de nouveau participé, le 13 mars, à la bourse touristique organisée par le CDT 41 à Chailles afin de diffuser le plus largement possible son calendrier des balades nature 2012. Bilan : plus de 1 300 calendriers diffusés.

Participation à l'édition d'articles pour les itinéraires de découverte « Reflets de Loire ».

Natura 2000

Le Cen Centre a été choisi par la DREAL Centre comme animateur des sites Natura 2000 de la Loire en Indre-et-Loire, la Loire en Loir-et-Cher, la Loire dans le Loiret ainsi que des prairies du Fouzon dans le Loir-et-Cher pour la période 2012-2015. L'animation de ces sites faisait l'objet, pour la première fois, d'une procédure de marché public.

NATURA 2000 : Site Oiseaux FR2410001 « Vallée de la Loire du Loir-et-Cher » et site Habitats FR2400565 « Vallée de la Loire de Mosnes à Tavers »

En 2011/2012 le Conservatoire, est désigné par l'Etat pour assurer l'animation conjointe sur les sites «Oiseaux » et « Habitats » de la vallée de la Loire dans le Loir-et-cher.

L'enjeu prioritaire d'intervention sur le site est la réouverture du milieu : des prairies et pelouses ou des îlots et grèves sableux.

La structuration du programme d'action 2011/2012 est basée autour de la continuité des actions engagées dans les animations précédentes, d'une volonté de considérer les objectifs Natura 2000 en amont des projets d'aménagements des bords de Loire, et de l'implication locale des acteurs de l'aménagement dans les enjeux et objectifs Natura 2000.

La communication autour de Natura 2000 a été effectuée tant envers les principaux acteurs de l'aménagement de la Loire (documents de travail, newsletter Natura 2000) que de façon générale vers le grand public (exposition Loire). L'information passe également par le biais de la mise en cohérence des politiques publiques avec les objectifs Natura 2000 : échanges réguliers avec la DDT fluviale pour la prise en compte de Natura 2000 pour la gestion du lit de la Loire ; information à Agglopolys dans le cadre de leur étude sur les ouvertures paysagères en bords de Loire ; participation au groupe de travail « activités liées à l'eau » du PDESI 41.

En complément de ces actions non contractuelles, les actions de démarchage de porteur de projet Natura 2000 ont permis de signer 2 contrats Natura 2000 dans le Loir-et-Cher avec Agglopolys. Le démarchage des porteurs de projet est une phase primordiale dans la contractualisation, cela consiste en la rencontre, l'information et la sensibilisation des acteurs du territoire, afin de présenter la démarche Natura 2000, ses enjeux et objectifs.

- ✓ Un contrat porte sur l'entretien de milieux ouverts (prairie et grèves sableuse) sur la commune de Veuves.
- ✓ Un second concerne une action de panneautage (information au grand public) face aux îlots de la Saulas et des Tuileries à Blois.
- ✓ Un troisième contrat est en cours avec le Cen 41 sur le maintien de prairies sur le secteur de Onzain.
- ✓ Ces contrats viennent donc s'ajouter aux 2 contrats déjà en cours sur la Loire dans le Loir-et-Cher, l'un porté par le Cen Centre (île de la Folie : maintien de deux clairières) et le Cen 41 (gestion des îlots à Sternes de la Saulas et des Tuileries).

Un projet de signature de chartes Natura 2000 est actuellement en cours à Agglopolys.

Un comité de pilotage a eu lieu le 21 novembre 2012. Celui-ci a porté sur la présentation du bilan de l'animation 2011-2012 et des perspectives, a officialisé la continuité de l'animation Natura 2000 par le Cen Centre, a permis de présenter à tous les membres du Copil un exemple de contrat Natura 2000 porté par une collectivité.

NATURA 2000 : Site Oiseaux FR 2410015 « Prairie du Fouzon » et Site Habitats FR 2400561 « Vallée du Cher et coteaux, forêts de Grosbois »

Dans la continuité de l'élaboration du Document d'objectifs Natura 2000 « Oiseaux » validé en juin 2009, le Conservatoire assure l'animation conjointe sur le site Oiseaux « Prairies du Fouzon » et sur le site Habitats « Vallée du Cher et coteaux, forêts de Grosbois ».

Bilan synthétique de l'animation 2011-2012 :

Démarchage contrats/Charte Natura 2000 :

- démarchage de propriétaires de 26 parcelles privées ;
- démarchage de la communauté de communes Val de Cher Saint Aignan ;
- démarchage de la Fédération de pêche de Loir-et-Cher.

Dépôt d'un contrat Natura 2000 :

ZSC Vallée du Cher, coteaux et forêt de Grosbois
Porteur de projet : Cen Loir-et-Cher
Surface concernée : 3,72 ha
Durée : 2012 à 2014
Lieu : Châtillon-sur-Cher, 2 parcelles de la Butte de Blumonts
Montant : 15 313,30 € sur 3 ans

Mise en MAEt 2012 avec la Chambre d'agriculture de Loir-et-Cher :

Organisation d'une réunion publique en janvier 2012 avec la Chambre d'agriculture de Loir-et-Cher. Au 15 mai 2012, 7 exploitants se sont engagés pour 5 ans dans des MAEt. Le montant sur les 5 ans est de 288 026,25 € pour une surface totale engagée de 192,75 ha concernés par une MAET (HE1, HE2,

HE3 et HE8 : mesures de retard de fauche à partir du 20 juin et du 5 juillet et mesure pâturage extensif). Réalisation de 7 diagnostics écologiques avec relevés phytosociologiques en mai 2012 par le Cen Centre.

Rédaction d'une note de synthèse sur les indicateurs d'évaluation de l'état de conservation des habitats pour les 3 sites Natura 2000 animés par le Cen Centre en Indre-et-Loire et Loir-et-Cher (vallée de la Loire 37/41 et Prairies du Fouzon)

L'objectif de la note de synthèse a été de définir des indicateurs qui permettront d'évaluer l'efficacité des mesures de gestion proposées dans le cadre des contrats Natura 2000 ou MAEt.

Résumé des perspectives de contrats, Maet ou Charte Natura 2000 animation 2012-2013 :

6 contrats Natura 2000 sont en perspective pour 2013 : 3 particuliers, 1 collectivité et 2 associations (Cen 41 et Cen Centre)